

BULLETIN MUNICIPAL

Amancey

2019



- JANVIER À DÉCEMBRE 2018 -

Le mot du Maire..... p. 3

Commissions municipales

Agriculture p. 4
Forêt p. 6
Artisans, commerçants et industriels p. 9
Finances p. 14
Fleurissement p. 16
Patrimoine p. 18
Voirie p. 18
Défense extérieure contre l'incendie..... p. 22

Intercommunalité

Syndicat Intercommunal des Eaux
du Plateau d'Amancey (SIEPA) p. 24
Centre de secours p. 26
Ludothèque p. 27
Bib'All p. 28
MSAP p. 30
Maison de Santé p. 31
MARPA p. 32
Balades et Randonnées p. 34

Communauté de Communes

Love Lison

Coup d'œil sur 2018 p. 35

Vie scolaire

École Palmyr Uldéric CORDIER p. 39
Les As du Crayon p. 46
École du Sacré-Cœur p. 47
Collège du Sacré-Cœur p. 49
APEL p. 53
SIVU-RPI p. 54

Associations

ABC Foot p. 55
ADCN p. 56
ADMR p. 57
AFR p. 58
Aïkido p. 61
Amitiés d'automne p. 62
Association diocésaine p. 62
Badaboum p. 64
Basket p. 65
CFCMA p. 66
La Clef des chants p. 68
Comité des fêtes p. 69
Don du sang p. 70
Les Déserteurs p. 72
Gym-intervillages p. 73
Handball p. 74
Jeunesse joyeuse p. 76
Love Dances p. 77
La Pommée p. 78
Tennis p. 78
UN Combattant p. 79
Vélo Club Ornans p. 79
Yoga p. 81

Divers

Bien vivre ensemble p. 82
État civil p. 83
La fruitière à énergie p. 83
Loi Labbé p. 84
Le conciliateur de justice p. 85
Les balcons d'Amancey p. 86



Une nouvelle année commence. La trêve de Noël vient de s'achever, la perspective s'ouvre donc d'un hiver qui se prolonge et bientôt du printemps. La période des vœux est aussi la période des bonnes résolutions et celle de la reprise de contact.

C'est un des objectifs de ce bulletin municipal qui permet de faire un rapide bilan des activités qui se sont déroulées durant l'année écoulée et de transcrire en quelques mots le chemin envisagé.

2018 : Une année de transition

2018 aura été une année de transition durant laquelle nous avons poursuivi les aménagements et équipements divers en faveur de notre commune : pose d'éclairage public le long de la rue du clos, création d'une citerne de défense incendie à la zone d'activité, viabilisation d'une nouvelle parcelle toujours à la Z.I., mise aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite de la salle St Michel et à l'église, poursuite des actions en faveur du fleurissement donc de l'embellissement de notre village, complétude des équipements de signalétique et des illuminations de Noël, achat de l'ancien centre de secours au SDIS pour le transformer en garage communal ainsi que d'un nouveau véhicule pour les employés communaux.

Mais 2018 restera également comme une année de préparation des gros chantiers qui vont s'ouvrir dans les prochains mois associée à la recherche des plans de financement optimaux.

2019 : Une année de forts investissements

En 2019, nous allons donc poursuivre notre travail d'équipement, de modernisation et de développement d'Amancey.

• Réhabilitation de la Mairie et des espaces publics adjacents

Avec ce projet ambitieux, le conseil municipal a la volonté de mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel situé au centre du village.

Sans trop entrer dans les détails, au niveau du bâtiment, est prévue la mise aux normes d'accessibilité de l'ensemble des espaces publics avec l'installation des bureaux administratifs au rez-de-chaussée (secrétariat, bureaux des élus), ce qui permettra de créer une confortable salle de réunion ou de convivialité à l'étage.

Concernant les espaces publics adjacents, l'ensemble des aménagements extérieurs (place de la mairie, place Besson, RD9, placette MARPA) a été repensé de manière à favoriser les déplacements doux et ainsi permettre une sécurisation des usagers.

• Agrandissement de l'école Cordier

La fermeture décidée et programmée par l'Inspection Académique des écoles de Déservillers et Éternoz à la rentrée de septembre 2020 a abouti à un protocole entre l'ensemble des communes concernées par cette décision de manière à accueillir les enfants scolarisés dans ces écoles à Amancey.

Une extension du bâtiment est donc nécessaire de manière à poursuivre un accueil de qualité au niveau scolaire et périscolaire. Le principe de reprendre une stratégie de construction en filière courte et en bois local a déjà été validé. Le début de chantier est prévu à l'automne.

• Création de 2 logements locatifs

Entretenir et rénover notre patrimoine bâti a toujours été un de nos objectifs. Depuis le déménagement du centre de gestion dans les anciens locaux de l'école rue de l'église, la décision de créer 2 logements en lieu et place des espaces devenus vacants a été prise. Le début de chantier est imminent puisque l'appel d'offre travaux est en cours.

• Travaux de finition du lotissement de la Chênevière

• Un autre projet ambitieux est en cours d'étude : l'agrandissement de la MARPA.

Si tous les accords sont obtenus, cet espace de vie pour nos anciens pourrait voir sa capacité augmenter de 3 résidents ce qui se traduirait par l'extension du bâtiment.

Comme vous pouvez le constater, ces aménagements sont importants à l'échelle de notre commune. Grâce à la qualité et à l'investissement de l'équipe municipale, nous relèverons ces défis et à nouveau nous avancerons pour l'avenir de notre village et le bien-être de ses habitants.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite que cette nouvelle année soit heureuse pour chacune et chacun d'entre vous. Une année au cours de laquelle, dans tous les domaines, aussi bien personnels que collectifs, vous irez au bout de vos projets.

Je suis convaincu que le plus sûr moyen d'être heureux est de consacrer du temps à sa famille, à ses proches mais aussi aux autres. C'est notre volonté.

Bonne année à tous.

Philippe MARECHAL,
Maire d'AMANCEY



Agriculture :

La Fruitière des Plateaux d'Amancey

Le massif du Jura est connu pour la richesse et la beauté de ses paysages, mais aussi pour ses fromages d'Appellation d'Origine Protégée (AOP). La Fruitière des Plateaux d'Amancey produit l'un d'eux : Le Comté, avec ces 23 exploitations (42 producteurs).

La Collecte de lait s'effectue toutes les nuits dans les villages d'Amancey, Fertans, Malans, Lizine, Cléron, Chassagne, Bolandoz, Amathay, Labergement-du-Navois, Gevesin et Clucy.

Nous transformons 7,5 millions de litres de lait. La production annuelle de Comté est de 19 000 meules environ soit 52 fromages/jour affinés à la Maison Vagne à Poligny.

Sur le territoire de la Fruitière, les paysages et les milieux sont diversifiés, témoins de l'activité agricole. L'agriculture a une place prépondérante sur ce territoire, en contribuant à garder le paysage ouvert, à entretenir le tissu rural, et en favorisant aussi l'économie de la zone. Mais ce n'est pas tout : l'agriculture entretient aussi la biodiversité de ce territoire. Les producteurs de notre Fruitière entretiennent 2000 hectares de prairies permanentes.

Aussi, attendant à l'atelier de fabrication, notre magasin LE PLATEAU CAMPAGNARD

Vous trouverez en vente directe, notre Comté, notre crème et notre beurre. Afin de partager directement le savoir-faire des producteurs locaux, nous proposons également une large gamme de fromages et de produits régionaux : vins du Jura, bières, jus de pommes, miel du pays, biscuits, chocolats, huiles, salaisons...



Marie-Brigitte, Nadège et Nathalie sauront vous accueillir, vous conseiller et préparer vos commandes et paniers garnis.

Pour le bon fonctionnement de cette activité agricole, nous employons 9 personnes.

Un évènement pour l'année 2019 se prépare : les 20 ans de nos locaux
À cette occasion, nous organisons les portes ouvertes les 29 et 30 Mars 2019. Le vendredi 29 mars sera dédié aux écoles et le samedi 30 mars à tous publics.

- Visite de l'atelier de 10 h à 12 h
- Marché paysans avec les producteurs de notre magasin

- Apéritif offert et clôture par une fondue géante (billets en vente au magasin).

Ces portes ouvertes donneront l'occasion d'un beau moment d'échange avec les producteurs et salariés, retenez bien cette date...



La CUMA de la montagne

L'actualité de la CUMA de la Montagne est marquée par un changement de président. Après 16 ans de présidence, Gilou MARECHAL passe le flambeau.

Après de nombreuses années à sa tête, avec une implication remarquable, Gilles Maréchal cède sa place à Armand Mareschal. Dans l'exploitation familiale, le frère de Gilles part en retraite. C'est avec son fils que celle-ci va perdurer.



C'est avec l'esprit et les valeurs de la CUMA que lui a transmis son père Christian, qu'Armand a décidé de relever le défi. Ce jeune président de 34 ans, installé à Gevesin en GAEC, s'est toujours impliqué dans la vie de la CUMA. Suite à ce changement, de jeunes adhérents sont venues enrichir la nouvelle équipe.

Chaque année, la CUMA compte de nouvelles adhésions. En 2018, ce sont 4 exploitations qui ont fait le choix de rejoindre le groupe. Elle compte aujourd'hui 67 exploitations, ce qui représente 120 agriculteurs. À ce jour, le chiffre d'affaire s'élève à 600 000 € grâce à un parc matériel d'une valeur de 2 000 000€.



En Septembre, une partie des adhérents réceptionnaient 5 épandeurs flamants neufs

Pour répondre à toutes demandes, la CUMA embauche 3 salariés en CDI ainsi qu'un 4^e pour la saison estivale.

Lors du choix des derniers renouvellements, des matériels intégrant des nouvelles technologies ont été retenus pour répondre aux attentes environnementales et économiques des coopérateurs.

En exemple, un tracteur est équipé d'un GPS avec autoguidage d'une précision au centimètre ! Ce qui permet de réduire la consommation de carburant et de produits phytosanitaires.

Les relations humaines sont au cœur de la CUMA de la Montagne. Tous les lundis soir, les adhérents se retrouvent pour établir le planning matériel de la semaine, échanger et prendre des décisions.



Ces soirées se terminent toujours par un moment de convivialité. C'est cette bonne entente qui permettent aux adhérents d'envisager un bel avenir pour leur coopérative.

Pierre Yves BART
Florian GUINCHARD
Jean-Philippe CUINET

Président : Armand MARESCHAL
Vice-président : Daniel RONOT
Trésorier : Jean-Yves MENETRIER
Secrétaire : Delfine GRELAT

COMMISSION AGRICULTURE - Responsable Jean-Michel BOURGON
Claude CUCHE, Philippe MARECHAL, Jean-Louis MOUROT, Céline ORDINAIRE

Forêt

Cette année a été marquée par une sécheresse importante. Ce manque d'eau a forcément un impact sur notre Forêt. Tout d'abord, sur les plantations de sapins des dernières années, il y a d'énormes pertes. Un point précis sera fait en début d'année pour savoir quelle stratégie adoptée.

Nous constatons également beaucoup de gros sapins dépérissants, ce qui a pour conséquence d'augmenter le volume de bois sur le marché avec des risques de baisse des cours.

Vous pouvez également constater un dépérissement très important des frênes, ils sont touchés par un champignon : la Chalarose.

Avec ces aléas climatiques, nous devons réfléchir à notre forêt de demain. Il est difficile aujourd'hui de savoir quelle espèce s'adaptera ?

Nous avons une forêt diversifiée et je pense que nous devons entretenir cette diversité pour lui donner toute les chances de s'adapter aux changements climatiques.



VENTE DE FEUILLUS	VENTE DE RÉSINEUX PAR CONTRATS	CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT, DE PETITS RÉSINEUX (BILLONS ET TRITURATION).
<p>Vente de feuillus dans les parcelles 2, 8 et 10 du Grand bois. Bois façonnés bord de route, vendu en vente par adjudication du 21 mars 2018 à l'entreprise : SARL MANZONI pour 4244 € HT. Recette Affouage 2017/2018 : 1400 €</p> <p>Frais d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Bûcheronnage par l'entreprise Sylvain PERNET pour 989,73 € HT. •Débardage par l'entreprise Hilaire CHAUVIN pour 895,47 € HT. •Frais d'assistance technique ONF : 377,04 € HT. <p>Recette Affouage 2017/2018 : 1400 €</p> <p>BILAN FEUILLUS : 3381 €</p>	<p>Parcelle 21. Dans le cadre d'un contrat de bois moyens résineux, une vente de gré à gré a été réalisée avec l'entreprise Scierie CLERC de Reugney pour 23 963 € HT.</p> <p>Frais d'exploitation et frais d'assistance :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Bûcheronnage et cubage de classement par l'entreprise PERNET Sylvain : 4085€ HT. •Débardage par l'entreprise CHAUVIN Hilaire : 2199€ HT. •ATDO (assistance technique à donneur d'ordre) : 779€ HT <p>Total dépense : 7063 €</p> <p>BILAN : 16 900 €</p>	<p>L'exploitation a eu lieu en 2017 mais le résultat financier en 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Vente à l'entreprise SOLIBOIS pour 11 353 € HT. •Vente à l'entreprise JURA FORÊT pour 6 447 € HT. •Vente à l'entreprise CLERC pour 1858 € HT. <p>Vente à l'entreprise GIRARD pour 429 € HT Frais d'exploitation : 6791€ HT. ATDO : 546 € HT Frais de recouvrement et de reversement : 196 € HT. Dépense : 7 533 € Recette : 20 087 €</p> <p>BILAN : 12 554 €</p>
BILAN RESINEUX : 29 454€		

Une exploitation de contrat petits bois résineux a également été effectuée en fin d'année 2018 dans les parcelles 10 et 26.
Le bilan sera fait en 2019.

TRAVAUX FORESTIERS

152 heures effectuées par les ouvriers du syndicat forestier:
Cotisation au syndicat forestier de Bolandoz Myons : 4940 €.

Entretien de la plantation, parcelle 32.
Dégagement manuel de plantation de sapins, parcelles 15 et 19.
Entretien du parcellaire au Grand Bois (peinture).
Création et entretien du périmètre des parcelles 14, 17 et 18.
Nettoisement merisiers, chênes, parcelle 33.
Nettoisement et dépressage mélèzes parcelle 8.
Entretien de la plantation de cèdres, parcelle 6.

Broyage parcelle 21, préparation pour plantation : 325 € HT.
Broyage pour entretien des plantations : 300 € HT

AFFOUAGE 2018/2019

Il y a 42 affouagistes pour cette saison. Réparti sur les parcelles 2, 8, 33 et 34. Cette année, sur proposition de la commission Forêt et en collaboration avec l'ONF, le conseil municipal a validé un nouveau règlement d'Affouage. Avec l'évolution des lois et notamment du code Forestier, il est important de le mettre à jour. Encore merci à tous les bénévoles qui répondent présents chaque année pour le partage.

AMÉNAGEMENT FORESTIER

Notre aménagement forestier est arrivé à sa fin en 2016. Il a été réalisé en 1997 puis modifié en 2008.

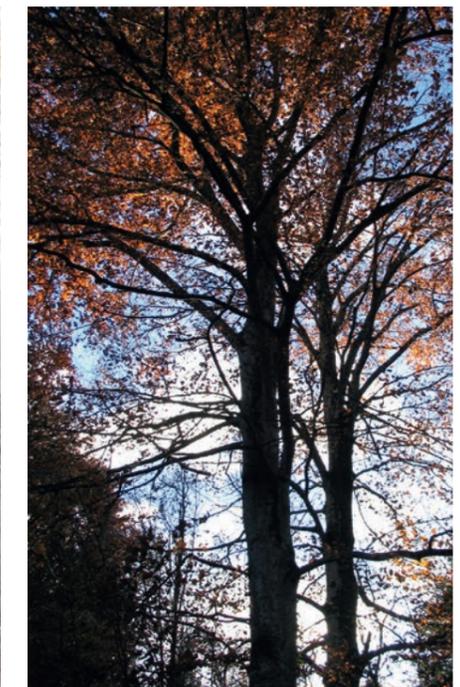
M. GARCIA Xavier, aménagiste forestier de l'office national des Forêts a été chargé d'élaborer et rédiger la révision de celui-ci en collaboration avec M. DERIVAZ Anthony, agent patrimonial en charge de la forêt d'Amancey.

La commission forêt s'est rendue à plusieurs reprises sur le terrain.

Le conseil municipal à assister à une première réunion animée par l'ONF :

- Pour prendre connaissance du bilan du précédent aménagement.
- Pour découvrir les études approfondies de notre forêt, description du milieu naturel, des peuplements forestiers, de l'analyse des fonctions principales de la forêt.
- Pour comprendre les enjeux d'un aménagement forestier.

Et c'est le 6 avril 2018, après une longue présentation que le conseil municipal a validé la révision de l'aménagement de la forêt communal d'Amancey pour la période 2018-2037. Notifié par le préfet le 23 avril.



Présentation synthétique de l'aménagement de la forêt d'Amancey. (Issu directement du dossier d'aménagement)

CONTEXTE

La forêt communale d'Amancey s'étend sur 263,20 ha composée d'un massif principal « le grand Bois » comportant 29 des 36 parcelles de la forêt.

La forêt se décompose en :

- peuplements irréguliers feuillus : peuplements adultes dominés par le hêtre et le chêne en réserve souvent de qualité médiocre.
- Peuplements réguliers feuillus : jeunes peuplements de hêtres provenant des renouvellements passés.

- Futaies résineuses régulières dominées par le sapin pectiné, d'origine diverse, plantation pour les plus vieux peuplements, naturelle pour les plus jeunes.
- peuplements en cours de régénération.

La forêt est très hétérogène dans sa composition et dans sa structure, avec des peuplements mûrs au regard du contexte stationnel et de leur qualité pour lequel le renouvellement est déjà en partie assuré avec enrésinement progressif et spontané.

LA FORÊT COMPREND PLUSIEURS CLASSEMENTS ÉCOLOGIQUES

- Deux ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type 1 « pelouse de malans et ruisseau du bief tard » et « reculée de Norvaux ».
- Une ZNIEFF de type 2 « vallée de la loue de Ornans à Quingey »
- Deux arrêtés de biotope pour les écrevisses à pattes blanches

Ces sites se retrouvent tous dans le périmètre Natura 2000.

LES ENJEUX PRINCIPAUX DE LA FORÊT

La forêt présente les enjeux suivants :

- Enjeu moyen de production ligneuse ;
- Enjeu reconnu de biodiversité ;
- Enjeu ordinaire au niveau de l'accueil du public.

BILAN DE L'AMÉNAGEMENT PRÉCÉDENT

Futaie régulière pour 201,99 ha pour 37,86 ha, à objectif de production d'œuvre de feuillus et de résineux tout en conciliant la production de bois de feu, l'exercice de la chasse et la gestion des milieux et des paysages. 16,27 étaient classés en hors sylviculture.

La surface à renouveler s'élevait à 28,89 ha. À ce jour, 15,73 ont été terminés et 13,44 ha sont en cours de renouvellement.

Le programme des coupes, les travaux d'entretien et d'équipement ont été réalisés malgré quelques aléas climatiques qui ont justifié une modification de 2008.

La récolte passée s'est élevée à 1059 m³/an pour un objectif de 915 m³/an.

GRANDES OPTIONS DE L'AMÉNAGEMENT

Le présent aménagement reconduit l'objectif de production de bois d'œuvre de feuillus et de résineux avec une volonté d'enrichir la proportion de résineux dans les peuplements en profitant de sa venue spontanée dans le recrû, tout en continuant de concilier les autres activités forestières et la protection des milieux et des paysages au travers de la conversion en futaie régulière pour 96,79 ha et irrégulière par paquet pour 159,15 ha. La surface à régénérer au terme de la période sera de 24,90 ha, on y retrouvera les parcelles dont la régénération est entamée, des parcelles à entamer et à terminer par coupe rase et plantation.



Le reste de la forêt fera l'objet d'interventions sylvicoles (coupe, travaux) qui dépendront du stade de maturité des différents peuplements et qui s'appuieront sur les guides de sylviculture adaptés aux essences rencontrées, au mode de traitement choisi. Quant à leur intensité elle sera fonction de l'évolution des peuplements.

7,26 ha seront classés hors sylviculture en lien avec leur situation topographique ou leur intérêt écologique (corniche).

BILAN PRÉVISIONNEL

L'application de l'aménagement devrait permettre une récolte de 1373m³/an soit 5,4/ha/an, soit un volume mobilisé annuellement en hausse de 30% par rapport à celui du dernier aménagement, suite à la volonté de valoriser un recrû résineux dynamique et de qualité se développant sous des peuplements feuillus de faible valeur. Ce prélèvement est légèrement comparable à la production biologique estimée à 6m³/ha/an.

Ainsi la forêt se trouvera en phase de stabilisation du capital avec un prélèvement équivalent à la production.

Les travaux concerneront principalement des interventions sylvicoles pour la pérennisation du recrû et l'augmentation de la valeur économique des peuplements au travers de la gestion du mélange.

Une partie de ceux-ci pourront concerner l'amélioration de la déserte dans le but de préserver les sols limoneux et de faciliter la mobilisation de la ressource.

Les besoins en réinvestissements augmentent de 11% à 21% pour assurer l'ensemble des objectifs.

La baisse des cours du bois, la part conséquente de bois de « faible valeur » et l'augmentation des dépenses donnent un bilan financier annuel légèrement en dessous de celui des vingt dernières années malgré une augmentation des récoltes.

Voici une synthèse de la révision d'aménagement, si certains sont intéressés, il est consultable en Mairie et nous restons bien sûr à votre disposition.

Gaëtan Mille.



Artisans, Commerçants et Industriels

D'année en année, Amancey cultive son statut de pôle économique dynamique et attrayant malgré son éloignement des grands pôles urbains tels que Pontarlier ou Besançon.

En position de carrefour entre Vallée de la Loue, Vallée du Lison et plateaux du Haut-Doubs, et forte d'un dynamisme démographique soutenu par des services publics et de santé toujours bien représentés, notre commune jouit ainsi d'une attractivité réelle pour les entreprises. 2018 n'a pas dérogé à la règle, et a vu encore de nouvelles activités s'ajouter à la liste des acteurs économiques locaux !

Notons d'abord un tout nouveau pôle de médecine douce hébergé dans le bâtiment de l'ancien crédit-agricole, baptisé « pour mieux être » et regroupant 3 professionnels ayant chacun leur spécialité autour du bien-être et des thérapies anti-stress. Souhaitons ainsi la bienvenue à Anne-Laure Haye, Delphine Page et Samuel Masson.



Dans un registre visant également au bien-être de ses clients (avec modération), Hervé Couderchet a fondé la première brasserie d'Amancey et commercialise désormais une excellente bière artisanale brassée dans notre commune.



Dans la droite ligne de ce retour à l'artisanat et la production locale, Aromacomtois, à qui nous avons consacré un article l'année dernière, étend comme prévu son activité et ouvre sa boutique dans les locaux de l'ancienne Poste où l'on peut acheter ses produits et découvrir ses savoir-faire.



Autre développement que la commune a pu accompagner grâce à la disponibilité de parcelles à la ZI, l'entreprise Rigoli a construit un nouveau bâtiment de stockage de 1700 m² pour héberger une partie de ses activités. Elle rejoint ainsi l'entreprise Oudot développement qui peu avant avait également construit sur une parcelle de la ZI.



Bâtiment SARL Rigoli



Bâtiment Oudot Développement

COMMISSION FORÊT - Responsable Gaëtan MILLE

Jean-Michel BOURGON, Grégory GRAND, Bernard MARECHAL, René MARECHAL, Laurent VOISIN

Enfin pour faire face à une forte croissance, l'entreprise Pellets Discount de M. Franck Ordinaire s'est dotée d'un tout nouveau bâtiment ainsi qu'un camion souffleur qui permettra de réaliser des livraisons de pellets en vrac.



Le développement économique, c'est aussi la montée en gamme. Et cette année l'hôtel-restaurant le Champ des lys a obtenu sa troisième étoile ! Félicitations à Christian et Marie-France Regard et leurs équipes pour cette nouvelle étoile.



Il est enfin important de noter également le retour d'un service sur la commune. C'est ainsi que M. Girardin s'est installé dans les anciens locaux de l'entreprise « Simple Clic », assurant la présence d'un prestataire multi-médias sur la commune.



Comme chaque année, nous sommes heureux de dédier quelques articles de ce bulletin à la présentation des nouveaux arrivants au sein du tissu économique du village.

Le conseil municipal souhaite à tous les acteurs économiques d'Amancey une année 2019 prospère et riche de projets.

Gaëtan PELLETRAT DE BORDE

COMMISSION ARTISANS-COMMERÇANTS-INDUSTRIELS - Responsable Philippe MARECHAL
Chantal BURLA, Jean-Louis MOUROT, Gaëtan PELLETRAT DE BORDE, Annie PETITCOLIN



ZOOM sur le nouveau pôle de médecine douce hébergé dans le bâtiment de l'ancien crédit-agricole, baptisé « pour mieux être »

HAYENERGIE

Un jour, je me suis trouvée impuissante face à une situation très spéciale, où il m'était impossible d'aider la personne qui était en face de moi. Depuis ce jour, j'ai décidé de faire une reconversion professionnelle afin de pouvoir aider les personnes qui souffrent, qui ne sont pas bien dans leur peau ou simplement qui ont un coup dur dans leur vie. Tout ce que nous vivons s'imprègne dans notre corps et à force de ressasser le passé, un mal être s'installe, la fatigue, une baisse de moral, des problèmes de sommeil, pire, nous pouvons tomber malade.

Après plusieurs années de formations (Paris, Strasbourg, Lyon, Porto), j'ai choisi d'utiliser différentes techniques pour adapter mes soins en fonction des besoins de la personne : adultes, enfants, bébés...

- Le reboutement, pour des douleurs physiques dans tout le corps, suite à des traumatismes, problèmes de dos, cheville, genou ou simplement des douleurs dues à la jeunesse qui s'en va.
- Les soins reconnectifs pour une guérison physique mentale émotionnelle et spirituelle. C'est une technique très puissante qui permet un rééquilibrage global de notre énergie.
- Les soins Access Bars, technique qui consiste à travailler sur 32 points au niveau du visage et du crâne. Ce qui crée des barres énergétiques qui vont supprimer des sentiments négatifs, pensées limitantes et procurer un lâcher prise total.

Au plaisir de vous accueillir !

Anne-Laure Haye



HAYENERGIE - Anne-Laure HAYE
1, place Besson - 25330 AMANCEY
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
06 12 01 07 11 - [f](#) HAYEnergie



Pour mieux vous servir :

Mise en place de cartes de parrainage, parrainez 10 personnes et Hayenergie vous offre un soin. Des cartes cadeaux sont disponibles... osez offrir du mieux-être aux personnes que vous aimez.

ZEN ÉVASION

Besoin d'une pause dans votre vie trépidante ? D'un moment pour prendre soin de vous ? Voilà ce que vous trouverez chez Zen Evasion !!

Après une formation certifiante d'un an à l'École Française de Massage de Dijon, je me suis installée comme praticienne en massages bien-être début septembre dans le cabinet « Pour mieux être », place de la Mairie, avec Anne-Laure Haye et Samuel Masson. Je vous y accueille sur rendez-vous les mardi, jeudi et samedi et je peux aussi venir à votre domicile. Je vous propose des massages bien-être (à but non thérapeutique) de 20, 30 ou 60 minutes. Le massage vous

procurera détente et apaisement lors d'un instant rien que pour vous. Grâce au massage amma assis (massage d'accupression d'origine japonaise) qui se pratique sur une chaise ergonomique à travers les vêtements, je peux aussi venir vous masser dans votre entreprise ou collectivité ou pendant une manifestation (portes ouvertes, inauguration, salon...). Ce massage est à la fois déstressant et dynamisant.

Si vous souhaitez offrir une pause bienveillante à un ami, n'hésitez pas à m'appeler, je fais aussi les bons cadeaux !

Delphine PAGE



ZEN ÉVASION - Delphine PAGE
06 12 27 28 69 - [f](#) zenevasion25
Uniquement sur rendez-vous

CABINET DE KINÉSIOLOGIE

Je me présente : Samuel MASSON. Pendant mes années d'activité agricole, je me suis formé au magnétisme (géobiologie...), à l'énergétique, l'aromathérapie pour animaux et plantes, soigner les plantes par les plantes, acupuncture pour animaux, ostéopathie pour animaux.

En janvier 2018, j'ai choisi de cesser cette activité agricole pour réaliser une reconversion dans le domaine de la santé et du mieux-être pour humains. Après une année de formation et de pratique en kinésiologie à l'école de l'EKMA, j'ai choisi d'ouvrir un cabinet dans la commune d'Amancey pour apporter des soins et du mieux-être à ceux qui en ont besoin.

Aujourd'hui, je suis à cheval sur cette frontière entre l'animal et l'humain. Je voyage de l'un vers l'autre sachant que nous sommes très proche et très lié.

Énergie ?

Tout être vivant est traversé par une circulation d'énergie lui permettant la vie, la bonne santé, jusqu'à l'intérieur de chaque cellule de son corps. Les énergies dans le corps peuvent être bloquées par des chocs ou stress, d'ordre physiques, psychiques ou émotionnels.

Kinésiologie ?

Elle facilite la circulation de l'énergie. Elle vise à équilibrer, harmoniser, améliorer la santé physique, émotionnelle, et psychique. Grâce à des tests musculaires, le kinésologue fait appel à la mémoire du corps afin de libérer les blocages qui empêchent de...

Intérêt de cette activité, public concerné :

- Tout le monde devrait prendre soin de sa santé, de son corps, de son mieux-être.
- Les personnes qui choisissent de travailler sur elles pour aller vers un mieux-être.
- Pour se retrouver, se libérer, être soulagé, avoir une meilleur santé.
- Difficulté de concentration, difficulté d'apprentissage, problèmes de comportement, anxiété, stress, fatigue, douleurs, chocs émotionnels, difficultés relationnelles.

Le travail sur soi nous permet de rester ou de retrouver le chemin de notre évolution.

Donner un sens à son existence en passant par la compréhension de soi, la libération des blocages, l'accueil de l'instant présent.

Améliorer nos relations, s'ouvrir à la vie, et aux autres...

Samuel MASSON



KINÉSIOLOGUE - Samuel MASSON
1 Place BESSON
Sur rendez-vous au 06 78 58 39 78

Je peux me déplacer pour vos animaux sur rendez-vous.

ZOOM sur la première brasserie d'Amancey, le Champ des Coucous

Il y a quelques années, Hervé Couderchet s'est vu offrir en cadeau par ses fils un kit de brassage pour fabriquer soi-même à la maison quelques litres de bière. L'expérience a été une réussite et il a renouvelé l'opération en achetant du malt et du houblon. Commence alors la recherche et la mise au point de différentes recettes.

Le matériel de cuisine ne permettant pas d'obtenir une stabilité de recette et de goût, il a donc investi dans du matériel professionnel pour finalement faire le choix de se lancer dans la commercialisation de sa bière baptisée « la GraCieuse ».

La Brasserie du Champ des Coucous est donc née cette année et depuis le mois de juillet, Hervé accueille, rue

des prés gras, tous les vendredis de 16 h 30 à 19 h (ou sur rendez-vous) les amateurs de bières artisanales.

5 bières sont actuellement commercialisées :

une blonde, une blonde IPA (avec davantage de houblon), une blanche, une brune et une bière à la framboise. Elles sont disponibles en bouteille de 75 ou 33 cl. Vous pouvez également les retrouver en vente au Plateau Campagnard.

Les projets ne manquent pas dans la tête d'Hervé et il est déjà en train de mettre au point sa future recette pour une bière de Printemps ! Dans une démarche plus globale, il aimerait relancer l'idée d'un marché de producteurs locaux à Amancey comme il en existait un dans le passé.

Nous souhaitons à Hervé et ses excellents breuvages (à consommer avec modération) pleine réussite !



Le magasin AROMACOMTOIS a ouvert ses portes !

Lancée en 2017, l'entreprise poursuit son essor, et depuis le 13 novembre, c'est une belle boutique, spacieuse et aérée, qui accueille la clientèle d'Aromacomtois.



L'authenticité des produits, réalisés à base d'essence de sapin blanc, est mise en valeur par une présentation soignée et des éléments de décor naturels : rondins, billots, feuillages, petit mobilier d'autrefois... Les parements muraux faits de planches et de végétaux sont magnifiques. Il s'agit de vraies plantes, figées en l'état pour

se conserver sans eau grâce à un procédé japonais qui remplace la sève par une solution de glycérine ! Et ça peut durer de 6 à 10 ans sans entretien...

Les portes ouvertes du 24 novembre ont permis au public de visiter l'atelier de fabrication et d'en découvrir tout le processus, de la cueillette en forêt à la distillation.

Grégory Hays dresse un bilan très positif de cette première année d'activité, particulièrement intense. L'adhésion à cette nouvelle gamme de produits a été immédiate, la demande est très forte, les 75 points de vente créés en Franche-Comté en témoignent.

Les médias ont bien relayé l'information, avec le reportage de France 3 national en janvier, l'émission Carnets Comtois, les articles dans Plantes et Santé, l'Est Républicain, Le Progrès, La Terre de chez Nous...

L'activité a été soutenue toute l'année, et la sécheresse de l'été n'a pas eu d'impact négatif, les sapins produisant plus pour se défendre contre les agressions climatiques, qu'il s'agisse de froid hivernal, de sécheresse ou de canicule...

L'aventure se poursuit, avec l'embauche à temps partiel de Sandrine BRUNNER pour la tenue du magasin. Avec peut-être à l'avenir d'autres besoins en personnel pour assurer à la fois le travail en forêt, la préparation en atelier et la commercialisation des produits.

Mais pas question pour Grégory Hays de se transformer en VRP et de délaisser la cueillette en forêt : « la nature c'est mon oxygène » !

Françoise BOURLIER



Ouverture du magasin : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h - Visites sur rendez-vous au 09 62 55 59 25

MédiasNG s'installe à Amancey

Nicolas Girardin a implanté son entreprise MédiasNG au centre d'Amancey courant 2018, dans les locaux des entreprises précédentes Clerc-info et Simple clic. Des jours de permanence ont été fixés pour alterner plus facilement le travail en clientèle et la disponibilité au bureau d'Amancey.

SON ENTREPRISE SE DÉVELOPPE SUR 2 AXES

INFORMATIQUE aux particuliers et aux entreprises, collectivités :

- Installation et maintenance d'équipements informatique
- Initiation informatique et internet
- Formations bureautiques

- Conseil, vente de matériel
- Développement d'applications web

COMMUNICATION VISUELLE :

- Réalisation de vidéos (présentation d'entreprise, de produits, courts documentaires...)
- Réalisation de sites internet vitrines et E-Commerce + référencement
- Photographie (portraits, photographies de produits, reportages photo)
- Création de brochures, flyers, cartes de visite, catalogues...

Nouveauté 2019 : prises de vues Photo/vidéo par Drone



MédiasNG - Nicolas GIRARDIN
23bis grande rue, 25330 AMANCEY
06 85 22 67 98
contact@mediasng.fr
www.mediasng.fr

Mardi de 15 h à 18 h 45
Mercredi de 9 h à 11 h 45
Samedi de 9h à 11 h 45

Finances

Le budget communal : résultat d'exécution 2017

Section de fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement			
011 - Charges à caractère général	121 537,22 €	65 - Autres charges de gestion courante	135 007,03 €
Eau et assainissement	4 371,62 €	Indemnité d'élus	28 753,48 €
Électricité	13 294,19 €	Contribution aux SIVU-SFB-SIEPA	74 311,59 €
Réseau de chaleur + combustible	20 508,35 €	Service incendie	20 284,43 €
Entretien des bâtiments	2 741,58 €	Subvention équilibre budget annexe	- €
Entretien voirie et réseaux	14 471,80 €	Subvention de fonctionnement	5 476,69 €
Assurances	9 688,18 €	042 - Opération d'ordre	5 293,60 €
Fêtes et cérémonies	11 898,54 €	014- Atténuation de produits	- €
Taxe foncière	11 297,00 €		
012 - Charge de personnel	138 450,92 €		
66 - Charge financière	9 929,40 €		
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			410 218,17 €

Recettes de fonctionnement			
74 - Dotations et participations	102 815,64 €	73 - Impôts et taxes	279 458,50 €
Dotation forfaitaire	46 841,00 €	Impôts et taxes	211 312,00 €
Dotation de solidarité rurale	35 037,00 €	Taxe additionnelle droits de mutation	13 912,50 €
Compensation État	18 773,18 €	Taxe sur les pylones	20 862,00 €
		FNGIR - IFER - TASCOM	5 772,00 €
		CVAE	18 754,00 €
70 - Produits de services	66 626,66 €	75 - Autres produits de gestion courante	116 429,27 €
Concession cimetière	1 000,00 €	Revenus des immeubles	76 429,27 €
Rbt mise à disposition employés communaux	12 562,69 €	Excédent Budget Bois	40 000,00 €
Charges locatives	51 709,42 €	77 - Produits exceptionnels	33 456,53 €
		013 - Atténuations de charges	28 343,09 €
76 - Produits financiers	1,44 €		
		Excédent 2016	116 949,25 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			744 080,38 €

Section d'investissement			
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
16 - Capital des emprunts	85 003,95 €	13 - Subventions	68 280,99 €
Rbt capital des emprunts	53 989,02 €	DETR	52 913,39 €
Versement Budget Chenevières	30 000,00 €	Département	15 367,60 €
Rbt travaux CC Loue Lison Réseau chaleur	1 014,93 €		
23 - Dépenses d'investissement	279 143,03 €	10 - Dotation	255 569,38 €
		FCTVA	14 605,54 €
001 - Déficit d'investissement 2016	233 281,44 €	Taxe d'aménagement	7 682,40 €
21 - Dépenses d'équipement	24 712,17 €	1068 - Excédent de fonctionnement	233 281,44 €
204 - Amortissement	7 777,00 €	041 - Opération d'ordre	5 293,60 €
		16 - Emprunt	169 839,74 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	629 917,59 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	498 983,71 €

Principaux investissements 2017

Travaux salle St-Michel			
Travaux TTC	42 939,80 €	Subvention	19 004,00 €
		FCTVA	7 043,84 €
Part communale			16 891,96 €

Travaux MARPA			
Travaux TTC	39 515,36 €	Subvention	33 002,13 €
		FCTVA	6 482,10 €
Part communale			31,13 €

Travaux clocher église			
Travaux TTC	14 511,00 €	Subvention	- €
		FCTVA	2 380,38 €
Part communale			12 130,62 €

Plateau surélevé RD9			
Travaux TTC	35 334,12 €	Subvention	7 710,00 €
		FCTVA	5 796,21 €
Part communale			21 827,91 €

Réhabilitation du Chemin rural de Coulans et de Fertans			
Travaux TTC	49 509,60 €	Subvention	9 902,00 €
		FCTVA	8 121,55 €
Part communale			31 486,05 €

Réhabilitation Rue de l'église - Rue du collège			
Travaux TTC	47 688,00 €	Subvention	9 468,00 €
		FCTVA	7 822,74 €
Part communale			30 397,26 €

Clôture des comptes 2017			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	410 218,17 €	Dépenses	629 917,59 €
Recettes	744 080,38 €	Recettes	498 983,71 €
Excédent réel de fonctionnement	333 862,21 €	Déficit réel d'investissement	- 130 933,88 €
Résultats 2017			202 928,33 €

Philippe MARECHAL

Fleurissement

Cette année nous avons le plaisir de partager avec vous le rapport de visite du jury départemental « Villes et Villages fleuris » organisé par Doubs Tourisme, le 18 juillet 2018.

Il nous remercie pour notre participation, et nous félicite pour notre implication dans l'aménagement paysager de notre commune qui contribue à sa valorisation, au bien-être de ses habitants et à l'attractivité de notre territoire. Vous trouverez à la suite, le rapport de visite du jury qui met en avant les points remarquables ainsi que les perspectives d'évolutions pour chacune des thématiques abordées dans la grille nationale de critères du label « Villes et Villages fleuris ».

RAPPORT :

1 : LA DEMARCHE DE VALORISATION

Points remarquables :

- Belle motivation de l'équipe de bénévoles.
- Le Plan de fleurissement est établi avec l'aide de Florysage (Mme Jolly)
- Projet de création de nouvelles liaisons douces.

Point à améliorer :

- Impliquer davantage des employés communaux dans les décisions (choix des plantes, aménagements paysagers).

2 : ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Points remarquables :

- Plantation d'un potager par les enfants de l'école

Point à améliorer :

- Essayer d'impliquer davantage les habitants (notamment les jeunes) à l'équipe de bénévoles.
- Communiquer pour faire comprendre à la population les choix entrepris par la commune pour le respect de l'environnement (loi Labbé).

3 : PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Points remarquables :

- Plantation des massifs par l'équipe de bénévoles avec l'appui des employés communaux.
- Plantes vivaces et annuelles.
- Belle harmonie des couleurs dans les jardinières de la Mairie.

Point à améliorer :

- Réflexion à mener sur la place du végétal (massifs, arbres, arbustes) dans les futurs travaux de réfection du parvis de la Mairie.

4 : GESTION ENVIRONNEMENTAL ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Points remarquables :

- Réflexion menée sur la réalisation de massifs avec des plantes moins gourmandes en eau.
- Zéro phyto même au cimetière.
- Paillage des massifs pleine terre avec du miscanthus.
- Réseau de chaleur de chaleur pour les bâtiments communaux et quelques habitants.

Point à améliorer :

- Investir dans une cuve de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des massifs. (Cet été, les massifs ont été arrosés avec l'eau pompée dans le réservoir situé place de la mairie, cette information n'était pas connue au moment du passage du jury)

5 : ANALYSE PAR ESPACE

Points remarquables :

- Les points d'aménagements paysagers sont bien répartis sur l'ensemble du village.

CONCLUSION GENERAL DU JURY :

Belle motivation des bénévoles et des employés communaux. Continuer nos projets en laissant une place importante aux espaces paysagers



La commission

La commission va poursuivre son investissement afin d'améliorer le cadre de vie, par une mise en valeur de notre village, pour le rendre plus accueillant, mieux structurer les espaces, donner une bonne image de notre commune, pour améliorer son attractivité : autant pour ses habitants que pour inciter les personnes à venir si installer, ainsi que pour les personnes de passage.

Par notre travail, nous participons à la protection de la biodiversité ainsi que celle des milieux naturels, nous voulons poursuivre nos efforts pour la valorisation paysagère de notre environnement.

Nous espérons pouvoir continuer de travailler avec Mme Jolly qui nous a très bien accompagnée jusqu'à ce jour. C'est grâce à son aide que nous avons pu avancer et améliorer le fleurissement.

Nous remercions les employés communaux pour leur travail ainsi que les conseillers et les bénévoles pour leur investissement. (Équipe plus importante que les années précédentes, nous sommes heureux d'accueillir toutes les personnes qui ont exprimé le désir de venir nous rejoindre).

Annie PETITCOLIN



COMMISSION FLEURISSEMENT - responsable Annie PETITCOLIN
Françoise BOURLIER, Chantal BURLA, Eric LOUVAT, Céline ORDINAIRE

Patrimoine

2018 a été consacrée à l'étude de gros projets pour l'année à venir

- Réaménagement bâtiment mairie dans sa totalité, (suite à la mise en conformité handicapés) ainsi que les aménagements de tous les abords
- Réhabilitation de l'ancien centre de gestion par deux appartements
- Travaux réalisés par les employés communaux : réfection des joints de la façade de la cure rue de l'église. Merci à l'entreprise Nouvelle Bolard pour le prêt de l'échafaudage. ->

Pierre RIBARD



COMMISSION PATRIMOINE - Responsable Pierre RIBARD

Françoise BOURLIER, Chantal BURLA, Jean-Michel BOURGON, Claude CUCHE, Grégory GRAND, Eric LOUVAT, Philippe MARECHAL, Gaëtan MILLE, Jean-Louis MOUROT, Gérard PARNET, Dominique BOLARD, Jean-Paul PEGUILLET

Voirie

Comme je l'avais annoncé dans le bulletin 2017 et en raison du transfert de compétence voirie vers la nouvelle communauté de communes, l'année 2018 ne devait pas être une année de réalisation de projets routiers.

La mise en place de la commission voirie communautaire avec ses nouvelles compétences a obligé le report des projets intra-muros engagés par la commune et notamment la réfection de la rue du Four pour laquelle une subvention de dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) a été acceptée.

Dans sa compétence voirie, il est à noter que la communauté de communes

prend uniquement en charge la bande de roulement ainsi que la structure de chaussée. Les trottoirs, bordures, caniveaux, murs de soutènements restent de compétence communale, tout comme les pouvoirs de police (circulation et conservation) sur les voies transférées à la communauté de communes.

De ce fait, le projet de travaux de la rue du Four comprenant la réfection

de la bande de roulement a été reporté et classé prioritaire pour les engagements de la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL) de travaux voirie 2019. La consultation des entreprises devrait être engagée dès le début de l'année 2019 afin de permettre une réalisation des travaux en 2019. Les riverains seront avertis dès connaissance du programme des travaux.

Concernant les projets 2019, un autre dossier voirie qui mobilise l'ensemble des membres du conseil municipal concerne l'aménagement du centre bourg dans le cadre du projet de réfection et de la mise en accessibilité de la mairie.

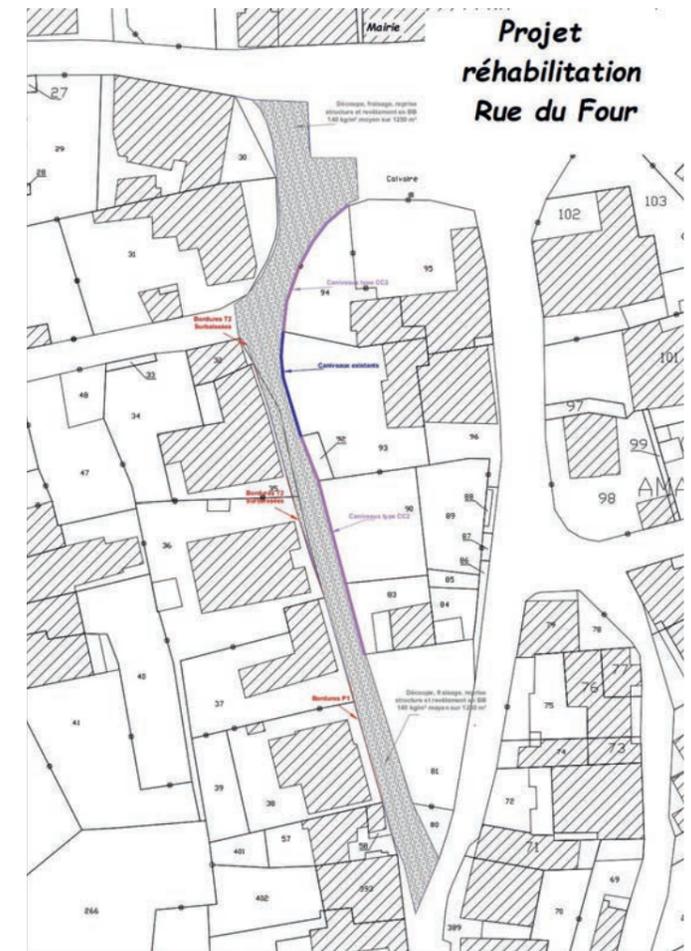
Ce projet, acté pour 2019 dans les dossiers de la commune et de la communauté de communes, doit reprendre le tracé de la grande Rue (RD 9) aux abords de la mairie, l'aménagement des carrefours du centre du village (RD9 / rue du Traineau et RD9 / rue du Four) mais également l'aménagement du parvis devant la mairie, l'aménagement des parkings, la création des cheminements piétons et l'aménagement des places et placettes attenantes y compris devant la MARPA .

Un groupement de maîtrise d'œuvre a été choisi pour l'ensemble de l'opération (mairie et espaces adjacents) et le bureau d'étude retenu pour la partie aménagement extérieur est l'agence de paysage et d'urbanisme « Au-delà du Fleuve » de Montfaucon.

À ce jour, plusieurs esquisses ont été présentées au conseil municipal et la réflexion est encore en cours sur le schéma d'aménagement final. Un point semble toutefois se dessiner sur la reprise des carrefours à une seule branche ainsi que sur l'orientation très verte et paysagère du centre bourg.



RUE DU FOUR



L'année 2019 devrait être riche en réalisations d'aménagements de voiries et ainsi apporter une amélioration importante du cadre de vie à tous les habitants, qu'ils soient riverains ou usagers.

Dans un autre registre, la commission voirie a également travaillé sur plusieurs dossiers relatifs à la sécurité, au bien-être et à la protection des usagers et des riverains.

En effet, plusieurs sollicitations de collectifs de riverains, d'usagers et de personnes résidentes dans la commune ont nécessité la mise en place de comptage des trafics et des vitesses afin de mieux comprendre les problèmes relatés sur plusieurs

voies situées à l'intérieur de l'agglomération.

Les trois secteurs étudiés ont concerné le nouveau lotissement de la Chenevière, la route départementale n° 291 qui fait la liaison Amancey-Malans et la rue de la Buchaille.

Pour le lotissement de la Chenevière, les comptages ont révélé des passages fréquents de véhicules de type

camionnettes notamment dans le sens rue des Rosiers vers rue des Prés Gras. Même si le trafic reste faible à l'intérieur du lotissement, on a pu également constater que les flux étaient nettement plus importants dans le sens rue des Rosiers vers rue des Prés Gras, sous entendant un effet transit dans ce sens de circulation. L'analyse a également fait ressortir plusieurs excès de vitesse importants en journée durant la période d'étude.

Face à ces constats, la commission a proposé la mise en place de plusieurs mesures sur les voies du lotissement :



Nouvelle signalisation sur le chemin d'entre les Haies



Entrée lotissement de la Chenevière depuis rue des Rosiers



Entrée lotissement depuis rue des Prés Gras

- Interdiction de circulation de tous les véhicules de transport de marchandises en transit dans la rue de la Chenevière et sur le chemin d'entre les Haies.
- Modification des régimes de priorité au carrefour de la rue des Prés Gras, rue Saint Claude et rue de la Chenevière.
- Application d'une mesure de restriction de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble des voies du lotissement de la Chenevière.

D'autre part et par rapport aux prochains travaux de finition des voiries de ce lotissement qui devraient se réaliser durant l'année 2019, les aménagements routiers à réaliser réduiront fortement la largeur de chaussée en la rendant plus sinueuse afin de réserver des places de

stationnements en rive de chaussée. Ces aménagements contribueront également à apaiser les vitesses pratiquées actuellement sur ce secteur. Enfin, lors de la période préparatoire de ces travaux de finition, il a été

convenu d'organiser une concertation avec les riverains pour une éventuelle création d'un plateau surélevé au niveau du carrefour rue Saint Claude - rue de la Chenevière.

Pour le dossier concernant la RD 291 de Amancey à Malans, les comptages plus anciens avaient révélé des vitesses excessives au niveau de l'entrée d'agglomération rendant les accès de la rue sur Roche et de la rue des Cerisiers particulièrement dangereux sur cet axe.

La commission a proposé la modification des régimes de priorité au niveau de ces deux accès :

- Dans le sens Malans - Amancey, une balise « cédez le passage » est implantée sur la RD 291, ce qui donne la priorité aux usagers venant de la rue sur Roche.
- Dans le sens Amancey - Malans, une balise « cédez le passage » est implantée sur la RD 291, ce qui donne la priorité aux usagers venant de la rue des Cerisiers.

Ces deux mesures sont applicables dès la mise en place de la signalisation correspondante. Toutefois, ce changement de régime de priorité ne doit pas faire oublier que même si on est prioritaire dans un carrefour, il convient de rester vigilant pour éviter tout accident.



Carrefour RD 291 (Route de Malans) avec rue sur Roche



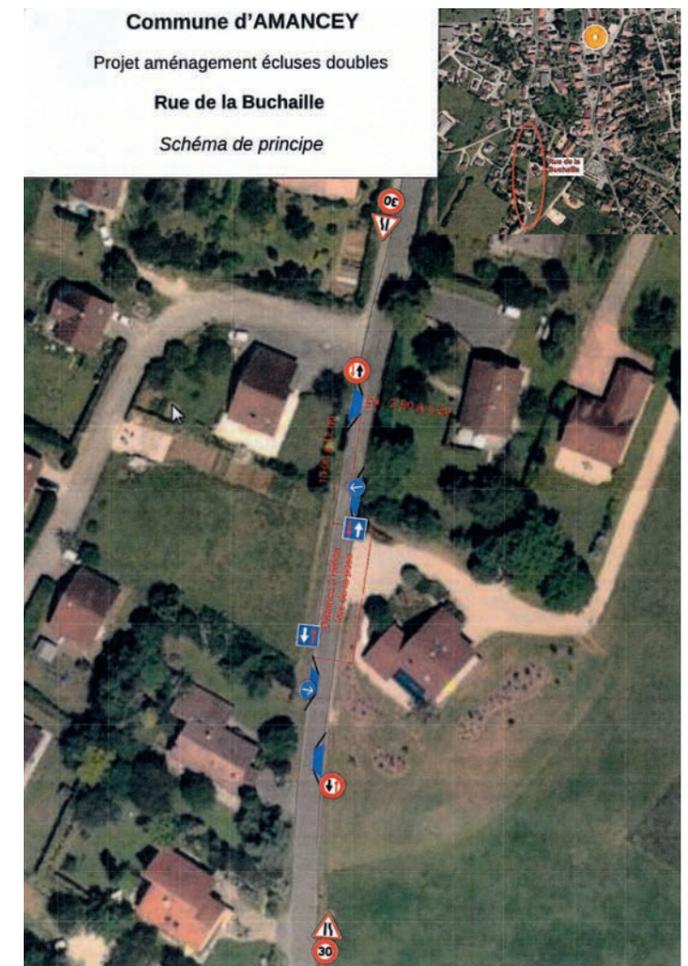
Carrefour RD 291 (Route de Malans) avec rue des Cerisiers

Concernant le dossier de la rue de la Buchaille, des comptages ont été effectués du 6 au 13 septembre 2018. Les trafics de cette rue sont de 350 véhicules / jour, ce qui démontre bien l'utilisation de cette rue comme raccourci pour les usagers utilisant l'axe Amancey-Eternoz (RD 103E).

L'analyse a également démontré que plus de la moitié des usagers dépassaient la vitesse limite autorisée à 50 km/h mais surtout qu'une vingtaine d'usagers par jour roulaient en grand excès de vitesse dans cette section de l'agglomération.

Ces incivilités sont inacceptables et c'est pour cette raison que la commission a proposé la mise en place d'un système de double écluse en « phase essai » afin de modérer les vitesses sur cette zone urbanisée. Le projet a été transmis à tous les riverains et la mise en place sera effective dès le début de l'année 2019 en fonction des conditions météorologiques.

Une nouvelle période de mesure sera effectuée durant la mise en place des dispositifs provisoires.



Ces problématiques de sécurité routière, enjeu national sur les grands axes de circulation, restent souvent difficiles à résoudre pour les élus locaux lorsqu'elles sont déclinées sur des petites voies communales. Ces voies, de faible gabarit, sont souvent

utilisées comme raccourci par des usagers irrespectueux des règles de conduite en agglomération et souvent peu soucieux de la signalisation en place et du risque d'accidents que leur conduite peut induire. J'invite tous les automobilistes que nous sommes

à prendre conscience de ces faits et à penser à toutes les règles de sécurité routière, notamment dans la traversée des agglomérations.

Éric LOUVAT

COMMISSION VOIRIE - responsable: Eric LOUVAT

Jean-Michel BOURGON, Françoise BOURLIER, Chantal BURLA, Claude CUCHE, Philippe MARECHAL, Gaëtan MILLE, Jean-Louis MOUROT, Gérard PARNET, Gaëtan PELLETRAT de BORDE, Annie PETITCOLIN, Pierre RIBARD, Laurent VOISIN



Défense extérieure contre l'incendie

Toutes les communes du Doubs doivent prendre deux arrêtés municipaux concernant la défense extérieure contre l'incendie avant le 31 décembre 2018.

C'est une obligation venant directement de la préfecture qui est soumise à un cadre juridique national définissant les grands principes.

Puis un règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (R.D.E.C.I.) élaboré par le service départemental d'incendie et secours du Doubs (S.D.I.S. 25) est notifié par le préfet.

LES GRANDS PRINCIPES

Le plus important est que les sapeurs-pompiers doivent disposer, en tout lieu et en tout temps de l'année, des moyens en eau nécessaires à l'accomplissement des différentes missions dévolues aux services d'incendie et de secours.

Le règlement apporte les informations et les obligations qui incombent aux communes de façon très détaillée :

- Qualifications des différents risques à couvrir.
- Caractéristiques techniques des différents points d'eau incendie.
- Couleur et signalisation des points d'eau incendie.
- Gestion générale de la défense incendie.
- Mise en service et maintien en condition opérationnelle des points d'eau incendie.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX POUR LA COMMUNE D'AMANCEY

Le premier arrêté a pour but de faire un état des lieux précis sur la défense incendie de la commune.

Une cartographie précise :

- les différentes zones en fonction du risque, par exemple, par rapport aux habitations isolées, aux habitations collectives, au centre bourg ancien, au classement des établissements recevant du public...
- les différents risques encourus.

La commune à l'obligation de quantité de points d'eau et de quantification de réserve en eau.

Pour notre commune, la défense incendie est bien proportionnée par rapport aux risques même si quelques points sont à améliorer.

Notamment rue de la Lavière, même si d'un point de vue réglementaire, la situation est conforme.

Suite à la construction de nouveaux bâtiments à la zone industrielle, nous avons décidé l'installation d'une nouvelle citerne incendie d'une capacité de 60m³ (après la déchèterie).

Le conseil a également validé la mise aux normes de la citerne située à l'entrée de la zone, en face Gamm'Vert, en installant un coude d'aspiration. (Capacité de 120m³).



Cas particulier, les exploitations agricoles de notre commune sont des installations classées pour la protection de l'environnement (I.C.P.E.) et à ce titre, le règlement ne formule pas de prescriptions. La défense incendie doit être assurée par le pétitionnaire du permis de construire.

Le deuxième arrêté qui a été pris par le conseil municipal décrit les obligations de la commune et du S.D.I.S en matière de contrôle des points d'eau et leur périodicité.

Pour le S.D.I.S., une reconnaissance opérationnelle tous les 2 ans en présence d'un représentant de la commune est réalisée. Ce sont les sapeurs-pompiers du centre de secours d'Amancey qui

effectuent cette opération depuis de nombreuses années.

Pour la commune, nous devons faire effectuer un contrôle fonctionnel des équipements, réaliser des actions de maintenance tous les ans et contrôler les débits et pressions des points d'eau tous les 3ans.

Gaëtan MILLE, Maire adjoint



LA DEFENSE INCENDIE EN CHIFFRES

- 22 poteaux incendie
- 3 citernes à la zone industrielle soit 300 m³ de réserve
- 1 citerne sur la place de la mairie de 150 m³
- 120m³ de réserve incendie au château d'eau
- 2 poteaux d'aspirations.
- 3 risques sur la commune :
 - risque courant faible, courant ordinaire, important.
 - risque courant faible : besoin minimal de 30 m³ pendant 1 heure.
 - risque courant ordinaire : besoin minimal de 60 m³ pendant 2 heures.



Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau d'Amancey (SIEPA)

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau d'Amancey (SIEPA) qui s'appelait à l'origine Syndicat des Eaux de la Tuffière a en charge la gestion et le transport de l'eau potable jusqu'aux réservoirs AEP situés sur le plateau d'Amancey mais également la gestion de l'ensemble de ces réservoirs.

Dans ce cadre, de nombreux et lourds investissements sont souvent nécessaires pour l'entretien et la mise en sécurité de ce patrimoine et pour assurer un service de qualité à tous les habitants.

Cette année, le réservoir d'alimentation eau potable d'Amancey, datant de 1932 et comprenant deux cuves de 200 m³ a fait l'objet d'une réhabilitation nécessaire, notamment par la reprise des deux coupôles qui étaient fortement endommagées et qui menaçaient de s'effondrer. La chambre des vannes a également fait l'objet d'une remise aux normes.



Un marché public a été attribué à l'entreprise Clauzel, installée à Épenoy et spécialisée dans la construction d'ouvrages publics de gestion des eaux.

Ce marché comprenait en caractéristiques principales :

- la démolition des deux coupôles de 9 mètres de diamètre,
- le remplacement de ces deux coupôles sur les cuves existantes,
- la mise en sécurité de l'accès aux ouvrages et chambre de vannes,
- le nettoyage et la réparation ponctuelle de la chambre des vannes.

On peut constater sur ces trois photos l'état des voutes du réservoir et les débris béton et ferrailles sur les radiers.



Photos coupôles et radier avant démolition

APRÈS TRAVAUX



Construction de dalles plates en remplacement des coupôles et nettoyage des radiers

Dans le cadre de ce marché, une variante avait été demandée à l'entreprise pour la restauration des coupôles à l'identique mais le coût de cette variante ne permettait pas de rester dans l'enveloppe budgétaire. La décision finale s'est portée sur la reprise des coupôles par deux dalles plates.

Les travaux de génie civil ont débuté fin septembre et se sont terminés en novembre 2018. Il ne reste plus que la finition de cet ouvrage par remise en place d'éléments terreux de couverture qui redonneront un aspect légèrement bombé sur ces réservoirs.

Les membres du syndicat pour la commune d'Amancey, Jean-Michel BOURGON, Eric LOUVAT,



Avant



Après

Remise à neuf des crépines d'aspiration avant distribution



Avant



Après

Remplacement des anciennes échelles d'accès dans le réservoir en acier par des échelles à crinoline en inox



Nouvelles cheminées d'aération sécurisées et étanchéité des dalles



Chambre des vannes avec réfection de la porte d'accès et la mise en place d'une passerelle en inox

Article L 210 -1 du code de l'environnement
« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général »

Centre de secours

Après plus de 34 années passées au centre de secours d'Amancey, Daniel Ordinaire peut prétendre à une retraite pompier bien méritée.

Il rentre le 20 janvier 1984 pour y retrouver une nouvelle famille pour lui... Il passe 1 classe le 1 juin 1998, devient caporal le 1^{er} janvier 2009 et caporal-chef le 1^{er} Janvier 2012. Il a été décoré en 2014 de la médaille d'Or pour 30 années de Service.

Toujours à l'écoute et disponible, Daniel a été un maillon important dans le développement des projets et formations de la caserne sans oublier son esprit de cohésion. Il fut responsable des véhicules poids lourds et de la logistique. Toujours sur

les quatre chemins, il a rendu de très nombreux services à la caserne et au Département. Le département du Doubs lui remet à titre de membre Honoraire son galon de Sous-Officiers.

Au nom de toute la Caserne nous te souhaitons une bonne et heureuse retraite... Merci Daniel !

Capitaine Patrick PETITCOLIN
Chef du centre de secours d'Amancey



L'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Amancey vous remercie pour votre générosité lors du concert organisé le 15 juin pour la petite Sacha. Nous avons, grâce à vous, verser la somme de 2900 € à ses parents pour les soutenir dans cette épreuve.

Nous voulons également vous remercier pour votre présence lors du 14 juillet et nous donnons déjà rendez-vous à vos enfants pour le spectacle et son goûter organisé le 20 janvier 2019 à Bolandoz.

Jean Simon BRENIAUX,
Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Amancey



LES SAPEURS-POMPIERS EN QUELQUES CHIFFRES :

- 112 : numéro d'urgence européen
- 18 : numéro de téléphone des Sapeurs-Pompiers
- 194 000 appels sur ces 2 numéros
- 71 Centres d'Incendie et de Secours dans le Doubs
- 3 000 personnels au SDIS 25 (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- 2 900 Sapeurs-Pompiers dont 2 500 Sapeurs-Pompiers Volontaires
- 362 Jeunes Sapeurs-Pompiers pour assurer la relève
- 32 Sapeurs-Pompiers au centre de secours d'Amancey
- 20 %, taux de féminisation dans nos casernes
- 37 620 interventions dans le Doubs en 2017
- 32 % d'augmentation de l'activité en 5 ans de 2012 à 2017
- + de 400 : le nombre d'interventions pour le centre de secours d'Amancey
- 4 équipes de garde (8 sapeurs) en 24 h et 365 jours par an à Amancey
- 1 médecin commandant pompier
- 7 véhicules au centre de secours d'Amancey
- 19 communes sont défendues par le CS Amancey
- 220 heures de formations pour un nouveau Sapeur-Pompier (à faire en 2 ans)
- 48 heures de formations obligatoire par an et par agent en caserne.
- 61 000 heures de formation pour les Sapeurs-Pompiers Volontaires du Doubs

Pour tous ceux qui désirent rejoindre nos rangs n'hésitez pas à nous contacter ou de passer nous voir le dimanche matin à la Caserne rue des rosiers à Amancey.

La ludothèque, lieu de vie autour du jeu

Chaque quatrième lundi du mois, la ludothèque itinérante Ludodou s'installe dans la salle de motricité de l'école publique à Amancey pour vous permettre de partager un temps de jeu avec vos enfants, vos petits-enfants, les enfants que vous gardez ou entre amis.

Imaginez... une salle de motricité d'école
Imaginez... une entrée par des poussettes et des chaussures encombrées
Imaginez... petits, grands, très grands enfants et adultes en train de jouer
Imaginez... des éclats de rire dans la piscine à balles, une vache à promener, des cubes à empiler
Imaginez... des indiens dans leurs tipis, des animaux à soigner, des pirates qui accostent et une barque pour aller pêcher
Imaginez... le roulement des dés sur la table, un corbeau à prendre de vitesse et des images à débusquer
Imaginez... des tours de Kaplas toujours plus hautes et des Légos à volonté
Imaginez... des conseils pour choisir des jeux et jouets à emporter
Imaginez... Non ! Vous ne rêvez pas ! Vous êtes à la ludothèque à Amancey !

POUR 2019, LES DATES À RETENIR SONT : lundis 28 janvier, 25 février, 25 mars, 27 mai, 24 juin, 26 août, 23 septembre, 28 octobre et 25 novembre.

Entre 15 h et 18 h, tout le monde peut venir jouer à la ludothèque quand il le souhaite (pendant les horaires d'école, accès en sonnant à Familles rurales). N'hésitez pas, les deux premières séances sont gratuites.

La ludothèque s'installera également à Déservillers (salle de convivialité) les lundis 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai et 8 juillet, entre 15 h 30 et 18 h 30.

La ludothèque itinérante Ludodou est gérée par Familles rurales Fédération du Doubs, en partenariat avec l'Association Familles Rurales du plateau d'Amancey, avec le concours financier de la Communauté de Communes Loue Lison.

Infos : www.famillesrurales.org/ludothèques_doubs
Contact : Cécile Bordy, 1 rue de Champagnole à Levier
03 81 89 54 43 - ludo.ludodou@famillesrurales.org



Quoi de neuf en 2018 à la BIB'ALL ?

16 JANVIER : FABRICATION DE LA GALETTE DES ROIS

Les petits de la crèche Badaboum ADMR ainsi que ceux accompagnés de leurs assistantes maternelles se sont retrouvés à la bibliothèque pour un atelier cuisine pour tout-petits. Ils ont réalisé des petites galettes des rois ainsi que de jolies couronnes. Cette animation était organisée par le Relais Familles Assistantes Maternelles d'Ornans ainsi que par la bibliothèque.



22 MARS : FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

Le 22 mars c'était la fête du court métrage à la bibliothèque. Quatre classes sont venues découvrir une sélection de courts métrages pour enfants. Le samedi après-midi, les enfants sont revenus avec leurs parents.



Plus de 140 personnes ont profité de ces projections.

29 MAI : DÉDICACE HERVÉ PERTON & DÉCOUVERTE DU MASSAGE AMMA ASSIS

Hervé Perton a présenté son livre le « Plateau d'Amancey autrefois » aux lecteurs de la bibliothèque. Delphine PAGE proposait en même temps des massages « Amma Assis » aux personnes présentes.



EN JUIN : EXPOSITION « PASSION PÂTISSERIE »

16 OCTOBRE : ATELIER CUISINE - LA SEMAINE DU GOÛT

Miam, Miam... Les petits, de la crèche Badaboum, ou accompagnés de leurs assistantes maternelles, sont venus à l'atelier cuisine organisé par le Relais Familles Assistantes Maternelles d'Ornans et la bibliothèque. Au menu : tomates en chenilles, poires en forme de souris et gâteaux rigolos.



20 OCTOBRE : ATELIER BRICOLAGE « DONNER VIE AUX VIEUX PAPIERS AVEC MILDA » & MASSAGE AMMA AVEC DEPHLINE

Le samedi 20 octobre, une vingtaine de petits et grands sont venus à l'atelier proposé par Milda. À partir de papier journal, de vieux magazines, ils ont réalisé des sacs en papier ainsi que de très jolis personnages décoratifs. En même temps, Delphine Page (masseuse à Amancey) a de nouveau proposé ses services et fait découvrir ses massages Amma Assis. Ces deux interventions ont été très appréciées.



22 OCTOBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'équipe de la bibliothèque s'est réunie pour son assemblée générale. À l'issue de cette réunion, un nouveau bureau a été élu. Bienvenue à Remi, nouveau secrétaire de l'association.

15 DÉCEMBRE : ATELIER DÉCORATIONS DE NOËL AVEC MILDA

Vous avez été nombreux ce samedi 15 décembre 2018 à participer à l'atelier avec Milda et confectionner avec de vieux papiers des décorations de Noël originales.



Bienvenue à la BIB'ALL ⇨

À la bibliothèque, c'est entrée libre !

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Judi : 16h00 - 18h00

Samedi : 14h30 - 16h00

S'abonner à la bibliothèque... c'est facile :

C'est 8 € par an pour toute une famille. C'est gratuit pour les moins de 30 ans avec la Carte Avantages Jeunes (en vente à la bibliothèque).



À votre disposition :

BD, CD, DVD, CD-Rom, Revues, Albums, Livres à écouter, Romans, Documentaires.

La bibliothèque, c'est aussi : des nouveautés toute l'année, des séries en dvd, un abonnement gratuit à Média doo (films et presse à domicile).



La bibliothèque est sur Facebook!

Retrouvez sur notre page Facebook toutes les informations de la bibliothèque : animations, horaires des vacances, nouveautés... ou sur le site : www.bibliotheque-call.fr

Nadia CHIARI



Présidente : Martine Burger
Trésorière : Yvette Hincelin
Vice-Trésorière : Christine Duvallet
Secrétaire : Remi Martin

Maison de Service Au Public



**Vous êtes de plus en plus nombreux à pousser la porte de la MSAP !!
Vous pouvez y trouver de nombreux services.**

UN ACCOMPAGNEMENT SUR LES SITES DE NOS PARTENAIRES



L'AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

- vente de timbres, enveloppes préaffranchies, emballages
- dépôt des lettres, recommandés et colis (avant 15 h pour un départ le jour même) et retrait (à partir de 15h15 à la date indiquée par le facteur).
- opérations financières de dépannage (uniquement pour les clients de la Banque Postale) : retrait et dépôt d'espèces limités à 350€ (par période de 7 jours), dépôt de chèques.



CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

Depuis le 10 septembre 2018, vous pouvez effectuer votre demande ou renouvellement de carte d'identité ou de passeport dans votre MSAP.

Démarche à suivre :

- Je préremplis les informations sur le site www.ants.gouv.fr
- Je prends rendez-vous
- Je prévois les photos d'identité et les pièces justificatives demandées
- Je réalise la demande de carte ou passeport lors du rendez-vous à la MSAP

BON À SAVOIR

EN CAS DE PERTE de permis de conduire, carte grise

La déclaration de perte peut se faire en même temps que la demande de duplicata ou de remplacement. L'administration fait parfois payer le remplacement ou le duplicata. Carte d'identité et passeport s'adresser en mairie.

EN CAS DE VOL de carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise

Déclaration de vol à faire en gendarmerie AVANT de demander le renouvellement.

Permis de conduire, carte grise, certificat de cession : toute demande (modification, renouvellement...) se fait en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

Pour ces démarches, vous pouvez vous faire aider par un agent de la MSAP. Contact au 03 81 86 79 80 - Pour votre rendez-vous, munissez-vous des identifiants et mot de passe.

La MSAP vous accueille dans les locaux de la Maison des Services à Amancey
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h
le samedi de 9 h à 12 h

La Maison de santé

CAMPAGNE ANTI-TABAC

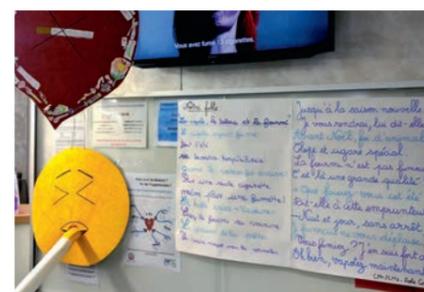
La vitalité des élèves de l'école publique d'Amancey en soutien à la campagne anti-tabac de novembre à la maison de santé.

Elèves et enseignants ont répondu à l'invitation du Dr Dubois Comtois et se sont exprimés au sujet du tabac ; un gros travail réalisé dans l'enthousiasme, source de diverses productions :

- quantité de dessins qui ont orné la maison de santé, encourageant à l'arrêt du tabac,

- une chanson moderne (« slam ») déclamée fièrement au sein de la maison de santé,
- une fable inspirée de « La Cigale et la Fourmi » illustrant le thème.

Félicitations à chacun des enfants pour leur engagement, merci à la directrice Mme Vermot-Desroches et à Mme Jacquet-Morel, enseignante.



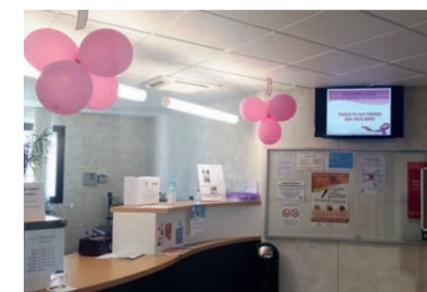
OCTOBRE ROSE

À la maison de santé, les professionnels de santé se sont mobilisés en octobre pour la campagne de dépistage du cancer du sein.

Affiches, spots vidéos, et port d'un bracelet rose durant le mois d'octobre, la maison de santé et ses professionnels se sont investis pour la campagne, à l'initiative du Dr Dubois Comtois.

Le 18 octobre, tous les professionnels s'étaient vêtus de rose ! La promotion de la santé et la sécurité des familles se décline heureusement dans ces réalisations.

Daniel GRIMON



Stop la clope,
Tu respires des produits chimiques
Dans tes poumons, tout est toxique
C'est pas bon de fumer
Le tabac ça peut tuer
S'en griller une
Cela te pique de la thune
Ta clope tu dois éteindre
Ne viens pas te plaindre

(Refrain) Stop la clope
Ok mais

Le fumeur ne pas le culpabiliser !
Le stoppeur est à encourager
L'important est d'arrêter
Pour être en bonne santé !

Toi tu peux crâner
Mais nous on n'a pas envie de fumer
Ne fume pas du goudron
Sinon tu ne sens pas bon
Tes cheveux deviennent gris
Comme ceux d'une mamie
Tu fais grise mine
Quand tu fumes de la nicotine
Tu l'auras voulu.
Tu as les doigts qui puent.

Stop la clope,
Tu respires des produits chimiques
Dans tes poumons, tout est toxique
C'est pas bon de fumer
Le tabac ça peut tuer
S'en griller une
Cela te pique de la thune
Ta clope tu dois éteindre
Ne viens pas te plaindre

(Refrain) Stop la clope ...

Tu n'es pas top
Avec ta clope
En fumant

Tu tousses tout le temps
Quand tu as commencé
Tu ne peux plus t'arrêter
Ton cerveau
Il en demande trop
La dépendance
C'est pas tendance

(Refrain) Stop la clope ...

Si tu continues la cigarette
Tu ne seras pas dans ton assiette
Tu peux être mort
Mais franchement t'as tort
Tu vas finir à l'hôpital
Et tu n'auras plus le moral
La cigarette devrait avoir une interdiction
Ça ferait moins de consommation.

Alors la cigarette
Stop arrête
Hop Hop Hop arrête la clope.

La Marpa est une résidence en autonomie

C'est un petit havre de paix où vivent 21 personnes de plus de 60 ans qui ont toutes choisi de venir ici, afin de retrouver une qualité de vie et une sérénité, dans un cadre paisible, bienveillant et sécurisé.

Chacun chez soi, en autonomie, dans un petit appartement indépendant, cocooné par une petite équipe attentionnée. L'objectif de la Marpa est aussi d'être un lieu de vie ouvert aux personnes extérieures isolées ou non, qui souhaitent profiter des prestations ou participer aux activités, passer un moment convivial en compagnie des leurs amis, anciens voisins ou nouvelles connaissances !

Les activités, les repas, les goûters sont ouverts à tous. Le planning des activités est envoyé chaque mois aux mairies des villages voisins, il est aussi mis à disposition à la Marpa, ou par mail (à la demande).

L'ANNÉE ÉCOULÉE EN PHOTO !



Chant avec Denise et Claude



Après-midi avec les lycéens et élèves de Levier



En visite chez notre voisin brasseur



Carnaval des écoles d'Amancey



Repas chez Marle



Visite des jardins de la Saline Royale



Atelier sur le patrimoine de l'UNESCO avec une chargée de mission de la Saline Royale



Gym avec Françoise



Au revoir Françoise



Merci la Clef des chants



Merci Accord Joyeux



Atelier cuisine



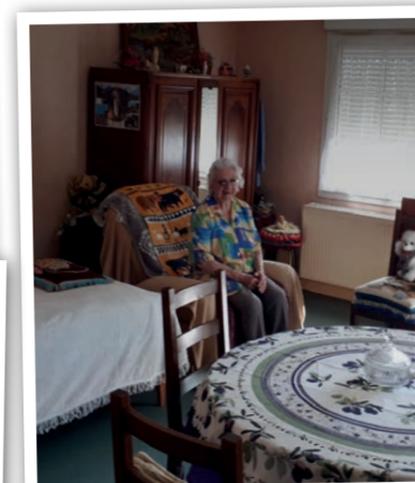
Anais pour le concours Silver Fourchette à Besançon



Vœux du CA avec notre présidente bienveillante



Fête de la Musique



Solange, 18 ans de MARPA

LES NOUVEAUX PROJETS

• Dès le printemps 2019, les « MARDIS MARPA » : une journée de la semaine avec un repas et une activité de début d'après midi (activité, conférence, débat, ateliers, ...), spécifiquement ouverte aux anciens du secteurs et ou à toutes les personnes qui se sentent isolées.

• D'ici 2 ans : un agrandissement de la Marpa !!!

Marpa «Les Chenevières»

5 rue des Prés Gras, 25330 AMANCEY
03 81 86 55 42 - marpa.amancey@orange.fr

Président : Mme Monique MARION
Responsable : Mme Pascale DÉJARDIN STEINMANN

Balades & Randonnées entre Loue et Lison

En 2018, pour la trentième année, les associations du secteur ont proposé leur « Programme de Découverte du Pays ».

Cette année, ce programme a démarré à la mi-avril et se termine comme depuis plusieurs années déjà, par la Marche du Téléthon le 8 décembre à Bolandoz.

Quelques nouveaux accompagnateurs sont venus remplacer des partants et proposer de nouvelles sorties.

Dans l'ensemble, la météo a été assez favorable, et même parfois un peu trop caniculaire. Les participants venaient de toute la région et même parfois d'assez loin pour ceux en vacances dans les environs. Au fil des sorties, nous avons plaisir à retrouver des randonneurs qui nous accompagnent depuis de nombreuses années.

Un grand merci à la commune d'Amancey qui nous a soutenus financièrement cette année.

Bernard LEFÈBVRE, pour l'équipe d'animation



Communauté de Communes Loue Lison

La CCLL vous propose un coup d'œil sur les projets de 2018...

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Depuis mars 2018, la CCLL pilote l'élaboration d'un PCAET. C'est une démarche faite par et pour le territoire. Associations locales, partenaires économiques et agricoles, élus et citoyens contribuent et s'engagent face aux défis climatiques à relever, en partageant une vision et une envie d'agir pour le territoire.

Cette large concertation a pris la forme de trois ateliers, chacun rassemblant de 50 à 70 partenaires qui ont ainsi contribué à la construction de la démarche.

Une ambition forte est portée : être autonome en énergie dans 30 ans, soit produire localement et durablement toute l'énergie consommée d'ici 2050. Cela signifie réduire les consommations d'énergie (et donc, la facture énergétique des ménages, entreprises et collectivités), produire plus d'énergie verte, développer les circuits de proximité, permettre à tous de se déplacer en polluant moins, ou



L'atelier «Stratégie» du 10 octobre à Quingey

encore préserver la nature et les paysages. Investissement d'ampleur ou simples gestes du quotidien, toute initiative est un pas de plus vers la transition écologique !

CENTRE AQUA LUDIQUÉ NAUTILOUÉ

2018 aura apporté des nouveautés à Nautiloué. Côté activité, le cardio circuit training, est venu compléter le panel proposé, pour les amateurs de plaisirs intenses.

Côté bassin, un investissement de 25 000 € a été réalisé sur l'éclairage pour installer des leds, plus économes en énergie.

Mais à Nautiloué, 2018 aura surtout été marquée par une fréquentation exceptionnelle grâce à un été aux températures tout aussi exceptionnelles.

Avec quelques 40 000 entrées dans l'année (hors activités encadrées et accueils de groupes), un record a été enregistré depuis la construction du centre en 2008.

2008 - 2018 :
Nautiloué a 10 ans.

Un anniversaire tout en festivités. Tournois de water-polo et de volley, structure gonflable, relais natation, spectacle clownesque familial : chaque mois le programme se déclinera en rendez-vous conviviaux jusqu'en juillet 2019.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Chaque jour, chacun utilise de l'eau pour la douche, la vaisselle, les WC, la lessive. Après usage, ces eaux sont polluées et doivent être épurées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Les habitations qui ne sont ou ne peuvent être raccordées à un assainissement collectif relèvent du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Afin de permettre une mutualisation des moyens humains et financiers, le SPANC est géré au niveau intercommunal. Ce service public est avant tout un moyen de faire

connaître la réglementation et de proposer des solutions afin de garantir un assainissement individuel efficace et respectueux de l'environnement.

En 2018, l'arrivée d'un technicien à temps complet a permis de réaliser plus de 300 diagnostics.



MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

À Amancey et à Quingey, les agents des MSAP informent et accompagnent toute personne qui le souhaite dans ses démarches administratives sur les sites Internet des partenaires : CPAM, CARSAT, CAF, Pôle Emploi, MSA, Trésor Public, Agence Nationale des Titres Sécurisés (pour les modifications ou renouvellement de cartes grises, permis de conduire ou certificats de cession). Des entretiens gratuits et confidentiels avec un juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles sont également possibles.

À Amancey, l'accueil est partagé avec l'Agence Postale Intercommunale dont les locaux jouxtent ceux de la MSAP, dans la Maison des services.

Depuis septembre 2018, la MSAP d'Amancey est équipée pour enregistrer les demandes de cartes d'identité et de passeports. Un véritable service de proximité puisque c'est également à Amancey que les documents pourront être retirés. Et cela, quelque soit le lieu d'habitation du demandeur.

La MSAP d'Amancey en 2018, c'est environ 750 sollicitations de janvier à octobre, dont un tiers porte sur les impôts, et une centaine sont des demandes de cartes d'identité ou de passeports en septembre et en octobre.

L'Agence Postale Intercommunale a enregistré plus de 7 300 visites entre janvier et octobre 2018.

CONTRAT TERRITORIAL JEUNESSE

Le CTJ signé entre le Département du Doubs, la CCLL, Familles Rurales d'Amancey et les Francas de Quingey permet de proposer aux jeunes de 11 à 17 ans diverses activités que ce soit dans les collèges (collèges publics de Quingey et d'Ornans, collège privé d'Amancey), le vendredi soir, le samedi après-midi ou pendant les vacances scolaires.

Trois semaines Sport Adik se sont déroulées cet été à Quingey ainsi qu'une semaine pendant les vacances de Toussaint. 52 garçons et filles ont pu découvrir de nouveaux sports tels le kin-ball, le flagfoot ou le nihockey. Tout cela dans une ambiance conviviale et détendue.

Sur le secteur d'Amancey, l'année a été riche avec un camp itinérant en été, des sorties VTT, ski, la découverte



du floorball, de l'accrogym, du kin-ball et des baptêmes de plongée. Un projet a été mené autour des abeilles avec la mise en place de ruches. À l'automne, les ados ont fabriqué et vendu du jus de pomme afin d'autofinancer de prochaines activités. Quelques uns ont aidé au montage du chapiteau 39.01, assisté à des spectacles et se sont même initiés au cirque. Ils ont aussi organisé une soirée Fort Boyard avec les adolescents de Familles Rurales d'Ornans.

VOIRIE

Compétence prise au 1^{er} janvier 2018, la voirie dite d'intérêt communautaire a tout d'abord dû faire l'objet d'une définition :

chaque commune a listé les rues sur lesquelles la communauté de communes intervient pour ce qui est des travaux sur la chaussée.

Côté investissement, ce sont les travaux prévus par les communes antérieurement au transfert de la compétence qui ont été priorités.

Ainsi, au titre du budget 2018, près de 800 000 € TTC ont été consacrés à la voirie de 12 communes du territoire : Amancey, Charnay, Durnes, Epeugney, Eternoz, Fourg, Lavans-Quingey, Lizine, Mesmay, Montgesoye, Myon, Silley. La plupart des travaux seront

terminés avant la fin de l'année 2018 mais certains se dérouleront au printemps 2019.

Les très fortes intempéries de juin ont causé des dommages importants à un certain nombre de voiries d'intérêt communautaire. La CCLL a procédé rapidement à leur remise en état pour un montant total de 33 564 € à Cademène, Cessey, Fourg, Nans-sous-Sainte-Anne et Quingey.

COOPÉRATIONS CULTURELLES

Deuxième année consécutive que le chapiteau 39.01 de la Cie Ordinaire d'Exception s'installe à Amancey. Du 11 avril au 30 juin, les visiteurs ont assisté à des spectacles, des concerts, participé à des soirées conviviales, à des

événements caritatifs, ... Même le Conseil communautaire de juillet s'est tenu dans cet espace unique ! Plus de 3 500 personnes ont été accueillies sous le chapiteau. Sans oublier les 800 élèves des classes alentour venus assister aux spectacles proposés en temps scolaire. Ce beau projet a vu le jour grâce à la Mairie d'Amancey mais aussi et

surtout grâce au Contrat de Coopération Culturel signé entre le Département du Doubs et la CCLL.

À l'automne, la Compagnie du Colibri, compagnie de théâtre bisontine, a posé ses valises en territoire Loue Lison pour une semaine de résidence afin de travailler sur son nouveau spectacle. Lors de son accueil du 7 au 13 octobre dans les locaux de l'association d'insertion TRI à Quingey, une présentation du spectacle en cours de création a été faite. La compagnie a également joué deux fois son dernier spectacle Un Noël tzigane, aux élèves de Quingey ainsi qu'à un public familial à Myon. Chaque représentation a été suivie d'un moment d'échanges avec le public, l'occasion de tout savoir de la façon dont la compagnie travaille. Cette résidence était également soutenue par le Département dans le cadre de la saison culturelle Des artistes à la rencontre des territoires.



Échanges avec la Cie Colibri à Quingey

CLECT

En fait, la CLECT porte plutôt bien son nom. À chaque transfert d'une compétence entre les communes et la communauté de communes, l'évaluation du coût de cette compétence est légalement réalisée par une commission composée d'au moins un représentant de chaque commune.

Cette commission s'appelle la Commission Locale d'Évaluation

des Charges Transférées. Elle a obligation de se réunir et de proposer des montants d'attributions de compensation qui seront versées par les communes à la CC pour lui permettre d'assumer l'exercice de la compétence à sa place. Et inversement, s'il s'agit du transfert d'une compétence de la CC aux communes.

Le transfert de la compétence voirie des communes membres vers la CCLL au 1^{er} janvier 2018 a nécessité le calcul

du transfert des charges désormais supportées par la communauté de communes. La CLECT s'est réunie six fois au cours du premier semestre pour aboutir à un consensus permettant à la CCLL d'assumer correctement la compétence de gestion de la voirie d'intérêt communautaire (chaussée) tout en respectant les budgets communaux.

UN NOUVEAU LOGO

Fruit de la fusion de trois intercommunalités et de deux communes ayant chacune leur propre logo, la CCLL se devait de se doter de sa propre identité visuelle.

Pour cela, les élus ont fait un choix audacieux : celui de proposer aux collégiens de plancher sur des esquisses dans le cadre d'un concours. Les quatre établissements du territoire ont accepté de relever le défi. Parmi la soixantaine reçue, cinq propositions ont été sélectionnées. Une graphiste les a retravaillées pour réaliser trois propositions de logos définitifs adaptés aux contraintes techniques d'utilisation future. Le Conseil communautaire, par vote à bulletin secret, a tranché. Le logo retenu reprend les éléments majeurs des paysages entre Loue et Lison.

Le collège Pierre Vernier d'Ornans où était scolarisé l'élève à l'origine du logo a accueilli, en remerciement, une performance artistique de la Compagnie Teraluna. Un écocup sur lequel figure le logo a été remis à chaque participant.



Les trois logos retravaillés par la graphiste avec, au milieu, le logo retenu

TRÈS HAUT DÉBIT

Le déploiement de la fibre optique mené par le syndicat Doubs Très Haut Débit se poursuit. En 2018, les premières communes de la CCLL ont accueilli le FTTH, c'est-à-dire la fibre pour les particuliers : autour de Nans-

sous-Sainte-Anne et entre Epeugney et Goux-sous-Landet. Désormais, les foyers peuvent s'y raccorder via les prestataires de leur choix (liste des opérateurs proposant des offres sur www.doubs-thd.fr). La totalité du territoire Loue Lison sera couvert d'ici 2022.

Pour répondre à leurs besoins spécifiques, les entreprises bénéficient de fibres dédiées appelées FTTE. Celles-ci ont été déployées pour les zones d'activité des secteurs d'Ornans, Tarcenay, Amancey et Cléron.

AIDES AUX ENTREPRISES

Une entreprise, c'est un pari et c'est parfois aussi une prise de risques. Pour accompagner les entreprises dans leur installation ou dans leur développement, la CCLL a mis en place une aide à l'immobilier d'entreprise. Il s'agit de soutenir financièrement les TPE/PME (hors secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche) dans l'achat de locaux existants, dans la construction d'un bâtiment ou dans l'extension de bâtiment existant à condition, bien sûr, que le projet se situe sur le territoire Loue Lison.

Tout au long de l'année, plusieurs dossiers ont bénéficié de subventions : SARL MTBI à Cléron, SAS Bois et sciages à Montrond-le-Château, SCI Oryx à Quingey, SCI Helvetium/SARL Alber à Epeugney, SCI SCB Tourisme/SCI La Croix de Sompré à Mouthier-Haute-Pierre, SAS Au petit bonheur à Amondans, SCI Ric Jung à L'Hôpital-du-Grosbois, Girard Energie Bois à Villers-sous-Montrond, SCI JCDG à Lavans-Pessans.



Les aides aux entreprises signées en octobre

GROUPE ENTREPRISES TERRITOIRE

La CCLL a passé une convention avec la CCI du Doubs pour renforcer les liens entre élus et entreprises. La chambre consulaire propose ainsi la mise en place d'un Groupe Entreprises Territoire

(GET) Loue Lison qui se traduit dans un premier temps par trois réunions à travers la communauté de communes entre le 13 décembre à Quingey et le premier trimestre 2019. Ces temps

d'échanges permettront de partager les enjeux du développement économique et de mettre en cohérence les actions de la collectivité avec les besoins des acteurs locaux.

POUR TOUTES QUESTIONS

• **Aides aux entreprises**
Remi MARTIN - 03 81 86 58 38
r.martin@cclouelison.fr

• **PCAET**
Ophélie BORNAND
03 81 63 54 76 - 06 73 74 91 90
o.bornand@cclouelison.fr

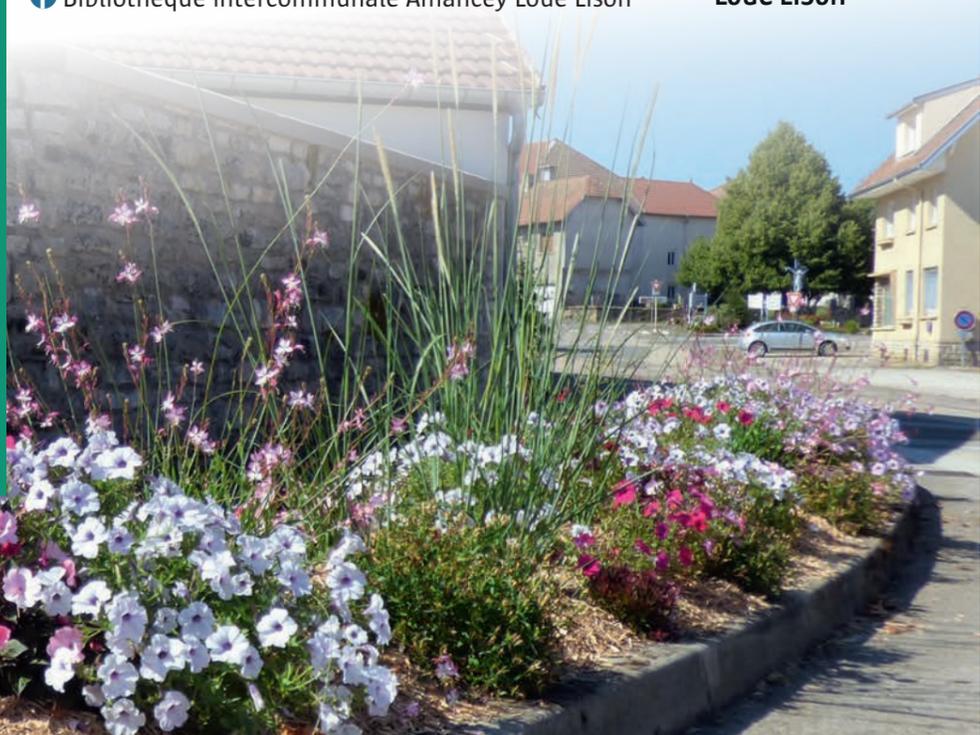
• **MSAP Amancey**
Maison des Services - 13 rue du Four
03 81 86 79 80
contact@msap-amancey.fr

• **MSAP Quingey**
15 place d'Armes
rspquingey@gmail.com

• **Nautiloue**
Fabrice STOLTZ - 03 81 57 58 59
nautiloue@cclouelison.fr

POUR RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ ET TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Communauté de Communes Loue Lison
7 rue Edouard Bastide - 25290 Ornans
03 81 57 16 33
www.cclouelison.fr - www.nautiloue.fr
f Communauté de Communes Loue Lison
f Bibliothèque intercommunale Amancey Loue Lison



École Palmyr Uldéric Cordier



C'est sous un soleil radieux et en musique que 156 enfants ont fait leur rentrée dans notre belle école. Répartis dans 6 classes autour de Mme Petithuguenin (TPS-PS-MS), Mmes Pichard et Bertrand (MS-GS), Mme Marchon (GS-CP), Mme Esseiva (CP-CE1), Mme Jacquet-Morel (CE2-CM1) et Mme Vermot-Desroches (CM1-CM2), ils entament une nouvelle année scolaire avec au programme, une kyrielle de projets.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel est présent dans notre école ; 4 classes font partie du dispositif École et cinéma ; les élèves ont pu assister ainsi à trois séances au cinéma Eldorado à Ornans. Ils ont vu :

- Adama, un très beau film d'animation de Simon Rouby.
- Edwards aux mains d'argent de l'excellent Tim Burton.
- Tout en haut du monde de Rémi Chayé.
- La ruée vers l'or de Charlie Chaplin.
- Le magicien d'oz de Victor Fleming.

Le vendredi 19 janvier, les élèves de GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2 ont assisté au spectacle musical « Les percutes à Broadway » au CAL à Ornans. Les comédiens ont chanté plusieurs extraits de comédies musicales célèbres comme « Mary Poppins » ou « West Side Story », ceux-ci étant accompagnés de musiciens percussionnistes. Un moment magique !

Dans le cadre de la fête du court métrage, la classe des GS-CP s'est rendue à la bibliothèque d'Amancey jeudi 15 mars et la classe des MS-GS vendredi 16 pour visionner 3 courts métrages sur le thème de la musique. Ils ont vu :

- Rhapsodie pour un pot au feu
- Le petit bonhomme de poche
- Le dragon et la musique
- «One, Two Tree»

La chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale de Franche-Comté organise comme chaque année le concours « Dessine-moi un artisan! ». Par le biais de ce concours, elle souhaite connaître la représentation que se font les enfants des métiers de l'artisanat. Les 25 apprentis de la classe de CM1-CM2 ont taillé leurs crayons, esquissé, effacé, dessiné, modifié puis colorié leur artisan préféré. Le 21 mars 2018 à 15h, Coline, Loukas et Joann-Rose ont été reçus à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ils ont remporté les 2^e, 8^e et 9^e prix grâce à leurs très beaux dessins : une poissonnière, un horloger et une glacière !

Pour la Grande lessive, l'édition de mars 2018 avait pour thème « Pierres à images, pierres à imaginer ». Chaque élève a réalisé une composition plastique qui a été suspendue sur une corde à linge dans le hall du groupe scolaire.



L'association « Lire et faire lire », créée notamment par l'écrivain Alexandre Jardin, est intervenue dans notre école avec des membres bénévoles, Mme et M. Charbonnier. Grâce à leur disponibilité et leur enthousiasme, ces personnes ont fait découvrir à nos élèves de cycle 2 des albums de jeunesse, hors de la classe, dans une ambiance plus intime en petits groupes. Les enfants ont beaucoup aimé ces interventions, moments de détente au service de l'imaginaire.

Pour faciliter la lecture à tous et à tout moment, Crocolire, une boîte à lire mobile a été réalisée par les élèves de cycle 2. Les enfants ont réfléchi au fonctionnement de la boîte à lire, et ont écrit les règles d'utilisation. Après avoir peint la boîte et voté pour son nom, c'est heureux qu'ils ont mis en place Crocolire dans l'école. Ainsi, par petits groupes de bénévoles, les élèves déplacent régulièrement la boîte à lire, rangent les livres qui s'y trouvent. Ces ouvrages, apportés par les élèves eux-mêmes, ou bien donnés par la bibliothèque sont donc appelés à voyager librement pour partager le plaisir de lire. Quelques parents ont déposé aussi des livres d'adultes. Crocolire s'adresse à tous !

Le 11 juin, les GS-CP-CE1 sont allés visiter le Centre Familial pour une Culture Musicale et Artistique (CFCMA) à Fertans. Ils ont été chaleureusement accueillis par les professeurs. Divisés en petits groupes, ils ont pu ainsi découvrir et essayer de nombreux instruments : flûte, violoncelle, xylophone, batterie, violon, alto, guitare, piano, harpe, accordéon. Quelle chance !



Le vendredi 25 mai, les classes de maternelle et la classe de GS-CP se sont rendues sous le chapiteau 39-01 pour voir le spectacle « Dôm'Pouce » de la Compagnie Anorme. Ce spectacle vivant proposé par deux artistes mêlait la danse et l'acrobatie aérienne sur un dôme à la musique.



ÉDUCATION SPORTIVE

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à une séance de lutte organisée par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et Mme Elodie Pasteur conseillère pédagogique.

Au programme : échauffement avec Olivier (USEP), constitution des équipes avec Mme Pasteur et les enseignantes. Les équipes se sont confrontées au jeu d'opposition collective: « Les voyageurs et les brigands » (Les brigands empêchent les voyageurs de traverser la zone de tapis). Ensuite se déroulait le jeu « Le béret » (opposition individuelle entre compétiteurs du même chiffre donné). D'autres jeux comme « La moule et le rocher », « Passer derrière son adversaire » ont aussi été proposés.



La classe de CP-CE1 et de CE2-CM1 se rendent tous les vendredis matins à Nautilou à Ornans pour l'apprentissage de la natation : parcours vert pour les débutants, bleu et rouge pour des élèves plus à l'aise avec l'eau. L'objectif général est de développer une motricité aquatique et de construire l'autonomie chez l'élève.

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, À L'ENVIRONNEMENT ET À LA SANTÉ

Le permis Internet qu'est-ce que c'est ? C'est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. Si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles de prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), sur Internet, c'est la même chose. Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet. C'est ce qu'apprennent les élèves de CM1/CM2 chaque fin d'année. À l'issue de cet apprentissage, ils passent un test avec le gendarme chef Luthi de la gendarmerie d'Amancey et valident le « permis Internet ».

Max Jaclain, intervenant bénévole SNCF, était présent pour une matinée dans la classe de CE2-CM1 de Nathalie Jacquet-Morel afin de sensibiliser les élèves à la sécurité le long des voies de chemin de fer, sur les quais ainsi qu'au comportement citoyen dans le train.

Le SYBERT est un établissement public chargé du traitement de nos déchets ; au-delà de cette mission, il mène aussi des interventions en classe pour sensibiliser les enfants au tri des déchets. C'est ainsi que Julie Bréant est venue dans la classe des CM1-CM2 trois matinées.



Grâce à elle, les élèves ont appris et révisé plein de choses au sujet des différentes poubelles (benne à verre, poubelle noire, jaune, ressourcerie, déchetterie, composteur...), des déchets recyclables ou non, de la pollution engendrée par notre surconsommation. Et surtout ils ont réfléchi aux moyens de consommer autrement en limitant la production de déchets, en évitant de succomber aux produits vantés par la publicité, en achetant le nécessaire et non pas le superflu ; bref, ils ont cherché à protéger la planète et à consommer malin !

Suite au travail en classe avec Laurine Perdrix du SYBERT, sur le gaspillage alimentaire, les élèves de CE2/CM1 se sont rendus à la MARPA pour cuisiner du pain perdu aux résidents. Ils ont aussi participé au quizz préparé par le SYBERT et aidé les résidents dans leur réponse. Nous remercions Pascale la directrice et les résidents de la maison pour leur accueil.



Lundi 24 septembre, M. Bernard Maréchal est venu avec d'autres membres de l'association « La pommée » pour fabriquer du jus de pomme dans la cour de l'école. Les élèves et les maîtresses avaient apporté des kilos de pommes que les membres de l'association ont hâchés, puis pressés dans leur matériel mobile et efficace. Quel couleur, ce jus et quel goût authentique !!



Comme chaque année, au mois de septembre, tous les petits éco-citoyens de l'école Cordier consacrent une journée à l'opération « Nettoyons la nature ».

Vendredi 28 septembre, sous un soleil radieux, munis de gants très épais et vêtus de chasubles blanches, les petits de maternelle ont ramassé les déchets de l'aire de jeu, du verger, du terrain sportif en herbe et du terrain multi-sports de 10h30 à 12h. Les plus grands ont nettoyé les abords de l'école et de la salle polyvalente puis ils sont partis en direction du stade en passant par le lotissement, poussant les brouettes et traînant les grands sacs poubelle verts.

Les déchets les plus collectés sont les mégots de cigarette et les bouteilles en verre; mais les enfants ont aussi ramassé des chaussettes, des barres de métal, beaucoup de plastique, du carton et du papier.

Ils ont été surpris par le nombre de déchets ramassés sous le hangar à vélos de l'école et de trouver autant de mégots au pied même des poubelles...



Pour la Semaine du Goût, toutes les classes ont cuisiné, goûté...

- Après avoir joué et nommé les fruits du coin cuisine, les enfants de TPS-PS-MS ont terminé la semaine en réalisant une compote pomme/coing qu'ils ont dégustée avec plaisir.
- Chaque élève de MS-GS a apporté le légume de son choix et après les avoir nommés, reconnus en les touchant et disposés pour réaliser un visage (à la manière d'Arcimboldo), les élèves ont réalisé 2 délicieuses soupes : une avec toutes sortes de légumes et l'autre avec des courgettes et de la vache qui rit. Ils se sont tous régalés ! Vive les légumes ! Et le jeudi d'après, ils sont allés visiter les serres du jardin de Zélie (situées derrière l'école) afin de voir comment poussaient les légumes. Ils ont pu découvrir des légumes assez peu connus.

- La classe de GS-CP a reçu la visite de Mme Débois-Mologni qui a présenté sa bergerie avec des photos des différents moments de fabrication du fromage. Les élèves ont goûté différents fromages ainsi que les yaourts. Ils ont tout aimé ! Pour terminer cette activité, les élèves ont pu, à leur tour, mouler et observer les fromages frais. Après le départ de Sophie et grâce à ses conseils culinaires, les enfants ont réalisé une pâte et ont fabriqué une pizza : moutarde-tomate- fromage de brebis . Quel régal ! Vivement le printemps, toute la classe ira visiter la bergerie et voir les agneaux .

- Le mardi 3 octobre, la classe de CP-CE1 est allée visiter la bergerie de Sophie à Bolandoz. Les enfants ont vu la salle

de traite. Une brebis produit 1 à 2 litres de lait par jour soit 10 fois moins qu'une vache. Ils ont pu approcher et caresser les brebis. Actuellement Sophie traite 24 brebis. Les brebis se nourrissent de foin, de paille, de maïs concassé. Pour entrer dans la pièce où le fromage est fabriqué, il a fallu mettre des protections et se laver les mains par mesure d'hygiène. Sophie avait préparé du fromage frais, les enfants ont pu mouler chacun un fromage. Ils ont également pu goûter les fromages et les yaourts et sont repartis avec leur fromage. Le jeudi suivant, Sophie a apporté du lait frais et les enfants ont fait des yaourts qu'ils ont pu déguster.



- En cherchant des mots en (in), Inès dans la classe des CE2-CM1 a trouvé tarte « Tatin » ! Sa mamie Marie-Françoise nous a gentiment donné sa recette. MIAM !!!
- une pâte brisée (250g de farine bio, 125 g de beurre au lait cru du chalet d'Amancey, sel, eau tiède)
- 8 pommes (du verger de la maîtresse, variété : les Belles de Salins)
- 80 g beurre au lait cru du chalet d'Amancey
- 100g sucre
- Sucre vanillé
- Cannelle

Faire la pâte brisée. (la mettre au frais 30 minutes à 1 heure)
Eplucher et couper les pommes en deux ou en quatre, enlever les pépins.
Dans une casserole faire fondre le sucre avec le beurre afin d'obtenir un beau caramel.
Mettre le caramel dans un moule à bord lisse (5 à 6 cm de haut).
Disposer les pommes bien serrées, saupoudrer de sucre vanillé et de cannelle.
Disposer la pâte brisée en couvrant bien les pommes.
Faire cuire à 210 °C. 40 à 50 minutes selon la variété des pommes.
Une fois la tarte cuite, attendre un moment avant de la retourner sur un plat.
Bonne dégustation !



- Jeudi 11 octobre la classe de CM1-M2 a visité le fournil d'Amancey. Accueillis chaleureusement par le boulanger, son apprenti et son ouvrier, les enfants ont découvert et suivi les étapes de fabrication des baguettes, des miches, des croissants, des petits pains, des marguerites, des couronnes...avant de rentrer à l'école, ils ont goûté 4 pains différents : le pain au seigle noir, au maïs, aux noix et aux graines. Puis, la tête remplie d'informations et les vêtements tout blancs de farine, ils ont remercié leurs guides et sont repartis avec à la main un petit pain tout chaud garni de barres de chocolat ! Impossible de ne pas le dévorer même à 11h du matin !



Les élèves de CE2, CM1, CM2 de l'école ont appris à tailler les pommiers du verger municipal grâce à l'aide précieuse des membres de l'ADCN (Association de Découverte et de Connaissance de la Nature)(Ceci est un acronyme!!) . La séance de taille était doublée d'une séance de greffe à l'anglaise. Que faut-il retenir de cette séance ?

- Le pommier doit avoir la forme d'un parapluie à l'envers.
- Il faut couper de telle façon que les branches poussent vers l'extérieur.



- On peut étaler du mastic cicatrisant.
 - Il est important de retourner la terre au pied de l'arbre et de désherber, pour que les racines de l'herbe ne concurrencent pas le système racinaire de l'arbre, en prenant soin de ne pas abîmer les racines.
 - Le pommier souffre s'il a des pucerons, ses branches se recroquevillent.
 - N'oubliez pas le dicton : « Taille tôt, taille tard , rien ne vaut la taille en mars. »
- Gaëtan M, (2^e adjoint à la municipalité), Sébastien G (ONF), Pierre P, Pierre J, Bernard L, Michel C et Daniel D ont bien mérité un petit café et un petit bout de galette.



C'est sous un soleil généreux que les enfants des 6 classes ont prêté symboliquement leurs jambes aux malades atteints de leucodystrophies lors d'un cross inter-classes pour ELA. Cette campagne de solidarité a commencé le lundi 15 octobre dans la classe des CM1-CM2 par la dictée d'Ela. À chaque édition, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat des enfants d'Ela contre la maladie. Ce texte fait ensuite l'objet d'une dictée, le même jour dans toute la France. Cette dictée écrite par Alice Zeniter n'est pas tant un concours d'orthographe qu'un moment d'échanges sur le solidarité, le respect, le handicap. Puis le mardi 16 octobre, les élèves ont chaussé leurs baskets et sous les yeux de parents et grands-parents venus les encourager, ils ont couru autour de l'école pour soutenir l'association européenne ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Un grand merci à tous les participants.



Pour commémorer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre 14-18, une cinquantaine d'enfants ont répondu présents à la demande de leurs maîtresses et se sont retrouvés le dimanche 11 novembre devant le monument aux morts à 11h15. Certains d'entre eux ont lu les biographies de soldats morts pour la France natifs d'Amancey. Parmi eux de nombreux pompiers du centre de secours d'Amancey. Les enfants ont déposé des pensées au pied du monument ; d'autres élèves ont lu des lettres de Poilus toutes plus poignantes les unes que les autres. Et tous ensemble, ils ont chanté deux couplets de la Marseillaise.



Sollicités par les médecins de la maison de Santé d'Amancey, les enfants des classes de Mmes Marchon, Jacquet-Morel et Vermot-Desroches ont participé au #MoisSansTabac.

- Les GS-CP ont réalisé un très gros cœur et un smiley jaune pour dénoncer les dangers du tabagisme.



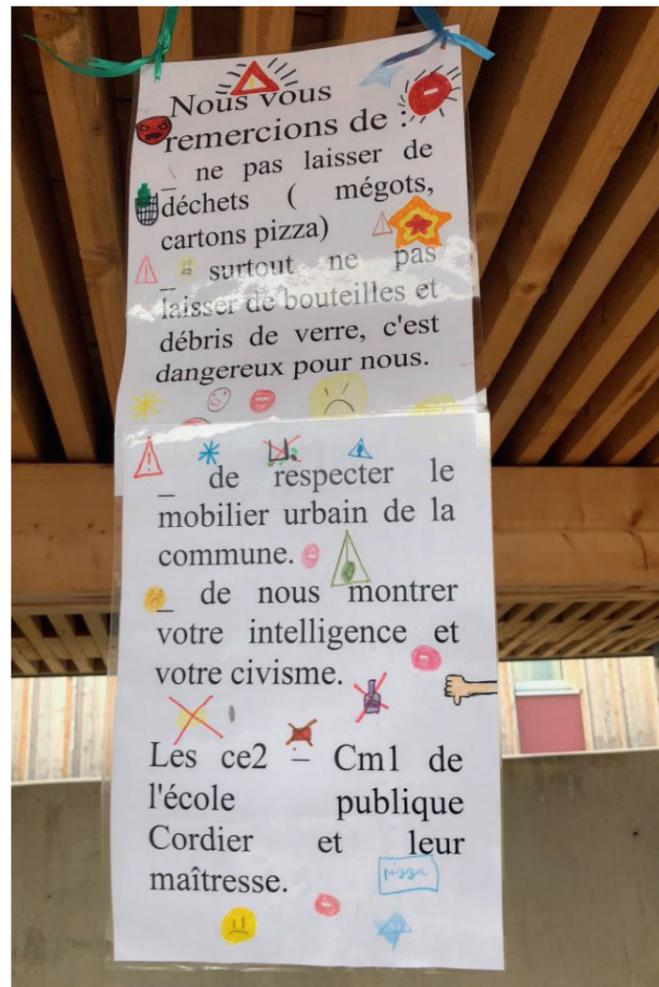
- Les CE2-CM1 ont décidé de créer un slam et de le réciter vendredi 16 novembre à 14 heures à la maison de la Santé. Le slam est un art d'expression orale et poétique qui se pratique généralement dans des lieux publics comme des places, des bars ainsi que certains lieux associatifs. Des poètes y récitent leurs propres compositions, plus rarement celles écrites par d'autres, et sont jugés par les gens du public. Voici le refrain du slam :

« stop la clope
ok mais
le fumeur ne pas le culpabiliser !
le stoppeur est à encourager
l'important est d'arrêter
pour être en bonne santé ! »

- Quant aux CM1-CM2, ils ont réalisé des dessins avec des slogans anti-tabac et ils ont détourné une fable de Jean de La Fontaine et ont écrit « La cigale, le tabac et la fourmi » pour montrer les dangers de la cigarette.

Stop aux incivilités autour de notre école !!! En début d'année, une élève de CE2-CM1 avait donné l'idée de faire une pancarte qui donnerait à réfléchir avant de causer des

dégâts aux alentours de l'école. Débris de verre, cartons de pizza, bouteilles, non respect du mobilier urbain... Les élèves en ont assez... Surtout que ce sont des grands qui ne respectent pas leur lieu de vie. Voici leur pancarte.



Les 28 et 29 juin, les deux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont partis pour deux jours à Lyon, la ville de Lumières. Ils ont découvert avec un guide les « traboules » de la vieille ville. Du latin trans ambulare (circuler à travers), la traboule est un passage couvert réservé aux piétons qui permet de circuler d'une rue à l'autre en passant sous les habitations, à travers des cours et des escaliers. Elles sont apparues au IV^e siècle et étaient construites perpendiculairement à la Saône. On compte plus de 400 traboules à Lyon, dont 200 dans le quartier du Vieux-Lyon.

Après un pique-nique bien mérité, les petits touristes se sont rendus au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. En petits groupes, ils ont marché sur les pas des résistants de la seconde guerre mondiale ; ils ont appris à décoder des messages et à vivre sous une fausse identité. Autour d'eux, dans des vitrines, des dizaines d'objets du quotidien, des armes, des écrits, des photos racontaient cette période tourmentée de notre histoire de France. Mais le moment le plus attendu du séjour fut sans conteste l'installation au Centre de Séjour. Enfin, ils allaient

découvrir avec quels camarades ils allaient passer la nuit ! Répartis dans des chambres de 3 ou 4, ils ont vidé leur valise et essayé les lits, les douches...Vivement l'heure du repas au self !

Après une nuit un peu courte (surtout pour les maîtresses et les accompagnateurs), les enfants ont pris leur petit-déjeuner et ont bouclé les valises. En route pour le parc de la Tête d'Or avec ses serres tropicales et ses animaux. Il y faisait très très chaud !

Pour la dernière visite, ils avaient rendez-vous au musée des frères Lumière. Dans la maison familiale transformée en musée, ils ont visionné de petits courts métrages en noir et blanc sur les débuts du cinéma puis la guide, passionnée de cinéma leur a montré le premier cinématographe et leur a expliqué les aspects techniques.

Pas de voyage scolaire sans souvenirs à rapporter ! Heureusement, le musée disposait de sa propre boutique ! Deux jours, cela passe vite !



Après un long travail sur les châteaux-forts pour les GS-CP ainsi que l'accueil dans notre école d'une exposition sur les chevaliers, la classe est partie visiter le château d'Oricourt en Haute- Saône. Sous un beau soleil et avec les explications passionnées du châtelain, les enfants ont pu mettre des images sur les mots qu'ils avaient étudiés : mur d'enceinte, crêneaux, haute-cour, basse-cour, catapulte... Après le pique-nique, une course d'orientation avec des photos du site a permis de trouver le code permettant la libération de leur ami, Pique le hérisson enchaîné dans une pièce du château par une méchante sorcière !



Le jeudi 21 juin, les CP-CE1 ont passé une très bonne journée à la Saline Royale d'Arc et Senans. Quelle surprise de voir ces magnifiques bâtiments! La réalité est plus impressionnante que les images vues en classe avant la visite !

L'exposition sur le travail de l'architecte Luc Schuiten était magnifique ! Les promenades dans les jardins inspirés de l'oeuvre l'architecte étaient pleines de surprises, de vie, de verdure et de poésie. C'était un paradis de cabanes, de tunnels, de cachettes...

Les enfants ont pu créer des nichoirs en terre et utiliser différentes techniques (pastels, aquarelle) pour dessiner la « maison des papillons » en s'inspirant de ce qu'ils ont vu sur l'exposition.



Les classes de TPS-PS et MS-GS sont allés à Pontarlier le 6 juin visiter la ménagerie et le grand chapiteau du cirque Zavatta. Ils ont par la suite découvert les arts du cirque en petits groupes avec Claire sous le chapiteau 39.01 le 11 juin. Les petits acrobates ont beaucoup apprécié cette activité.



Toute l'école, aidée par l'association de parents « les As du crayon » avait donné rendez-vous aux familles et aux élus des communes le vendredi 6 juillet à 19 h dans la cour de l'école pour fêter la fin de l'année scolaire sur le thème du cirque : « Cordier fait son cirque ».

Le public très nombreux s'est installé sous des vitabris, quant aux écoliers, ils avaient délimité la scène du cirque avec des bancs et des peluches d'animaux sauvages. Les enfants des 6 classes, tour à tour, ont chanté et dansé au son de musiques de cirque.

Le spectacle s'est achevé par une flashmob sur la chanson « Happy » de Pharrell Williams; grands et petits se sont mélangés pour suivre une chorégraphie bien maîtrisée ! Pour finir les parents, les enfants et les enseignantes ont partagé un pique-nique. Ce fut un grand moment de convivialité !

Les enseignantes

Ecole Palmyr Uldéric CORDIER
20 rue des rosiers, 25330 AMANCEY
03 81 86 60 86 - ecoleamancey@ac-besancon.fr
Directrice : Mme VERMOT-DESROCHES

Les As du Crayon

L'association « Les As du Crayon » contribue à l'éducation globale des enfants en soutenant financièrement les différents projets des classes.

Afin de récolter des fonds, nous avons organisé lors de cette année scolaire 2017/2018 :

- un moment convivial au marché de Noël avec vente et ateliers créatifs pour les enfants,
- la vente d'assortiments de fromages pour les fêtes de fin d'année,
- une tombola de Pâques avec des œufs en chocolat à gagner,
- le traditionnel marché aux plantes et fleurs,
- une soirée conviviale à la fête de l'école avec buvette, pop-corn et barbe à papa.

Toutes ces actions nous ont donc permis de financer divers projets de classe et ont ainsi permis à tous les élèves de s'épanouir grâce à des activités variées :

- projet « école et cinéma » (3 séances de film au cinéma d'Ornans pour 4 classes du GS-CP au CM2)
- USEP (2 rencontres sportives avec d'autres classes du secteur pour les CE2-CM1 et CM1-CM2).

Sans oublier les sorties et voyages scolaires :

- les 2 classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont partis 2 jours visiter Lyon
- la visite des Salines Royales d'Arc et Senans pour la classe des CP-CE1
- du château d'Oricourt la classe de GS-CP
- la découverte des arts du cirque sous chapiteau 39.01 les deux classes maternelles
- la visite de la ménagerie du cirque Zavatta cirque à Pontarlier les deux classes maternelles



Découverte du vieux Lyon

Cette année encore notre association a ainsi permis de réaliser de beaux projets et a donc rempli sa mission première.

Actions envisagées pour l'année 2018/2019 :

- petite restauration au comice de Montmahoux en octobre dernier, qui a été très bien accueillie,
- concert par « C(h)œur de Lou(v)e » le 23 novembre à l'église d'Amancey,
- soirée théâtrale par les Déserteurs en février à Bolandoz,
- action à Pâques ou pour la fête des mères,
- marché aux plantes et fleurs en mai,
- fête de fin d'année organisée en collaboration avec l'équipe enseignante le 28 juin.

Projets à financer : sorties, École et Cinéma et autres... suivant les besoins des classes.



Jeux pour les enfants au marché de Noël

Présidente : HAMANN Mélanie
06 66 03 59 74 - mel.hamann@orange.fr
Trésorier : ROUSSEL Olivier
Secrétaire : BULLE Armelle
06 66 72 81 81 - armelle.bulle@wanadoo.fr

LES AS DU CRAYON, Association de parents d'élèves de l'école publique
20 rue des Rosiers, 25330 AMANCEY

L'école du Sacré-Cœur

Cette année, l'école du Sacré-Cœur compte 94 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Bénédicte Guichard, ATSEM qui accompagne avec Mme Malatier, enseignante, les enfants en classe de maternelle au quotidien. Josiane Martin accueille les enfants de GS-CP sur le chemin de la lecture, Mireille Vuillecard encadre la classe de CE1-CE2 et Aurore Tellier les CM1/CM2.

Le dispositif d'aide et de soutien aux élèves est assuré par Annabelle Letondal soit en individuel, en petits groupes de besoin ou en co-animation pédagogique dans les classes. Cette stabilité dans l'équipe enseignante nous permet de construire des projets éducatifs motivants pour nos élèves.

Le thème de l'année 2017/2018 était : Faisons le tour du monde !

Tout au long de l'année, nous avons travaillé autour des continents en choisissant un continent en particulier par période scolaire. Les élèves ont découvert les paysages, la culture, la nourriture, la musique et même les danses de certains pays de chaque continent. Ils ont, à l'occasion de la semaine du goût, présenté des exposés et préparé de bonnes choses à manger et à partager à l'aide des recettes qu'ils ont trouvées.

À la fin de l'année, lors de la fête de l'école, nous avons réalisé un tour du monde et dans la bonne humeur, les élèves ont chanté et dansé sur les musiques du monde entier.



Le voyage de fin d'année

Alors que nous devions partir tous ensemble au parc des Campaines, le temps a décidé de nous jouer un mauvais tour. Mais grâce à quelques parents d'élèves pompiers, nous avons eu la possibilité de visiter la belle caserne de Thise. Les enfants étaient ravis de côtoyer les pompiers, de jouer au foot avec eux, de voir de près tous les véhicules et équipements... Nous avons pique-niqué à la caserne avant de prendre la direction de Funky Parc où nos acrobates s'en sont donnés à cœur joie.



Projet Piscine

Depuis plusieurs années, nous organisons un cycle piscine à Nautioue à Ornans. Chaque mardi après-midi, les élèves du CP au CM1 profitent de cette activité sur 10 séances. Cela nous permet d'évaluer le niveau des enfants, de surmonter leurs peurs éventuelles et de travailler certains points techniques tels que la respiration ou le plongeon pour les meilleurs. L'objectif étant bien sûr qu'en fin de CM1 tous les élèves obtiennent le niveau 8 c'est-à-dire qu'ils soient capables de nager 25 m sans aide.



2018-2019 : » Raconte-moi des histoires, raconte-moi mon Histoire«

Cette année l'école du Sacré Cœur a décidé de traverser les époques et de plonger dans l'univers de l'imaginaire pour mêler contes et réalité. Ainsi est né notre thème: «Raconte-moi des histoires, raconte-moi mon Histoire»

Pour la semaine du goût, chaque classe a présenté «une histoire à dévorer»!

Les CM1 CM2 nous ont raconté les aventures d'Hermès en nous concoquant des sablés en forme d'éclairs de Zeus et de l'ambrosie: la nourriture des dieux grecs. Les CE1-CE2 ont mimé le conte d'Hansel et Gretel et réalisé de jolies maisons de bonbons! La classe de maternelle, accompagnée de ses beaux gâteaux en forme de poule, a mis ses talents de marionnettistes pour conter l'histoire de « La petite poule rousse ». Enfin, les GS-CP avaient cuisiné « Le loup qui découvrait le pays des contes » afin de lui soutirer le meilleur de son panier.



Une semaine délicieuse qui a régalé les papilles, les yeux et les esprits !



L'année a continué avec la préparation du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Les CM des deux écoles se sont regroupés pour préparer la cérémonie du 11 novembre. Chaque nom commémoré a été cité, des lettres de poilus ont été lues et la Marseillaise chantée par les enfants accompagnés des habitants d'Amancey. Une belle célébration porteuse d'espoir et de paix !

Petit coup d'œil à la maternelle.

Dès la toute petite section, les enfants viennent découvrir l'univers de l'école. Ils apprennent à vivre ensemble, à manipuler, à explorer, à compter et à écrire, à chanter, à peindre, mais surtout à grandir. Mais ce qu'ils préfèrent c'est raconter ce qu'ils ont vécu pendant leurs vacances. Avec leurs parents, ils dessinent, écrivent, découpent et collent plein de souvenirs dans les cahiers de vie.



Nos mascottes font également partie de la vie de la classe. Cette année, notre copain Dragou le dragon, tout droit sorti du pays des contes de fées, nous amène avec lui au travers d'histoires et d'aventures magiques. Tour à tour, les élèves le gardent pendant un week-end. Il parcourt alors la France, va au cinéma, dans des parcs d'attraction, se déguise, prend des bains et s'est même fait construire une superbe cabane en bois.

Une panoplie de beaux moments à vivre ensemble !



L'équipe enseignante

12 rue de l'Église - 25 330 AMANCEY
03 81 86 57 31

ecolesacrecoeur.amancey@wanadoo.fr

Directrice : Mme VUILLECARD

Collège du Sacré-Cœur

Bilan de l'année 2017-2018 : la dynamique pédagogique de l'année passée s'est articulée autour des projets de Mixité sociale. En effet, notre établissement a été sélectionné par le Ministère de l'Éducation Nationale, lors d'une enquête mettant en parallèle des critères sociaux et la réussite aux examens nationaux.

Ainsi, l'équipe éducative avait déterminé trois axes de travail prioritaires qui seront développés dans l'établissement sur trois années : la prévention contre le décrochage scolaire ; l'amélioration du bien-être des élèves ; rendre l'élève acteur de ses apprentissages.

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

L'an dernier, six professeurs du collège du Sacré-Cœur ont pu bénéficier d'une formation tout au long de l'année en sophrologie. La sophrologie s'appuie sur des techniques de relaxation afin d'apprendre à se détendre, à travailler sur le bien-être et le développement personnel de chacun.

Ces techniques et exercices appris lors de cette formation nous ont permis de réaliser des temps de sophrologie pour et avec nos élèves.



Le collège est un lieu de travail où l'élève doit faire preuve d'une grande concentration en classe mais également un lieu où l'élève doit pouvoir se sentir bien et serein. C'est pourquoi en début de cours ou sur des séances banalisées, les élèves des quatre niveaux ont pu réaliser des exercices de respiration, de déplacement dans l'espace et de lâcher prise avec leurs enseignants formés.

Ces temps de sophrologie au sein de l'établissement ont été bien accueillis par les professeurs, les parents et surtout par les élèves !

LA PRÉVENTION CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

L'objectif consiste à éviter que des adolescents abandonnent prématurément les bancs de l'école, sans qualification ni diplôme. Les efforts sont donc centrés sur la reprise de confiance en soi et la motivation, pour les élèves de 4^e, en utilisant notamment la méthode du cercle de parole ; ainsi qu'à l'accompagnement personnalisé dans la construction d'un projet d'orientation professionnelle pour les élèves de 3^e.

Une progression qui s'envisage en parallèle des échéances propre à la classe de 3^e pour les élèves concernés. L'idée est de terminer l'année avec pour chaque élève un projet personnalisé d'orientation professionnelle.

Pour ce faire des entretiens en petits groupes sont mis en place ; un travail sur le milieu professionnel et les filières d'orientation est effectué par la réalisation de mini-films mettant en scène des professionnels sur leur lieu de travail ou des simulations d'entretiens d'embauche.

Enfin, l'enseignant coordinateur propose à ces jeunes d'effectuer des mini-stages en milieu professionnel.



VOYAGE À LYON DU 12 AU 14 DÉCEMBRE 2017

Début décembre, les élèves du collège Sacré-Cœur d'Amancey ont effectué un voyage culturel dans la ville de Lyon, en compagnie de l'ensemble de l'équipe éducative.



Durant les deux jours de ce périple, ils ont pu admirer le célèbre quartier « des murs peints », ils ont découvert le Musée des Confluences où ils ont participé à des ateliers pédagogiques. Après une promenade dans le vieux Lyon et ses traboules, ils ont parcouru l'ascension jusqu'à Fourvière et son musée gallo-romain. En soirée, les élèves ont également assisté au spectacle « Dirty Dancing » qui s'inscrivait dans le projet d'année de l'établissement ; puisque les élèves devaient créer, mettre en scène et présenter leur propre comédie musicale, en fin d'année scolaire. Pour clore ce séjour, les élèves ont bénéficié d'un temps libre, une séance de shopping aux alentours de la place Bellcour. Un séjour donc riche en découvertes culturelles et ouvertures sur le monde mais aussi un moment de partage et de convivialité qui a fortement marqué les collégiens et restera pour eux un merveilleux souvenir.



JOURNÉE BLANCHE

Le mardi 6 février 2018, les élèves de 4^e et de 3^e du collège Sacré-Cœur d'Amancey se sont rendus à Métabief pour une journée ski alpin. Si pour certains élèves déjà expérimentés, ce fut l'occasion de se faire plaisir « tout schuss » sur les pistes rouges et noires de la station, pour beaucoup, cela a surtout été une bonne découverte et l'occasion de s'initier à ce sport de glisse. Après quelques chutes, de la volonté et de la bonne humeur, tous les élèves ont pu progresser et dévaler les pistes.

Ravis de cette belle journée ensoleillée, tous les élèves ont pris rendez-vous pour l'hiver prochain !



LES NOUVEAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018-2019

- Rendre les élèves acteurs dans les apprentissages : Un exemple de projet où l'élève est acteur : la fabrication du Jus de pomme mené par le Club ADO.

1^{re} étape : Le tri et le ramassage des pommes chez M. BOURGON.

Les élèves du « Club ado » sont partis du Collège avec des cagettes vides en direction du verger de M. BOURGON qui avait gentiment proposé de donner des pommes à ramasser. Il fallait tout d'abord effectuer un tri pour ne récupérer que les pommes saines et remplir les cagettes, qui ont été chargées sur une remorque et ramenées au Collège.



2^e étape : Nouveau tri et découpage des pommes.

Les élèves du « Club Ado » et du « Club Step » pendant plusieurs heures ont rétrié et découpé les pommes afin de les verser ensuite dans le broyeur. Dur labeur demandant beaucoup de patience et d'attention. (On a même mérité un petit moment de gourmandise...)



3^e étape : Pressage et récolte du jus de pomme.

Les pommes sont d'abord broyées pour donner « la Pommée ». Ce broyé de pommes est ensuite placé dans des toiles, formant un gâteau. Plusieurs étages sont intervertis entre des claies. Un système de vérin hydraulique comprime ensuite l'ensemble des paquets. Et alors jaillit le jus !



4^e étape : Repos d'une nuit.

Le jus extrait est placé dans des fûts de 50 à 200 litres et laissé au repos toute la nuit pour permettre la décantation. Cela permettra d'obtenir un jus plus clair.



5^e étape : Nettoyage.

Étape minutieuse et très importante, étant donnée la forte teneur en sucre et la couleur prononcée de l'extrait de pommes !

**6^e étape : Pasteurisation et mise en bouteilles.**

La pasteurisation consiste à faire monter le jus en température, environ 75 °, pour éviter qu'il ne tourne en cidre ! Puis avec des gants de travail, remplir une à une les bouteilles d'un litre de jus. Patience et minutie de rigueur...

**7^e étape : Vente des bouteilles.**

Porte-à-porte, enregistrement et gestion des commandes avant la venue des acheteurs au collège le vendredi 16 novembre. Les élèves du « club ado » ont mené d'une main de maître le destin de leurs bouteilles.



Article rédigé par les élèves du Club Ado, encadré par Julie (Animatrice CTJ).

BLOC -NOTES :

- PORTES OUVERTES : samedi 16 mars de 9 h à 12 h.
- Voyage en ITALIE (Rome, Pompeï, Florence) pour les 4^e-3^e
- Classe Découverte à Port Leucate pour les 6^e -5^e du 3 au 7 juin 2019
- Organisation de la « Sacrée Course » : samedi 15 juin 2019

4 rue du Collège - 25 330 Amancey
03 81 86 54 31
sacre-coeur-amancey@wanadoo.fr

Directrice : Mme DEAU

Une association au cœur des deux établissements

L'APEL est une association qui représente l'ensemble des parents d'élèves au sein de l'école primaire et du collège du Sacré-Cœur d'Amancey. C'est une association des parents bénévoles qui participent activement à la vie du collège et de l'école primaire.

L'ASSOCIATION A PLUSIEURS MISSIONS

- Accueillir les nouveaux parents.
- Faire le lien entre les familles et l'équipe éducative.
- Participer à l'animation de la vie de l'école et du collège : Pour cela, les membres de l'APEL mettent en place au cours de l'année un certain nombre d'actions (vente de produits régionaux, organisation d'un loto, marché de Noël, tournoi de tarot...) qui permettent de financer divers projets.
- Soutien les initiatives et les actions de l'équipe enseignante :

Pour l'année scolaire 2017/2018 : nous avons donné une participation financière :
- pour les voyages scolaires
- transports en bus pour se rendre à la piscine à Nautilou à Ornans pour les classes de primaire
- Achat de jeux pédagogiques
- Achat de matériel pour améliorer les salles de classes

Présence des membres de l'APEL à la journée portes ouvertes et la fête de fin d'année École-Collège.

DUCOULOUX Alain

DATE À RETENIR :

- Théâtre des déserteurs samedi 2 février 2019 foyer Ste Anne Bolandoz
- Loto samedi 30 Mars 2019 à la Colonie de Bolandoz

4 rue du collège, 25330 AMANCEY
apel.amancey@outlook.fr

Président : DUCOULOUX Alain
06 48 57 44 96 - alain.ducouloux@orange.fr
Secrétaire : CUCHE Emilie
Trésorière : PROPONNET Kelly



SIVU-RPI

AMANCEY- AMONDANS- BOLANDOZ – CLÉRON – FERTANS – MALANS - MONTMAHOUX
 Depuis 2000, les communes d'Amancey, d'Amondans, de Fertans et de Malans se sont regroupées pour déléguer la compétence scolaire à un syndicat dénommé SIVU-RPI.

Suite aux différentes décisions de carte scolaire imposées par l'Inspection Académique, les communes de Bolandoz et de Montmahoux sont venues rejoindre le syndicat en 2013 et dernièrement ce fut au tour de la commune de Cléron de solliciter son adhésion en 2015.

En raison de ce regroupement, un nouveau bâtiment scolaire a été construit et à ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2015 de manière à pouvoir accueillir dans des conditions optimales 160 enfants répartis en 6 classes.

Les statuts du syndicat règlent le fonctionnement du syndicat en particulier la participation financière de chaque commune.

Pour information, les dépenses de fonctionnement sont réparties au prorata du nombre d'enfants par commune et les dépenses d'investissement sont liées à la population de nos villages.

Le SIVU finance également le service périscolaire organisé par l'association Familles Rurales.

Mais l'avenir du syndicat va une nouvelle fois évoluer.

Avec le protocole d'accord signé par l'ensemble des parties, les enfants des villages de Déservillers, Éternoz (Coulans, Refranche, Doulaize et Alaise), Lizine, Nans-sous-Sainte-Anne et Saraz viendront grossir les effectifs de notre école à partir de la rentrée de septembre 2020.

Au regard de l'augmentation des effectifs, une extension du bâtiment est donc nécessaire. Un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O) a été recruté en ce sens afin de définir très précisément les besoins en matière scolaire mais également périscolaire. Très certainement, le concept de filière courte en bois local sera une nouvelle fois utilisé. Ce concept permettra, dans le respect du code des marchés publics, de solliciter l'économie locale en imposant l'utilisation du bois des forêts des communes adhérentes du syndicat comme matière première pour construire le bâtiment.

Une nouvelle étape dans l'évolution de la compétence scolaire de nos villages...

Philippe MARECHAL,
Président SIVU-RPI

MEMBRES DU SIVU

• **AMANCEY :**
Philippe MARECHAL, Président
Chantal BURLA
Laurent VOISIN

• **AMONDANS :**
Serge MONNET, Vice président
Karine GRANDIDIER

• **BOLANDOZ :**
Monique MARION
Gérald CHAVOT

• **CLÉRON :**
Magali LAMY
Sébastien LEDENTU

• **FERTANS :**
Stéphane BULLE
Marie DUCOULOUX

• **MALANS :**
Henri GAVIGNET
Aurélien GUINCHARD

• **MONTMAHOUX :**
Émilie GEORGER
Vincent MARGUET



ABC Foot

Décembre 2018, c'est la trêve ! Comme chaque saison, après une période très chargée depuis la reprise estivale sous la canicule jusqu'aux derniers matchs hivernaux entre pluie et neige, les joueurs et leurs entraîneurs font un pause. L'occasion pour l'ABC Foot de rédiger son habituel article et offrir aux lecteurs du bulletin municipal quelques informations et actualités de notre club.

Tout d'abord un chiffre : 162. Pour la saison 2018-2019, l'ABC Foot compte 162 licenciés dont une très grande majorité d'enfants et jeunes. Le foot reste le sport rassembleur qu'il a toujours été. Et plus encore en cette année où la France est redevenue championne du Monde !

Il n'empêche, pour encadrer ces jeunes troupes, notre club est, et reste toujours, en recherche de bénévoles ! Cette saison, chaque équipe a trouvé son coach, mais nous manquons toujours d'accompagnants. 2 entraîneurs par équipe étant l'idéal pour assurer efficacement entraînements, matchs, et arbitrage. Nous tenons ainsi à remercier les entraîneurs principaux de chaque équipe et leurs co-responsables : CECARELLO Joël, MONNIN Bebert, MENETTRIER Johan, BOUGNON Nicolas et BARBIER Jérôme, ORDINAIRE Damien et DELAVELLE Florent, JOURDAIN Jordan, MARECHAL Clément et MENETTRIER Emilien, MARECHAL Jonathan, MENETTRIER Arnaud. Sans oublier Florent VOGEL et Rémi MARION toujours présents auprès des entraîneurs senior.

Au terme de la saison 2017-2018, les équipes A et B seniors ont échoué au dernier match pour la montée en division supérieure malgré un très beau parcours (dont une demi-finale de coupe pour l'équipe B). Ce n'est que partie remise et ce sera pour juin 2019. Les 2 équipes sont bien parties à mi-saison.

Au titre des événements importants, l'ABC vous invite à participer à la seconde édition de son tournoi en salle les samedi 16 et dimanche 17 février 2019. Un événement qui a lieu sur 2 jours durant lesquels 4 tournois de jeunes (U7-U9-U11-U13) et un tournoi Senior (le samedi soir) sont organisés. L'ABC foot remercie également tous les participants au loto annuel qui a eu lieu en novembre et a encore été un succès.

Président : Dominique MENETTRIER
Secrétaire : Julien CUCHE - **Trésorier :** Philippe MARECHAL

Dernier clin d'œil de cet article, notre président Dominique Menettrier nous a fourni une jolie photo des anciens de 1955 qui rappelle que le football est historiquement implanté sur notre plateau.



Les nostalgiques apprécieront !

L'ABC Foot tient à remercier tous les bénévoles, parents et joueurs qui font le dynamisme de notre club et tous les sponsors qui nous permettent d'offrir des installations et équipements de qualité à nos équipes pour un coût restant modique pour les familles.

Très bonne année à tous et beaucoup de succès à nos équipes !



Pour connaître l'actualité du club, les dates et résultats des matchs et suivre la trépidante vie de nos équipes, suivez notre page Facebook !

2018 à l'ADCN...

L'ADCN (Association de Découverte et de Connaissance de la Nature du secteur d'Amancey) offre de nombreuses manifestations autour de la botanique, de la mycologie et de la greffe et taille des arbres fruitiers à la bonne centaine de membres qui la compose.

L'Assemblée Générale à la salle Daniel Grand à Amancey, agrémentée d'un diaporama des activités de l'année passée, a ouvert l'année en février.

En Mars, l'ADCN a organisé, en collaboration avec le Fossou, une séance de taille de fruitiers.



Avril a vu les membres de l'association tailler les fruitiers de l'ACCA de Lizine ainsi que ceux de l'école d'Amancey, puis il y eut une séance de greffe et d'affûtage au foyer de Malans.



Mai a été l'occasion d'une sortie botanique sur les pelouses sèches de Scey en Varais avec Julien Guyonneau et Danièle Petit, laquelle a également animé une soirée sur les paysages et observations naturalistes en hiver.



En Juin, une journée botanique sous la direction de Danièle Petit se déroula au lac de Bouverans. Les membres de l'ADCN se rendirent à Foncine-le-Haut pour une visite d'une fromagerie à la ferme et la découverte de la source de la Saine et de la roche fendue.

En Juillet, il y eut la visite du presbytère de Remoray.

Août a vu la sortie prévue dans des jardins remarquables à Maiche annulée pour cause de sécheresse...

Qui dit Septembre dit mycologie sous la férule de Jean Gresset. Malgré la sécheresse, la sortie champignons à Eternoz a pu avoir lieu et l'exposition mycologique prévue à la ferme Courbet à Flagey s'est tout de même déroulée avec un nombre d'espèces de champignons fort honorable pour un automne aussi sec !



En Octobre, Claude Barbier a conté par le détail une rixe à Fertans, le 22 Décembre 1791.

Novembre a clos la saison par le repas de l'association à la ferme d'Ully.

Toutes ces sorties sont l'occasion de découvertes des richesses de la nature, mais aussi de partage et de convivialité, chaque manifestation ne se terminant jamais sans le verre (et/ou le café) de l'amitié et la dégustation de pâtisseries !!!

Pierre PIDOUX

Président : Gabriel MASSON
Vice-président : Bernard CHASSOT
Trésorier : Bernard LEFEBVRE
Secrétaire : Pierre PIDOUX - pidouxpierrot@orange.fr

L'ADMR

L'ADMR est le premier réseau du service à domicile sur le département. Créé en 1947, il fonctionne grâce aux compétences du personnel salarié et des bénévoles.



**UNE ASSOCIATION QUI CRÉE
DU LIEN SOCIAL ET CONNECTÉE**

L'association a pour mission d'apporter son aide à tous les habitants, quels que soient leur âge et leurs pathologies :

- Lors d'une difficulté familiale passagère nécessitant un coup de main spécifique ou une prise en charge d'enfants en bas âge,
- Pour s'occuper d'une personne âgée ou en situation de handicap dans les tâches ménagères ou dans les gestes de la vie courante (repas, toilette, promenade, courses,...),

L'association livre à domicile des repas confectionnés localement, prêt à être réchauffés et qui tiennent compte des régimes spécifiques (sans sel, mixé...). Elle développe également les appareils de téléassistance, qui permettent de sécuriser le domicile et de déclencher l'intervention des secours en cas de chute ou de détresse. Tous ces services peuvent être assurés 7 jours sur 7 par un personnel qualifié et expérimenté bénéficiant de sessions de formation adaptées.

Bénéficiant des agréments délivrés par l'État et autorisée par le Conseil Départemental du Doubs, l'association peut intervenir auprès de tous les publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières ainsi que de réduction ou crédits d'impôts selon la réglementation en vigueur.

**REJOIGNEZ L'ASSOCIATION
EN TANT QUE BÉNÉVOLE OU SALARIÉ**

L'ADMR d'Amancey est à la recherche de bénévoles pour compléter l'équipe actuelle. Si vous avez du temps à consacrer aux autres, si l'entraide et le partage sont des notions qui vous animent, si vous souhaitez favoriser le maintien à domicile dans votre commune, rejoignez une équipe sympathique et impliquée !

L'association recrute également tout au long de l'année des salariés, pour des remplacements mais également pour des contrats à plus longues durées. Quel que soit votre profil, si vous souhaitez reprendre une activité ou compléter un travail à temps partiel, l'ADMR étudiera votre candidature.

Brigitte COQUARD, secrétaire, vous accueille au bureau des services ADMR, situé 15 Grande Rue - 25330 AMANCEY
 03 81 86 57 38 - admramancey@fed25.admr.org - **Président :** Guy MARECHAL

De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année par l'ADMR d'Amancey. Nos goûters et nos temps de convivialité sont des occasions pour rompre l'isolement, la solitude, pour se retrouver et tisser des liens entre voisins, bénévoles...

Vous pouvez retrouver tous les services, les offres d'emploi et l'actualité de l'ADMR sur le site internet www.fede25.admr.org et sur la page Facebook « ADMR Doubs ».

En 2018, elle a célébré ses 40 ans d'existence. À cette occasion, elle a organisé l'assemblée générale de la fédération départementale ADMR au CAL d'Ornans. 300 personnes ont ainsi partagé le gâteau d'anniversaire.



Pour les aspects pratiques, sachez que l'ADMR intervient sur Amancey mais également les communes voisines : Alaise, Amathay-Vésigneux, Amondans, Bolandoz, Chantrans, Chassagne Saint Denis, Cléron, Coulans sur Lison, Crouzet, Migette, Déservillers, Doulaize, Eternoz, Fertans, Flagey Amancey, Lizine, Longeville, Malans, Malbrans, Montmahoux, Nans sous Sainte-Anne, Ornans, Refranche, Reugney, Sainte-Anne, Saraz, Scey-Maisières, Silley-Amancey.

Association Familles Rurales - AFR

Familles Rurales est une association de loi 1901, à but non lucratif, et répondant aux besoins des familles en créant les activités ci-dessous. Elle est organisatrice également de manifestations.

PERISCOLAIRE

Amancey et Cléron ouvrent leurs portes chaque matin de 7 h à 8 h 15 et accueillent entre 3 et 25 enfants. Puis amancey prend le relais pour le temps du midi de 12 h à 13 h 45. Cléron ré-ouvre ses portes de 16 h 45 à 19 h, tandis qu'Amancey ferme à 18 h 15.

DE JANVIER À AOÛT 2018

Ainsi, avant toute activité nous prenons le temps de proposer des goûters sains et équilibrés qui sont dégustés en commun à 16 h 30.

Pour se faire :

- Chaque lundi, lors de l'activité, nous préparons le goûter du lendemain avec les enfants.
- Chaque vendredi nous goûtons salé.
- Une fois par mois un goûter BIO est proposé.
- Une fois par mois nous découvrons une nouvelle saveur.
- Puis une fois dans le mois l'enfant est acteur de la composition de son goûter (fromage blanc où chacun choisit quel fruit il met dedans par exemple).

Le soir nous proposons des activités réparties de la manière suivante :

- Le lundi, pâtisserie
- Le mardi, activité manuelle
- Le jeudi, sport ou jeux collectifs
- Le vendredi, jeux de société ou construction

L'enfant a le choix de participer à l'activité proposée ou de faire un temps libre, sous la bienveillance des adultes.



De plus, un jardin a été construit et entretenu par les enfants et chaque jour ils profitent des fruits et des légumes de leur labeur ! Tomates cerise, potiron, menthe fraîche, tous ces ingrédients composent les goûters du jour et initient, parfois, les enfants à de nouvelles saveurs.



DEPUIS SEPTEMBRE 2018

Avec un changement de directions, pour la structure et le périscolaire, l'organisation globale s'adapte autour des envies et des projets de cette nouvelle équipe. Dans cette optique de changements, l'équipe a décidé d'inclure au quotidien les enfants dans les décisions d'activités. C'est pourquoi les animateurs réunissent régulièrement les enfants pour leur demander leurs avis quant aux activités qu'ils veulent faire. Le planning s'établit alors en fonction de ces petits rendez-vous. Les adultes deviennent force de proposition pour permettre aux enfants de découvrir des activités auxquelles ils n'auraient pas pensé. Aucun planning n'est fixé mais les activités se multiplient et les projets débutent doucement. Des envies de poulailler, de décoration du périscolaire, de partenariats avec des associations tournées vers l'éco-citoyenneté pour (in)former les enfants des petits gestes simples pour sauver la planète, etc.

Et à Cléron, le périscolaire s'oriente vers une dimension toute neuve avec des envies de faire ses goûters sur place, de re-décorer les locaux et les réaménager avec les enfants. Les stagiaires accueillis tout au long de l'année viennent avec leurs projets qu'ils mènent à bien, accompagné par les animateurs. Ils font ainsi leurs premiers pas dans l'animation... mais aussi en tant que personnel technique (plonge, ménage, etc.).

Président : Christophe MARION
Trésorière : Gaëlle MARTINENGI
Secrétaire : Catherine MOREL

EXTRASCOLAIRE

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Nous sommes ouverts à toutes les petites (une semaine sur deux) ainsi qu'aux grandes vacances.

En février, 2 accueils ont été proposés :

- initiation au ski alpin (malgré le temps, les 45 enfants ont découvert les joies du ski alpin, ainsi que la coopération lors de grands jeux organisés durant les intempéries).



- accueil de loisirs avec la venue du magicien Tommy Jourdan

En avril, 2 accueils proposés :

- matinées à la piscine d'Ornans durant les semaines du 09 au 20 avril. Avec le bassin pour eux tous seuls, l'apprentissage se fait de façon individualisé et les plus jeunes peuvent jouer dans l'eau en compagnie des animateurs.

Pas de piscine ?
 Pas de problème !
 Du 09 au 13 avril, l'accueil est également ouvert.



En été, 5 accueils ont été réalisés :

Du 09 au 13 juillet avec une moyenne de 25 enfants,
 du 16 au 20 juillet avec une moyenne de 20 enfants,
 du 23 au 27 juillet avec une moyenne de 25 enfants,
 Du 27 au 31 août avec une moyenne de 18 enfants.

Durant le séjour du 22 au 26 octobre 2018, nous avons eu l'opportunité de remettre en place un partenariat avec l'écurie de la Loue. Les enfants ont ainsi pu découvrir l'activité autour du cheval, trois matinées.



Lorsqu'il n'y avait pas poney, les enfants ont choisi diverses activités : peindre leur boîte à idées, réaliser des dessins avec les feuilles d'automne

tombées, jouer à l'extérieur pour profiter de cet automne exceptionnel, etc.

Les goûters ont été réfléchis le lundi, les courses faites le lendemain et les préparations se sont faites quotidiennement. Cela fait le lien avec les mercredis, lorsque les enfants font eux-mêmes les courses et la préparation de leur goûter.



MERCREDI JOURNÉE

L'accueil se fait donc chaque mercredi de 7h jusqu'à 18h15. Les familles ont le choix d'inscrire leurs enfants à la carte, c'est-à-dire matin, après-midi avec ou sans repas ou journée complète avec ou sans repas.

Les plus jeunes sont toujours plus nombreux, ainsi nos mercredis se développent à la grande joie de tous.

Les mercredis, les enfants présents réfléchissent en groupe aux goûters qu'ils souhaitent pour les semaines à venir. Ainsi, chaque mercredi les courses sont faites avec un petit groupe d'enfants qui se déplace à pieds jusqu'à l'hypermarché du village.



Ces semaines permettent aux enfants de découvrir un thème différent, avec un panel d'activités toujours plus large restant toujours axés sur les objectifs du projet annuel :

Les objectifs pédagogiques de l'année sont axés autour de l'autonomie de l'enfant et de sa responsabilisation dans les activités. C'est pourquoi les activités proposées sont toujours orientées afin de permettre aux enfants d'être plus autonomes mais aussi acteur dans leur périscolaire.

ACTION JEUNES

Elle est ouverte aux adolescents de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens), sur les différents accueils mis en place spécialement pour eux et par eux. Les jeunes sont auteurs et acteurs de leurs projets. Nous les accompagnons et soutenons tout au long de leurs démarches et volonté d'actions.

L'animatrice référente intervient alors au sein des collègues du secteur, afin d'être au plus près des jeunes dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse. Au Collège Pierre Vernier à Ornans pour le Club Jeux le mardi midi et au Collège Sacré Cœur pour le Club Ados le vendredi après-midi.

Les ados s'investissent dans bon nombre d'actions afin de financer leurs projets. Un camp à vélo cet été, des sorties un vendredi soir par mois (laser game, patinoire, etc.). Après être allés à Ornans, ils ont invité le groupe des ados à venir fêter Halloween dans leur local à Amancey !

Séjour itinérant à vélo du 16 au 20 juillet. À vélo et canoë de Rioz à Noironte. Des hauts et des bas, des campings et une belle aventure pour les ados et les animateurs qui sont revenus avec des étoiles dans les yeux de leur séjour itinérant.



Depuis la rentrée de septembre, ils ont fabriqué du jus de pomme. Il en reste dans les points de vente habituels : périscolaire rue des rosiers et 3 place de la mairie.

Vous pouvez les contacter par mail à : actionjeunesamancey@outlook.fr pour réserver. Faites vite !



LUDOTHEQUE

La LUDODOU s'invite toujours le dernier lundi de chaque mois, même pendant les vacances ! Pendant le périscolaire, les enfants peuvent profiter des différents jeux symboliques et de société mis à disposition gratuitement pendant deux heures.

Au périscolaire, nous en profitons pour changer nos jeux et en emprunter de nouveaux pour le mois.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Départ pour des nouvelles aventures ou pour une retraite bien méritée, les salariés partent mais sont remplacés pour permettre au périscolaire de fonctionner.

L'équipe a beaucoup changé cette année mais elle tend à se stabiliser pour l'année à venir. Voici donc les visages de toute l'équipe !



Annie s'en va en retraite en décembre. Au revoir Annie et profites-en bien !

Retrouvez nous sur www.famillesrurales.org/plateau_amancey ou sur notre Facebook « afr amancey enfance jeunesse »

ACTIVITÉS ADULTES ET POUR TOUTE LA FAMILLE

Elles sont gérées par les bénévoles de l'association : le point compté, le country, la peinture, balades et randonnées et l'atelier cuisine.

Les familles peuvent se retrouver pour une activité à la piscine.

Nous vous souhaitons une excellente année !



Aïkikāi des sapins

Art martial japonais, l'Aïkido se compose de techniques avec des armes et à mains nues utilisant la force de l'adversaire. C'est le principe de non-violence qui prédomine.

Tout le corps est sollicité dans le but de déstabiliser et désarmer son adversaire. C'est un art complet qui fait aussi bien travailler le physique, la souplesse que le mental.

L'Aïkikāi des sapins est une jeune association qui grandit chaque année et accueille des adhérents de tout âge.

Cours enfants : de 7 à 12 ans tous les samedis matin de 10 h à 11 h 30.

Cours adultes & ados : les lundis et vendredis soir de 20 h à 22 h.

À l'Aïkido, il n'existe pas de compétition. Ici, les pratiquants viennent passer un moment agréable et convivial tout en essayant de se dépasser et progresser dans cet art.

Bien plus qu'une simple activité c'est un art de vivre et un travail sur soi-même dans un total respect de ses coéquipiers et de ses adversaires. Une activité pour toutes et tous à venir essayer !

Julie Rossignon

Venez vivre vos sens !

Renseignements 06 78 58 39 78 (Samuel Masson)
ou 06 45 16 89 65 (Julie Rossignon)



Président – Samuel Masson
Vice-Président – Mathieu RENAUD
Trésorier – Gaëtan VANLANDE
Secrétaire – Julie ROSSIGNON

Amitiés d'automne

La porte.

Entrée ou sortie ? Bienvenue ou au-revoir ?
Ouverte le jour mais fermée le soir
Au seuil ou sur le pas, l'œil pour décider...
Le sort est scellé d'un tour de poignée

Très souvent toutes se ressemblent
Celles qui séparent comme celles qui rassemblent
Battante ou dérobée, en métal ou en bois dur
Fermée sur le passé ouverte sur le futur

Frappez et on vous ouvrira...

Extrait d'un poème d'Elie AYACHE

Inutile de frapper, la salle Daniel Grand est ouverte à tous le jeudi de 14 h à 18 h pour partager un après-midi de détente (jeux divers : belote, tarot, scrabble, rumikub, triomino) VENEZ... VENEZ !!!

Notre club compte 35 adhérents. Le bilan est équilibré.

Après une grave opération, notre amie Lucienne Clerc avait repris sa place à la belote. Son décès brutal le 16 Octobre nous a profondément attristés. C'est avec une vive émotion que nous avons appris, le 6 décembre, le décès de Nelda Anguenot et de son frère Jean Mehl. Ayons une pensée amicale pour nos trois amis et leurs familles.

Jean-Marie ARNOUX - 03 63 01 42 70 - arnoux.jean@neuf.fr



Comme les années précédentes, nous avons rencontré les clubs du plateau à la salle Musy pour partager repas et jeux dans une ambiance festive!

R. JARROT

Président : Jean-Marie ARNOUX
Vice-président : Michel KURY
Secrétaire-trésorière : Christiane MONNIN
Membres du bureau : A. CUENOT, A. MICHAUD, M. FAIVRE, M. CUENIN, P. BARBIER, J. ANGUENOT

Association Diocésaine

La vie de la paroisse est bien dynamique, rythmée par les temps liturgiques. Nous sommes au service d'une communauté paroissiale et humaine et vivons des temps forts de fraternité.

Les enfants de la catéchèse apportent un air frais, les différents groupes qui se retrouvent : équipes du rosaire, service évangélique des malades, mouvement chrétien des retraités, échangent et portent nos frères malades ou en souffrance dans la prière.

Le repas paroissial de chaque année offre à chacun la possibilité de rencontrer des personnes et de créer du lien. Tout le monde est invité, qu'il soit pratiquant ou non. Cette année c'est le 20 janvier à la colonie de Bolandoz (salle des Ravières). Il ne faut pas hésiter à venir à ces moments conviviaux et fraternels.



DÉPART DES RELIGIEUSES DU SACRÉ-CŒUR

Après de nombreuses années de présence à Amancey, les Sœurs de la Sainte Famille ont dû rejoindre la maison mère à Besançon. Sœur Antoinette-Marie et Sœur Jeannine ont quitté Leur maison de la rue du collège depuis juin 2017 pour raison de santé. Depuis Sœur Jeannine est décédée et sœur Antoinette-Marie se remet difficilement d'une opération du genou. Elle est bien entourée chez les sœurs à Besançon. Souhaitons lui bon rétablissement.

SORTIE CATÉ

Le mardi 26 juin, nous avons vécu une belle soirée de fin d'année avec les enfants catéchisés et leurs parents. Nous nous sommes retrouvés sous un beau soleil d'été en soirée dans le jardin du presbytère pour un pique-nique très joyeux avec les familles. Pour les catéchistes, l'importance que les familles puissent vivre un temps d'échange entre elles et créer du lien paraît essentiel pour construire l'Eglise de demain.



Après ce temps très sympathique, les enfants ont été répartis en équipe pour un grand jeu en atelier (quiz, memory, peinture, puzzle, confection de papillon, de boîtes décorées) sur le thème de la création.



Ce temps festif s'est terminé, après la distribution de bonbons aux enfants heureux d'avoir joué et tissé des liens en équipe

OÙ EN SOMMES-NOUS DU SYNODE DIOCÉSAIN ?

Dans le bulletin de 2017, nous vous informions de l'ouverture d'un synode diocésain à l'invitation de notre archevêque, le Père Jean-luc Bouilleret. Après consultation et réflexion du peuple chrétien et de quelques personnes d'autres confessions ou non baptisées, des propositions ont été faites au secrétariat du synode. Ainsi ce sont 1300 contributions qui ont été rédigées dans un cahier synodal.



Pour notre paroisse 5 déléguées synodales représentant toute la communauté (sur les 300 du diocèse) ont été désignées pour faire partie des 3 assemblées synodales du diocèse. La première assemblée synodale s'est déroulée le week-end du 6-7 octobre au foyer de la Roche d'Or à Besançon. Les délégués synodaux ont travaillé sur 13 thèmes (retenus après le travail des petits groupes dans les paroisses) afin de réfléchir à des propositions et des orientations suite à des manques repérés sur le terrain. Le 9 février prochain, ces propositions seront soumises à un vote où ne seront retenues que celles qui font un large consensus, et identifiées celles à retravailler. Puis les 8 et 9 juin, lors de la dernière assemblée synodale, ce sera l'occasion d'un vote final pour valider les propositions à remettre à l'évêque.

Le 6 octobre 2019, à Micropolis Besançon, un temps de fête diocésaine honorera le chemin parcouru ensemble pour nous propulser vers l'avenir. Lors de ce rassemblement, notre archevêque promulguera les déclarations et décrets synodaux.

Anne LAURENT

Contact : Abbé Benoît Decreuse - Presbytère, 8 rue de l'Eglise, 25330 AMANCEY
03 81 86 60 10 - paroisse.amancey@orange.fr
Déléguée pastorale : Anne LAURENT - 03 81 86 51 97

Badaboum

Un accueil collectif pour apprendre aux plus petits à vivre ensemble !

Pendant de nombreuses années, BADABOUM a été géré par une association de parents dynamiques et motivés ! L'évolution de la structure, sa taille, le nombre de salariés ont rendu la tâche trop lourde pour un groupe de bénévoles. Nous en profitons pour remercier tous les parents ou amis de BADABOUM qui se sont investis dans la structure pendant toutes ses années, au bureau ou par des actions diverses !

Depuis le 01/06/2018, le Multi accueil BADABOUM ADMR est géré par l'association ADAEJ 25, située à VALDAHON. Les associations petite enfance de l'ADMR y sont regroupées. La communauté de communes, ses élus et la maison des services d'AMANCEY sont très impliqués dans la vie et le bon fonctionnement du multi accueil.

BADABOUM accueille les enfants de deux mois et demi à six ans date anniversaire. Les enfants peuvent fréquenter la structure sur des jours fixes ou de manière occasionnelle, selon les besoins des familles. Le tarif dépend du revenu fiscal de la famille. Nous pouvons accueillir jusqu'à 16 enfants par jour. Les horaires d'ouverture sont de 7 h à 17 h 45 du lundi au vendredi.

Une équipe de six salariées accueille les enfants : Magalie BOUGNON, Danielle DEQUAIRE et Chantal GANDILLET, animatrices CAP Petite enfance, Nadège AVENIA, Auxiliaire de puériculture, Catherine ROBE Aide Médico Psychologique et Anne

BUHON Éducatrice de Jeunes enfants responsable. Nous insistons sur le fait que les premières années de vie de l'enfant sont primordiales ! Il dispose de trois petites années pour apprendre à se séparer de ses parents, marcher, diversifier son alimentation, découvrir la propreté, vivre ensemble, parler ! Jamais dans sa vie il n'apprendra autant en aussi peu de temps ! Nous l'accompagnons dans ces étapes vers l'autonomie, en prenant le temps... Notre projet pédagogique se base essentiellement sur les jeux libres, apprendre à vivre ensemble et trouver sa place !

Le rythme des saisons, les fêtes, le quotidien de l'enfant ponctue notre action. En parallèle, nous choisissons un thème qui alimente notre travail. La bibliothèque, située juste en face permet de petites sorties et propose de nombreux ouvrages adaptés !

En 2018 deux actions ont agrémenté notre quotidien : la musique et l'art plastique.

En partenariat avec le RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE, JORDAN TEXEIRA de l'association TRALALERE a proposé cinq séances d'éveil musical. Les enfants découvrent de nouvelles comptines et manipulent différents instruments de manière très ludique ! Delphine FAIVRE, intervenante en art plastique vient nous rendre visite une fois par mois. À partir d'une comptine ou de livres pour enfant, elle propose une activité peinture où l'enfant découvre la matière et une autre manière de s'exprimer.



S'inventer une cabane



Être ensemble



Animation arts plastiques



Partager des histoires

Alors que le numérique, écrans, portables et tablettes envahissent notre vie, laissons les enfants inventer, jouer et se rencontrer ! Nous serons peut-être surpris des ressources dont ils font preuve !

Anne BUHON
Pour BADABOUM ADMR

Basket Plateau Amancey

Pour sa 33^e année le club s'engage de nouveau en championnat !!
Le basket se relance à Amancey, en effet suite à de nouveaux recrutements le club a engagé une nouvelle équipe en championnat séniors.

CHAMPIONNATS

Les nouveaux et les anciens du club forment une équipe cohérente et pleine de motivation pour cette année. Certes avec un début de championnat difficile car il faut que l'équipe se construise et apprenne à se connaître ce qui est dans une bonne voie !

Concernant les minimes, venez compléter l'effectif afin de pouvoir remettre une équipe sur pied actuellement pas assez nombreux, c'est pour cela que nous n'avons pas pris le risque de les inscrire en championnat.

Nous cherchons toujours des joueurs motivés pour compléter les équipes qu'ils soient amateurs ou experts nous voulons juste partager la passion du ballon orange.

Le club effectue également un cours de renforcement musculaire pour faire le plein d'énergie et retrouver une bonne condition physique, le tout encadré par Anne-Laure Hays qui se fait la joie de vous enseigner cela.



INFORMATIONS

Vous pouvez suivre la saison du BPA et les infos du club sur le site internet. Nous sommes toujours en recherche de personnes afin de partager notre passion pour la balle orange. De plus si des personnes sont motivées afin de faire parti du staff du club nous sommes ouverts à toutes propositions. Et comme tout club, nous recherchons des partenaires, sponsors et pour les plus motivés des entraîneurs, arbitres et des officiels de la table de marque (formation assurée).

Laurent BURLA

HORAIRES

Tous les entrainements ont lieu au gymnase intercommunal d'Amancey :

- Les mercredis soir de 20 h à 21 h 30, le Club de Basket propose un cours de renforcement musculaire.
- La suite des entrainements a lieu le vendredi soir de 18 h à 19 h 30 pour les minimes (11 - 15 ans) filles et garçons, de 19 h à 20 h 30 pour les cadets (15 - 18 ans), puis les séniors masculins (+ de 16 ans) et séniors féminin (+ de 18 ans) enchainement de 20 h 30 à 22 h 30.

BADABOUM ADMR : 13 rue du four, 25330 AMANCEY - 03 81 86 55 04 - badaboum@fede25.admr.org
Association ADAEJ 25 : 3 rue Denise VIENNET, 25800 VALDAHON
Présidente : Nelly BRECHEMIER - Directrice : Anne BUHON

Site internet : bpa25.clubeo.com (en cours de réaménagement) - Contact : laurent.burla@laposte.net
Président : Burla Laurent 06 87 88 89 56 - Trésorier : Charles Philippe - Secrétaire : Charles Philippe 06 85 90 89 45

Centre Familial pour une Culture Musicale et Artistique

Musique, chant et danse... le CFCMA propose une éducation musicale et artistique appréciée depuis plus 15 ans.

École de musique sur notre territoire avec un effectif d'une centaine d'élèves, le CFCMA a pour but l'éducation et la formation musicale, instrumentale et vocale dispensés à tous, enfants et adultes.

Elle encourage la pratique artistique des musiciens amateurs et professionnels et contribue également à promouvoir la culture vers tout public. Par des actions d'animation et de sensibilisation, elle se tourne vers le jeune public à travers des actions musicales et artistiques : concerts saisonniers, spectacles vivants pour tout public.

DURANT L'ANNÉE 2017 -2018 PRÉSENCE DU CFCMA SUR LE TERRITOIRE

- Le CFCMA a participé au Marché de Noël d'Amancey
- Le Concert de Noël : Ce même jour le 16 Décembre à l'Eglise d'Amancey à 14h30 dans une église comble, les musiciens du CFCMA nous ont emmenés à la découverte du « Voyage de la petite goutte d'eau »
- Loto du CFCMA à la salle des fêtes à FERTANS le samedi 3 février 2018, salle pleine, convivialité assurée.
- Auditions/Soirées musicales : le mercredi 14 mars, le jeudi 15 mars, et le vendredi 16
- Mars 2018 à la Ferme Courbet de Flagey dans ce cadre agréable et propice à l'expression artistique ; Chaque musicien a pu nous faire partager ses qualités artistiques et musicales devant un public nombreux et attentif ;
- Spectacle « Isotopie » : avec la compagnie Tera Luna. 8 musiciens enfants et adultes du CFCMA ont participé à « ISOTOPIE », performance théâtrale et participative interprétée le vendredi 13 avril 2018 dans les jardins du Château d'Amondans.
- Avant-première du Spectacle Ciné- Concert le 26 mai à la ferme Courbet de Flagey. Ciné-Concert est un spectacle inédit créé par le CFCMA.
- Spectacle de fin d'année : samedi 9 juin 2018. Sur le site des Fontaines-Lavois de Chantrans tout nouvellement restauré. Musiciens, chanteurs, danseurs et acteurs nous ont conduit « Au fil de l'eau », titre du spectacle.



PRÉSENTATION DU PROGRAMME DES RENDEZ-VOUS CULTURELS ET MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019

- Ciné Concert à la ferme Courbet, le dimanche 16 décembre à 15 h
- Concert de Noël : 15 décembre 2018 à l'Eglise d'Amancey à 14 h 30.
- Stage instrumental : 26 et 27 janvier 2019 à FERTANS au CFCMA
- Auditions/Soirées musicales : le mercredi 20 mars, le vendredi 22 mars 2019 à la Ferme Courbet de Flagey
- Projet Courbet : dimanche 19 mai 2019 dans les jardins de la Ferme Courbet ; dans le cadre du contrat de coopération

culturelle 2017- 2019, réalisation d'un spectacle musical et artistique commun avec les trois écoles de musique du territoire EMIPO, Musicaloue et CFCMA. Conception, mise en scène, composition et direction musicale Philippe Boillot.

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Cours enseignés ouverts à tous, enfants et adultes.

- **INITIATION MUSICALE** : moments musicaux Petite Enfance de 10 à 30 mois. Éveil Musical, sensoriel, corporel, rythmique et vocal dès 3 ans. Cours dispensés selon la pédagogie active WILLEMS suivant le développement naturel de l'enfant.
- **ÉDUCATION MUSICALE INSTRUMENTALE ET VOCALE.** Apprentissage d'un instrument et cours de formation musicale organisé en différents cycles adaptés au rythme de chacun. Pratiques collectives : Percussions, Flutes, Orchestre, Ensembles instrumentaux. Participation à l'orchestre gratuite si pratique musicale.
- **AUTRE PRATIQUE ARTISTIQUE, Danse Classique et Contemporaine** : Elève acteur de son apprentissage grâce une Formation Musicale basée sur la pédagogie active Willems, enseignement donné dans la Créativité, le Plaisir et l'Ecoute afin de répondre aux attentes de l'élève. Epanouissement et révélation de chacun au travers de prestations régulières : Concerts, Auditions, Spectacles

NOUVEAUTÉS PROPOSÉES

- Atelier collectif à 90€ si pratique musicale individuelle
- Cours collectifs de flûte, de percussions à tarif réduit
- Ensemble à cordes : Violon, Violoncelle, Cours d'Harmonica.

Un grand nombre d'instruments, vous sont proposés : Piano, violon, guitare, batterie, percussions africaines, djembé, percussions indiennes, harpe, Saxophone, trompette, accordéon diatonique, flûte traversière, clarinette, cornet à piston, Trombone à coulisse, Violoncelle et Harmonica.

Jeanne Marie MOINEL



Chœurs d'enfants du CFCMA



Noël en cascade



Noël en cascade



Stage musical



Stage musical



Soirée musicale Ferme de Courbet

Soirée musicale Ferme de Courbet

Président : Francis GERARD - Amancey 06 08 69 24 93
Vice président : Patrick BRANDNER
Nans-sous-st-Anne 07 60 81 45 35
Secrétaire : Claire SANDT - Déservillers 06 73 11 27 01
Trésorier : Marie Julie ABT - Bolandoz 06 19 05 27 46
Directrice du CFCMA : Jeanne-Marie MOINEL

CFCMA : 13 Grande Rue, 25330 FERTANS - 03 81 60 35 25 ou 06 74 19 91 04
cfcma-fertans@orange.fr - NOUVEAU : ecoledemusiquefertans.eklablog.com

La clef des chants

Notre chorale du plateau, malgré un effectif qui se réduit chaque année, se prépare chaque saison sous la houlette de son chef Guy Maréchal, dans la salle mise gracieusement à sa disposition par la mairie, à des nouveaux concerts avec de nouveaux chants à son répertoire.

L'année 2017 c'est terminée par un concert de Noël le 17 décembre en l'église de Malans (au profit de la rénovation de celle-ci) en compagnie des choristes de la chorale Saint-Martin du Drugeon.

Début 2018, changement au sein du comité directeur de la clef des chants à l'issue de l'assemblée générale, Marie Colette Boichard, après 10 ans de présidence de notre chorale, cède sa place à Martine Jeandenand (qui fut déjà par le passé présidente). Annie Morel devient vice-présidente, Roland Débois succède à Marcel Mennegain comme secrétaire.

24 mars concert Retina France dans l'église d'Amancey. Comme de coutume la clef des chants reste fidèle à l'association Retina France et participe chaque année à l'opération « mille choeurs pour un regard ». Cette année, elle accueillait la chorale La Sombevelle de Baume-les-Dames et la chorale l'Etoile de Villeneuve-d'Amont. Un concert qui réunissait une centaine de choristes. Le 14 avril nos choriste de la clef des chants se rendaient à Baume-les-Dames pour un nouveau concert Retina invité par la chorale Sombevelle.

Notre saison chorale s'est achevée fin juin par un voyage dans le Haut-Doubs à Villers-le-lac. Hélas les aléas de la météo ont obligé nos touristes du plateau à devoir marcher un petit peu pour se rendre au saut du Doubs.

Pour la saison 2018-2019 la reprise des répétitions a débuté le 19 septembre avec comme objectif 2 concerts de Noël : le dimanche 9 décembre à 15 h en l'église d'Éternoz au profit de la rénovation de l'église de Coulans, concert en compagnie de la Cantilène de Pouilley-les-Vignes et le dimanche 16 décembre à Chantrans en compagnie de la chorale de Fournet Luisants « Haut Doubs Choeur » au profit de l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Chantrans. Mais auparavant tous nos choristes étaient invités le 24 novembre à fêter Ste Cécile à la salle des Mousses à Amancey, un moment de convivialité toujours apprécié par les participants.

Roland DEBOIS



laclefdeschants@amancey.org

Présidente : Martine JEANDENAND - 03 81 86 68 56

Vice-présidente : Annie MOREL

Trésorière : Christiane GRESSET

Secrétaire : Roland DÉBOIS

Une nouvelle année pour le comité des fêtes

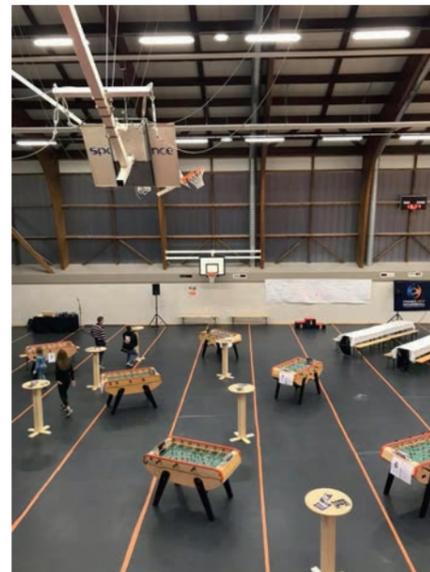
Créé le 14 mai 2017, le Comité des Fêtes d'Amancey continue de dynamiser le village en multipliant les manifestations.

CETTE ANNÉE, PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS PHARES ONT REVU LE JOUR :

- Notre fête de la musique le 21 juin, animée brillamment par le groupe THE BARTWOOD



- Notre tournoi de Baby Foot le 3 novembre 2018, grâce à l'aide précieuse de nos partenaires !



- La fête d'amancey et son « repas tiré du sac » avec une nouveauté cette année, le karaoké !

Mais nous avons aussi tenu nos promesses grâce à de nouvelles manifestations :

- La fête des mères qui a rassemblé un bon nombre de mamans du village autour d'un apéritif offert.



- La chasse aux oeufs, qui a permis à chacun des enfants du village de revenir à la maison avec son petit sac d'oeufs de pâques !



- Notre grand écran au centre du village à l'occasion de la coupe du Monde 2018.



- La journée citoyenne « nettoyons la nature » qui a permis de ramasser 62 kg de déchets.

Cette année, cinq nouveaux bénévoles nous on rejoint, et c'est avec plaisir et engouement que l'équipe a su les accueillir !

Nous avons également d'autres projets, notamment d'organiser un carnaval, la fête des pères, et un color run. Le comité compte sur vous et sur votre mobilisation, et nous sommes toujours impatients d'accueillir de nouveaux membres !

En espérant vous retrouver aussi nombreux lors de nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons une belle année 2019 !

Le comité des fêtes d'Amancey

Présidente : Laurence BART
laurence.devillers0103@orange.fr
06 40 95 99 36

Vice présidente :
Anais PELLETRAT DE BORDE
anaispdb@yahoo.fr
07 85 76 19 67

Trésorier : Mickael BART
mickael.bart@inextenso.fr
06 74 95 81 91

Trésorière adjointe :
Kelly PROPONNET
kellyproponnet@hotmail.fr
06 70 06 99 75

Secrétaire : Aurélie BART
aurelie.cardeur@orange.fr
06 75 74 07 98

Vice secrétaire : Marine HEURTEVIN
marine.heurtevin@gmail.com
07 89 21 96 21

Le Don du Sang

Depuis plus d'un demi-siècle, nous perpétons dans la voie tracée par nos anciens, toujours volontaires, anonymes, bénévoles, heureux et fiers ainsi.

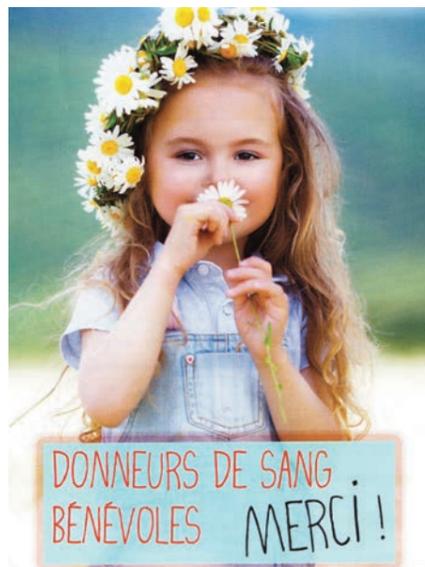
Pour nous, le don du sang semble naturel, le donneur ne se pose plus de questions sachant qu'une personne accidentée ou malade peut recevoir plusieurs dizaines de poches chaque semaine durant des mois. Mais notre engagement ne se limite pas à cela, nous devons penser à la vie de nos groupes, préparer demain, recruter de nouveaux donneurs pour remplacer les départs de ceux qui sont écartés par la limite d'âge où les contraintes de plus en plus sévères qui président à la qualité et la sécurité de la transfusion.

Il y a dans nos amicales beaucoup de places, toutes les bonnes volontés seront accueillies dans une ambiance chaleureuse et chacun a le sentiment du devoir accompli. Les associations ont-elles encore un avenir ? Cette question provocante veut raisonnablement nous faire réfléchir sur nos habitudes de communication. Il faut changer le langage, en acceptant de s'adapter et d'utiliser les nouvelles technologies (SMS) pour intégrer les jeunes et les sensibiliser.

Nous, donneurs de sang, nous avons porté haut et fort les principes choisis par nos fondateurs : chacun de nous offre son sang bénévolement, on ne fait pas commerce de la vie. Le donneur le fait de sa propre volonté et sous couvert d'anonymat, fier de savoir qu'aucun malade ne se sentira dans l'obligation de remercier. Sûr, qu'il participe ainsi simplement, civiquement à la vie de l'ensemble.

Satisfait, que cet état d'esprit rayonne sur l'Europe.

Nous sommes en France 3 à 4 % de la population à donner du sang, une plus grande sécurité sera acquise quand nous aurons doublé les effectifs. Le don du sang fait partie de notre culture, sachons cultiver cette richesse.



HISTORIQUE DE L'AMICALE QUI FÊTE SES 50 ANS

Suite aux appels pour le don du sang, les personnes désirant donner leur sang se déplacent à Levier, pour la première fois le 2 janvier 1965, et ainsi jusqu'à la création de l'Amicale d'Amancey en 1967. L'amicale des donneurs de sang du plateau d'Amancey et environs est officiellement reconnue et enregistrée à la préfecture le 11 juillet 1968. Sont alors membres Mme DAVID, Mmes MONNERET, Mme DUVERNOIS, Mme DELACROIX d'Amancey, Mme Jeanine COMTE de Déservillers, M Robert POINTURIER de Longeville. Mme Delacroix assure la présidence, le siège social se situe à Amancey.

4 collectes sont organisées par an dans les locaux de la mairie à Amancey. Les invitations sont préparées et distribuées par les membres de l'association, qui à l'époque disposent des listes des donneurs avec leur nom, adresse, âge. En 1969, 483 donneurs se présentent. En 1970, ils sont 444. Comme de nos jours, les collations sont offertes, moment particulièrement convivial, il est autorisé de servir du vin !

En 1998 après 30 ans de présidence, Mme Delacroix souhaite cesser la fonction de présidente et c'est M. Paul Corbet qui lui succède. Mme Delacroix, présidente d'honneur continue de préparer et accueillir les donneurs aux collations.

2 GRANDS TEMPS FORTS POUR L'AMICALE

- En 2004, le 16 mai la 2^e marche départementale est organisée à Bolandoz pour promouvoir le don du sang. Grâce à l'aide d'autres associations, cette journée sera un beau succès. Plus de 1000 randonneurs vont sillonner les chemins de la commune et découvrir les paysages.
- En 2005 l'assemblée générale départementale est organisée à Amancey à la salle polyvalente.
- 11 Avril 2008, Paul Corbet souhaite laisser la place de président. Emile Marion lui succède, Paul Corbet reste et assume la fonction de trésorier.

L'évolution de la législation et de la société ont modifié le fonctionnement des associations. Nous organisons 6 collectes par an : 323 personnes se sont présentées en 2016, 366 en 2017. L'amicale n'est plus autorisée à servir de l'alcool, le président engage sa propre responsabilité. Pour l'organisation des collectes, l'amicale ne dispose plus des listes de donneurs, les invitations sont envoyées par l'EFS lettre, mail, sms... et ces envois se font en fonction des besoins de chaque groupe sanguin estimés par l'EFS.

Depuis plus d'un demi-siècle, nous perpétons dans la voie tracée par nos anciens, toujours volontaires, anonymes, bénévoles et fiers ainsi.

BIOTECHNOLOGIE : LE VER MARIN, PRODUIT MÉDICAL MIRACLE ?

Le ver marin, appelé arénicole, aurait la capacité de révolutionner la médecine grâce à son sang « universel ». La biotechnologie marine est au cœur de la recherche. Cette technique ne saurait toutefois remplacer les 3 millions de dons du sang nécessaires chaque année pour sauver et soigner les malades.

Le ver marin pourrait révolutionner la médecine. Comment ? Grâce à son sang, qui possède naturellement un pouvoir oxygénant compatible avec tous les groupes sanguins. L'hémoglobine de ce ver -molécule présente dans les globules rouges et qui a pour rôle de transporter l'oxygène dans le corps- est capable d'acheminer cinquante fois plus d'oxygène que l'hémoglobine humaine. Vingt kilos de vers marins sont nécessaires pour produire un litre d'hémoglobine. L'élevage des vers se fait sur l'île de Noirmoutier et grandissent dans des piscines de 2000m².



Merci à toi, ami inconnu, tu m'as offert un peu de toi-même, un peu de ton sang... et tu m'as rendu la vie.

Les membres de l'amicale se joignent à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2019.

Emile MARION

NOS RENDEZ-VOUS 2019

Soirée théâtre « une pièce peut en cacher une autre » de Sylvine Ferrandis, le 16 février jouée par les désert'eurs au foyer Ste-Anne à Bolandoz à 20 h 30 au profit de l'association des donneurs de sang.

Assemblée Générale départementale le 27 avril à VILLERS-LE-LAC

Marche départementale le 19 mai à PONT-DE-ROIDE

DATES DES COLLECTES EN 2019 À LA MAIRIE D'AMANCEY

Mercredi 27 février : 16 h à 19 h 30
Mercredi 24 avril : 16 h à 19 h 30
Mercredi 19 Juin : 16 h à 19 h 30
Mercredi 14 août : 16 h à 19 h 30
Mercredi 9 octobre : 16 h à 19 h 30
Mercredi 4 décembre : 16 h à 19 h 30

Depuis quelques années le nombre de donneurs baissent :

Nombre de collectes en 2017 : 5
Se sont présentés : 326
Ont été prélevés : 287
Nouveaux donneurs : 14



Anniversaire de l'amicale



Décoration du président de l'amicale d'Amancey remise de la médaille croix d'officier du mérite du sang à l'AG de Fesche le Chatel.



Marche à Devecey promotion don du sang

Président : Émile MARION
Secrétaire : Jean-Luc MARECHAL
Trésorier : Paul CORBET

Saison 2019 : Les Désert'teurs, le retour

Ca y est, c'est reparti ! Comme promis, la Troupe des Désert'teurs a repris le chemin des planches à Déservillers, là où tout a commencé, avec une nouvelle pièce, de nouveaux comédiens, de nouveaux techniciens, de belles énergies...

Bref, nous sommes fin prêts pour la saison 2019 avec le concours des associations, des partenaires qui nous font confiance, pour vous offrir, comme par le passé, une dizaine de représentations dans notre belle région de Franche-Comté.

Cette année, en clin d'œil, la troupe a choisi de vous présenter une pièce pleine de surprise, d'humour, et de dérision : « Une pièce peut en cacher une autre » de Sylvine Ferrandis.

Au cœur des coulisses du théâtre, Célestine arrive de son petit village provençal. Sindy tourne des pubs et rêve de faire du cinéma. Béatrice ne jure que par la Comédie Française. Elles ont rendez-vous avec un metteur en scène qui désire les réunir dans sa prochaine pièce. Mais tout ne se passe pas comme prévu. Il va y avoir du « riffi chez les Brossard »... Cette première répétition sera-t-elle la dernière ? À vous de choisir...

Nous vous donnons rendez-vous à partir du 2 février jusqu'au 6 avril 2019 pour partager ensemble le plaisir du théâtre.

À bientôt donc
pour de nouvelles aventures.

Pour la Troupe
Laurent PRÉVOST



REPRÉSENTATIONS 2019

02/02/2019	20h30	Foyer Ste Anne	BOLANDOZ
09/02/2019	20h30	Foyer Ste Anne	BOLANDOZ
16/02/2019	20h30	Foyer Ste Anne	BOLANDOZ
23/02/2019	20h30	Foyer Ste Anne	BOLANDOZ
02/03/2019	20h30	Théâtre du Lavoir	PONTARLIER
09/03/2019	20h30	Salle des Fêtes	LEVIER
16/03/2019	20h30	Salle Notre-Dame	SALINS-LES-BAINS
30/03/2019	20h30	Centre Animation Loisirs	ORNANS
06/04/2019	20h30	Salle de Convivialité	DESERVILLERS

Réservation sur le site des Désert'teurs : www.les-deserteurs.fr/
ou en téléphonant au 06 30 43 65 03

Président : Laurent Prévost
Trésorière : Denise Bouton
Vice-présidente : Floriane Guinchard
Secrétaire : Michelle Voiron

8 Rue de Bellevue, 25330 DÉSERVILLERS - 06 30 43 65 03 - troupe.lesdeserteurs@laposte.net - www.les-deserteurs.fr

Gym inter-villages

Née le 18 décembre 1978 à Amancey, l'association a donc fêté ses 40 ans :
L'Âge de la maturité...

L'association est affiliée à la fédération française Sports pour tous depuis le 1^{er} mars 1979. Dans une ambiance musicale, sportive et détendue, notre animatrice Nathalie Dufau nous fait travailler, après échauffement et avant étirements, les différentes parties du corps, afin de renforcer harmonieusement notre musculature. Elle insiste sur le gainage des muscles stabilisateurs du tronc, du bas du dos et autour des hanches sans oublier la souplesse et l'équilibre.

Gym inter-villages propose 4 cours de gymnastique d'entretien pour adultes à la salle polyvalente d'Amancey :

- Une séance de gymnastique d'entretien pour tous le mardi de 19 h à 20 h.
- Deux séances adaptées aux retraités actifs le jeudi de 9 h à 10 h et de 10 h 15 à 11 h 15,
- Une séance de gymnastique douce pour une meilleure autonomie le vendredi de 10 h à 11 h.

Nous organisons aussi une à deux fois par mois des randonnées pédestres, échanges, plaisir et convivialité sont au rendez-vous.



La saison sportive 2018/19 a commencé le 4 septembre pour 93 adhérents, habitant 19 villages autour d'Amancey.

Au mois de Mars 2018, j'ai représenté notre club en tant qu'invitée par le comité directeur à l'AG nationale qui a eu lieu à Montpellier : L'arrivée dans cette assemblée générale fut impressionnante pour moi qui assistait pour la première fois à une telle rencontre. Passer de l'échelle du petit club rural à celle de la fédération m'a permis de mesurer l'importance de notre activité au niveau national. La rencontre avec les autres clubs, les échanges d'expériences, de savoirs ont été fructueux et instructifs.



J'ai pu aussi mesurer le degré de démocratie de notre fédération qui s'est traduit par un véritable débat contradictoire pour prendre des décisions importantes. Je n'oublie pas le côté festif et convivial de cette rencontre qui a contribué à tisser et renforcer des liens entre tous les membres.

L'assemblée générale de la saison 2017-2018 a eu lieu début juin en présence d'André Pacholak président du comité directeur Sport pour tous 25, suivi d'un agréable moment convivial pour fêter les 40 ans de notre association. Le repas de fin d'année a eu lieu une semaine plus tard à la salle Daniel Grand d'Amancey, suivi selon les envies, de marche ou de jeux divers.



Au mois de juin, plusieurs de nos licenciés ont participé à la rencontre interclubs sports pour tous qui a eu lieu à Levier. Au programme : randonnée pédestre, Kin-Ball, Cardio-Box et pilates; une dizaine de clubs ont assisté à cet événement.



Au mois de décembre, nous avons organisé une marche gourmande à Bolandoz au profit du Téléthon en collaboration avec le groupe Balades Loue Lison, et l'association des ravières. Nous avons récolté la somme de 1700 euros qui a été remise à l'AFM.

Gym inter-villages vous souhaite de
Joyeuses Fêtes et une bonne année 2019. Jamila ROLLET

Présidente : Jamila ROLLET
Vice-présidente : Jeannine CLERC
Trésorière : Catherine BONARD
Secrétaire : Odile COEURDEVEY
Assesseurs : Vivianne CHASSOT et Anny MARION

Handball Club Amancey

Impressionnante évolution du club cette année 2018. L'investissement humain est sans doute la clé de ce succès, mais aussi celui de la qualité et de la bonne ambiance générée, tant au niveau comité qu'à celui des joueurs.

EFFECTIFS DE LA SAISON 2017/2018

À ce jour nous atteignons 95 licenciés.

Deux équipes étaient engagées durant cette saison :

- une Senior Garçon en grande forme terminant 3^e d'une poule de 10 équipes. Les progrès sont réels et nous permettent d'envisager de belles rencontres pour la saison prochaine.
- une U 15 Filles. Là aussi, malgré des rencontres difficiles contre des équipes structurées jouant depuis de nombreuses années, et appartenant à des bassins de population autre que ceux de nos villages. Nous pouvons en être d'autant plus fiers, leurs résultats sont très encourageants. Un grand hommage à Max MOURLON et Firmin MARGUIER, qui ont pris cette équipe en main !

TOUT EXPLOSE CETTE SAISON 2018/2019

Des décisions importantes concernant l'avenir du club ont été prises suite à l'accueil des enfants des écoles gratuitement durant tout le mois de juin et à l'action ponctuelle proposée en septembre par la Ligue Régionale, venant compléter notre action envers les enfants du secteur (action que nous renouvellerons l'an prochain). Quelle ne fut pas notre satisfaction de constater le succès de cette opération !

L'effectif étant là, il fallut alors, suite aux exigences imposées par la Ligue, faire appel à des bénévoles formés pour les entraînements sérieux de nos petites têtes blondes, et ainsi répondre aux attentes des parents. L'engagement est fort, nous devons nous donner les moyens d'avancer !

En fin de saison dernière, nous avons un peu anticipé la situation en saisissant l'opportunité d'accueillir un entraîneur de haut niveau, en la personne de Marina, titulaire :

- d'un palmarès international, gardienne nationale de l'équipe de Russie,
- de la place de gardienne à l'ESB F aux côtés de Valérie NICOLAS en N1,
- d'un BNS, permettant d'assurer un encadrement réglementaire.

Cette passionnée de hand depuis son plus jeune âge, tient à faire partager ses compétences pour encadrer les jeunes débutants afin de les former dans de bonnes conditions. Elle assure également l'entraînement de l'équipe Senior.



Jour de hand



Séance d'entraînement



Préparation avant l'action

Pour information, Marina est bénévole, et nous la remercions vivement pour son engagement au sein de notre Club.

Je citerai également Gaëtan BART, qui n'hésite pas à assurer les entraînements de toutes les catégories en fonction de son emploi du temps.

INVESTISSEMENT DES PARENTS

L'an passé je faisais appel à l'investissement des parents, ils ont répondu présents ! En effet, 15 parents dirigeants ont accepté une formation de dix heures afin d'encadrer le plus règlementairement possible ces enfants.

Forts de tous ces engagements, nous avons pu inscrire 6 équipes en championnat, soit : 1 Senior Garçon, 1 U15 F, 1 U13 F, 1 U13 G, 1 U11G, 1 U9 mixte.

REMERCIEMENTS :

Je renouvelle mes remerciements :

- aux familles qui nous font confiance,
- aux bénévoles qui encadrent et accompagnent les diverses équipes,
- au bureau, à notre Trésorier Gérard PARNET, à notre Secrétaire en la personne de Christelle GRAND : sa mission est énorme vu les exigences de la Ligue et du Comité du Doubs ; nous formons une équipe bien soudée,
- Merci à Pierre PALEOLOGUE, qui, durant de nombreuses années, était l'entraîneur bénévole de l'équipe Senior Garçon,
- Merci également aux sponsors, qui sont des entreprises locales croyant en notre engagement pour les enfants dans un sport collectif reconnu dans sa mentalité du respect, de l'effort, de la performance et dans ses résultats.
- Merci aux Collectivités, à la Municipalité d'AMANCEY et à la Communauté de Communes. Là aussi nous ressentons la reconnaissance d'un partenariat efficace pour ce que nous proposons aux enfants de notre secteur.

Une de mes grandes satisfactions est l'esprit de camaraderie observé auprès des jeunes, qui s'épanouissent pleinement dans un avenir confiant.

Nous parlons d'AMANCEY dans beaucoup de gymnases, et quand nous jouons à domicile, tous sont agréablement surpris de voir un équipement tel que le nôtre en milieu rural !

C'est un ensemble, et chacun, dans son rôle, fait avancer les choses !

Le Président, Roland MOREL

8 Grande Rue, 25330 AMANCEY
Roland MOREL : 06 08 51 38 43 - hand@amancey.org



U15 équipées de sweats



U15 et U13



Seniors garçons

Président : Roland MOREL
Vice-Président : Didier MARGUIER
Trésorier : Gérard PARNET
Secrétaire : Christelle GRAND
Entraîneur : Marina, Gaëtan BART, Max MOURLON, Firmin MARGUIER
Arbitre : Barthélémy BRENIAX

Jeunesse joyeuse

L'association jeunesse joyeuse a maintenant son siège social à Amancey, facilitant ainsi son fonctionnement, et un répondeur enregistre vos appels en cas de non-réponse.

Nous mettons à disposition des familles nos locaux, composés de deux bâtiments dans un grand parc arboré et clos, permettant de parquer les voitures, et de laisser les enfants s'ébrouer dans le parc sans risque .



Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, un rassemblement, un stage, une réunion, vous trouverez ici le moyen de réaliser votre projet, pour une journée, un week-end, ou plus.

La cuisine est libre, et nous avons 32 couchages en chambres de 3 ou 5 lits individuels dans le grand bâtiment.



Certes le site est ancien, atypique, style colonie de vacances, mais plein de souvenirs pour certains et bien souvent nous retrouvons des personnes qui étaient venues il y a plusieurs années, à la cantine scolaire par exemple.

Chaque année, nous rénovons et améliorons l'équipement ou les couchages .

Les demandes de réservations se font de plus en plus tôt, aussi si vous désirez venir pour un séjour, il ne faut pas tarder !

Grâce à une meilleure gestion du site, par la présence des bénévoles, et aussi grâce au bouche à oreille, l'évolution de notre association est positive et nous encourage à continuer, même si cela génère pour nous beaucoup de travail .

N'hésitez pas à vous renseigner, priorité sera donnée aux gens d'Amancey, en particulier pour les baptêmes ou les communions en fonction des disponibilités . Le site est visitable à la demande sans problème.



L'association recherche aussi des bénévoles qui pourraient donner un coup de main pour les travaux de maintenance ou l'accompagnement des groupes (réception et gestion du séjour pour les petits problèmes de fonctionnement)

Gérard PARNET

16 rue de la lavière
jeunesse.joyeuse@laposte.net
03 81 86 61 60 ou 07 61 19 42 33

Présidente : Sylvette Dieux
Responsable du site : Gérard Parnet

Love Dances

Une nouveauté sur le secteur, notre association Love Dances vient d'ouvrir ses portes en septembre 2018, accueillant enfants et adultes, de 3 à 65 ans à ce jour, pour l'apprentissage et l'épanouissement grâce à la danse.

Notre intervenante Marie-laure RAMEAUX, propose durant l'année scolaire :

- De l'éveil à la danse pour les 3-5 ans
 - De l'expression corporelle rythmée pour les 6-9/10 ans
 - De l'initiation à la danse moderne pour les 9/10-16 ans (avec 2 niveaux différents)
 - De la danse adulte (pour tous les âges)
 - De la découverte à la danse et assouplissements pour adultes et adolescents
 - De la danse et remise en forme adultes et nouvelles mamans (2 mois minimum après l'accouchement)
 - Des samedis dansés, une fois par mois avec différents styles de danses (et plus si vous en faites la demande).
- Mais également pendant les vacances, nous vous proposons des stages de danses pour enfants et adultes et des activités dansées pour les enfants comme par exemple le goûter dansé d'halloween.



Nous souhaitons promouvoir et faire revenir la danse aux cœurs de nos villages. Ainsi, en plus de ces activités régulières durant l'année, nous proposerons différentes activités autour de la danse notamment un thé dansant (le 2 février 2019, à la salle de la mairie, de 14 h 30 à 19 h, ouvert à tous) et bien d'autres activités à découvrir.



Grâce à ses bienfaits et à la convivialité au sein des groupes, la danse favorise le bien-être des participants et développe la confiance en soi. Deux aspects très importants dans la pratique et les objectifs de notre activité.

Le Président de l'Association Love Dances

Pour tous renseignements ou informations complémentaires, vous pouvez nous contacter :
association@lovedances.fr ou 06 71 83 85 18
www.lovedances.fr ou Facebook : assoc.lovedances

La Pommée

Le but de l'association est de valoriser les vergers avec la production de jus de pommes. Il est aussi de susciter des rencontres conviviales autour du pressoir.

CONSERVER LE JUS DE POMMES PASTEURISÉ

Depuis 2008, l'association vous offre la possibilité de fabriquer votre jus de pomme, avec vos fruits, chez vous. Vous réservez le matériel pour une ou plusieurs journée(s). Tout est sur une remorque (râpe, presse, cuves, pasteurisateur...).

- On emporte la remorque et tout le matériel le jour prévu à 13 h.
- On produit le jus avec râpe et presse (jusqu'à 50 litres de jus pour 100 Kg de pommes, selon les variétés) l'après-midi.
- On pasteurise le jus et on met en bouteilles ou en poches le matin.
- On lave tout le matériel et on le rapporte à 13 h.

Avec un peu de pratique, on peut facilement produire 400 litres de jus en 24 heures.

La pasteurisation consiste à rendre inoffensifs les micro-organismes responsables de la fermentation du jus. Il suffit pour cela de chauffer à 75°C, mais pas plus pour éviter un goût de cuit. Notre pasteurisateur nécessite une alimentation en 380 Volts.

Il faut ensuite conserver le jus de pommes. Il peut se conserver pendant des années, pourvu que :

- Les poches soient à l'abri des souris.
- Les bouteilles soient conservées au frais et à l'abri de la lumière.

Si ça n'est pas le cas, il y a un risque de fermentation et éventuellement, ce qui est plus grave, de rupture ou explosion de la bouteille en verre.

Une saison 2018 avec beaucoup de pommes : 52 journées d'utilisation 15 500 litres de jus



Rendez-vous à l'Assemblée Générale de septembre 2019 qui fera un bilan précis de la saison 2018, en lançant la saison suivante.

1bis rue Sainte Marie, 25330 Amancey
06 33 54 22 45
marechaloudin@wanadoo.fr

Président : Bernard Maréchal
Trésorier : Christian Muneaux
Secrétaire : Louis-Charles Oudin

On tape la balle ?



Un petit match entre amis ou en famille... contactez-nous pour réserver le cours extérieur situé à côté du gymnase intercommunal.

Nous vous proposons plusieurs formules de réservations : réservation à l'heure ou à la journée, à l'année ou durant la période estivale... tout est possible.

Vous recherchez des personnes pour échanger des balles ? Contactez-nous, nous vous mettrons en relation.

Julie ROSSIGNON



tennis@amancey.org
Julie Rossignon : 06 45 16 89 65

UN Combattant

Pour l'année du centenaire 14/18, l'association UNC du plateau d'AMANCEY, sous la présidence de Viratelle Lucien a participé aux différentes commémorations.

En mai, le drapeau de l'UNC d'Amancey a été représenté à Paris lors du centenaire de la création de l'Association de l'UNC. En septembre, à Levier, était organisé le centenaire de l'entrée en guerre des américains auprès des alliés en 1918.



Pour le 11 novembre, au coté de la municipalité d'Amancey, de toute la population, et des enfants des écoles le centenaire fut marqué par une remise de décorations par le général LAURENT Bernard à GIRARD Robert pour acte de bravoure en Algérie, puis par le colonel BIELLE Marc à DESTAING Jean, BOLE Maurice et GRESSET Jean-claude.

En juin 2018, a eu lieu également le pèlerinage à Lourdes qui a lieu tous les 2 ans pour tous les anciens combattants.

Lucien VIRATELLE



Le Vélo Club d'Ornans

Le Vélo Club, affilié à la Fédération Française de Cyclisme et à la Fédération Française de Cyclotourisme, compte 101 licenciés. Certains pratiquent le vélo en loisir, d'autres en compétition mais tous portent fièrement les couleurs du Vélo Club Ornans.

Le VCO est un club formateur avec son école de cyclisme labellisée, son équipe Route et son Team VTT qui a évolué au plus haut niveau français ainsi qu'au niveau international.



PRIX DU PLATEAU D'AMANCEY CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE L'AVENIR ROUTE

Le premier Championnat Régional de l'Avenir Bourgogne-Franche-Comté a eu lieu les 9 & 10 juin derniers sur le plateau d'Amancey, organisé par le Vélo Club Ornans. Réservés aux Cadets et Juniors des clubs de la région, 150 coureurs ont parcouru les routes du premier plateau à la recherche de précieuses secondes.

Bolandoz – Reugney – Silley – Flagey et Amancey étaient les principaux points de ces circuits.

Rendez-vous régional atypique, les Championnats comptaient une épreuve de Contre la Montre le samedi après-midi et une épreuve de course en ligne le dimanche avec quatre titres décernés.

C'est l'invincible Pierre GAUTHERAT (Guidon Bletteranois) qui remporte le titre de Champion de Bourgogne-Franche-Comté Cadets de Contre la Montre et le Bourguignon, Julian GAUTHIOT (SCO Dijon) chez les Juniors.

Le lendemain, les compteurs étaient remis à zéro pour discuter, cette fois, le titre de Champion de Bourgogne-Franche-Comté pour l'épreuve en ligne. C'est Aymeric GARNIER (VC Montbéliard) qui est devenu le nouveau champion régional Cadet et Luca ROGGERO (Amicale Cycliste Bisontine) qui s'impose au sprint chez les Juniors.

Le programme du week-end était complété par une course Pass'cyclisme gagnée par Brian MAUFFREY (Bazin Cyclisme Haute-Saône).

Le Vélo Club Ornans tient à remercier chaleureusement tous les partenaires, annonceurs et habitants qui nous soutiennent lors de cette manifestation, sans qui nous ne pourrions garantir la réussite de cette épreuve, mais également les bénévoles toujours présents pour apporter leur aide.

Michel CHOFFEZ, Président du Vélo Club Ornans

RÉSULTATS :

Contre la Montre – Cadets :

- 1^{er} Pierre GAUTHERAT (Guidon Bletteranois)
- 2^e Romain GREGOIRE (Amicale Cycliste Bisontine)
- 3^e Matéo CAMPIONI (SCO Dijon)

Contre la Montre – Juniors :

- 1^{er} Julian GAUTHIOT (SCO Dijon)
- 2^e Luca ROGGERO (Amicale Cycliste Bisontine)
- 3^e Rémy BELOUZE (SCO Dijon)

Avenir Route – Cadets :

- 1^{er} Aymeric GARNIER (VC Montbéliard)
- 2^e Pierre GAUTHERAT (Guidon Bletteranois)
- 3^e Luca PRIORE (Vélo Sport Maconnais)

Avenir Route-Juniors :

- 1^{er} Luca ROGGERO (Amicale Cycliste Bisontine)
- 2^e Rémy BELOUZE (SCO Dijon)
- 3^e Aymeric GRISOT (Amicale Cycliste Bisontine)



ORGANISATIONS 2019 :

- loto du VCO : dimanche 17 février
- Prix de la Ville d'Ornans : 7 Avril
- Prix de Montgesoye : dimanche 28 Avril
- Prix du Plateau d'Amancey : jeudi 30 Mai
- La Courbet : dimanche 18 Août
- Extrême sur Loue : 5 & 6 Octobre
- Cyclo-cross d'Ornans : dimanche 24 Novembre



03 81 62 03 24 - contact@vcornans.com
www.vcornans.com et www.extreme-sur-loue.com

Président d'Honneur : Henri DECREUSE

Président actif : Michel CHOFFEZ

Président Délégué : Patrice CHABOD

Président délégué en charge de l'Extrême sur Loue :
Bernard MARION

Vice-Président de la Commission Finances :
Gérard VERMOT-DESROCHES

Vice-Présidents de la Commission Organisation :
Michel QUERRY et Lucien PETITHUGUENIN

Vice-Président de la Commission Technique :
Benard FLEURY

Secrétaire : Gérard MOUGIN

Trésorière : Nicole ROY

Membres : Vincent BOUVET, Eric CLEMENT, Bernard GREDY

Yoga : de l'intuition dans les postures... et en cuisine

Une grande innovation cette année, avec une après-midi yoga et cuisine en novembre.

En cuisine, on peut suivre une recette. Mais on peut aussi suivre son intuition : sentir les goûts et associations heureuses, se laisser porter par les sensations.

C'est un peu ce qui se passe dans une séance de yoga : on écoute son corps, sa respiration, ses sensations, dans les zones qui résistent... et aussi là où c'est agréable.

Ainsi, dans cette après-midi de novembre, nous avons :

- créé des plats, goûté, ajusté... guidés par Benoît Rotschi, chef à Besançon.
- fait une séance de yoga adaptée aux circonstances.
- dégusté ensemble un très bon repas.

Quatre séances ont lieu chaque semaine le mardi et le mercredi au 1 bis rue Sainte-Marie. Les participants peuvent librement choisir un nouvel horaire d'une semaine à l'autre.

Mardi de 10 h à 11h et de 20 h à 21h.

Mercredi de 18 h à 19 h et de 20 h à 21h.



Nous vous invitons à venir découvrir les bienfaits de ce temps de yoga.

Martine BLANCHET

Association Yoga pour tous - OM
1bis rue Sainte Marie, 25330 Amancey
06 33 54 22 45 - marechaloudin@wanadoo.fr

Bien vivre ensemble

La qualité de vie commence par le respect d'autrui. Éviter de faire subir aux autres ce que vous ne voudriez pas subir vous-même.

Bien Vivre Ensemble: Cette notion demande l'implication de chaque habitant au quotidien. Nous avons la chance d'habiter dans un village où il fait bon vivre. Quelques gestes simples suffisent à ce que cela continue, pour vivre tous en harmonie.

Comment y parvenir ?

En commençant sans aucun doute par respecter les réglementations en vigueur, tout en sachant que les mots: civisme, liberté partagée, respect de l'autre, de notre environnement, responsabilité individuelle, restent les clés de ce « bien vivre ensemble ».

DÉJECTIONS CANINES DANS LE VILLAGE

Une déjection canine au beau milieu du trottoir ou de la rue : voilà de quoi vous mettre de mauvaise humeur...

Propriétaire de chien, vous devez être conscient que les déjections de votre animal sont causes de multiples nuisances, négatives pour l'image du village et inacceptables en termes d'hygiène publique.

Faites un effort pour ramasser les crottes :

- dans les rues du village
- sur le chemin des écoliers
- sur les chemins piétons
- aux abords de l'école
- de l'espace de jeux
- sur les bords des chemins et des routes, penser aux personnes qui fauchent l'herbe

Un geste simple, six secondes pour le faire et se faire apprécier :

- prendre son sac
- enfiler le sac comme un gant
- retourner le sac pour prendre la crotte
- faire un nœud
- jeter le sac à la poubelle

Avant de partir en balade, afin de ramasser les déjections de votre chien, munissez-vous toujours d'un sac papier ou plastique que vous pourrez ensuite déposer dans une poubelle. Ramasser les crottes de son chien n'est pas un acte dégradant. Au contraire, il marque le respect que chaque propriétaire peut avoir pour les autres et l'environnement.



Des gestes simples et respectueux pour garder notre village accueillant

Nous aimons nos chiens, nous aimons notre village, nous sommes responsables et nous en prenons soins.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est au maître de veiller à ce que la chaussée, les espaces verts, les abords des lieux publics et des maisons ne deviennent pas des toilettes publiques canines. La solution : ramasser les crottes, c'est respecter les habitants,

J'aime mon village, j'aime mon chien, je ramasse ses crottes.



**UN BON MAÎTRE, CITOYEN,
RAMASSE LES DÉJECTIONS
DE SON CHIEN !**

État civil



Naissances

- **WETZEL Rayan Mickaël** né le 28/01/2018 à BESANCON
- **BROUILLARD Arthur Christian Joël** né le 19/03/2018 à BESANCON
- **MARION Nael Sacha Baptiste** né le 25/03/2018 à PONTARLIER
- **PRATI Charles-Elie Hugo** né le 02/05/2018 à BESANCON
- **BOILLON Elise Charline Pierre** née le 09/05/2018 à BESANCON
- **PUCHYRA Adèle Charline Cathy** née le 23/05/2018 à BESANCON
- **MAITRE Tom David Chris** né le 04/06/2018 à BESANCON
- **VITTORI Alice** née le 15/07/2018 à PONTARLIER
- **BEAUPRÉ Bastien Stéphane Yoan** né le 10/08/2018 à BESANCON
- **BRISEBARD Allan Gérard Alain** né le 01/10/2018 à BESANCON
- **GORMOND BIDAL Lou** née le 04/12/2018 à BESANCON
- **BART Candice** née le 26/12/2018 à BESANCON
- **BART Lévanna** née le 31/12/2018 à BESANCON

Mariages

- **GIROD Jean-Benoît et BRUN Adeline** le 18/08/2018 à AMANCEY
- **GUSTIN Théo et BERAUX Yaël** le 01/09/2018 à AMANCEY
- **BRENIAUX Jean-Simon et BERGERON Marion** le 08/09/2018 à REUGNEY

Décès

- **BEUCHET Raymond Henri Léopold** le 11/01/2018 à BESANCON
- **SAUGET Christian** le 02/04/2018 à AMANCEY
- **CHOLLET veuve BONNET Yvette Marie-Louise Gabrielle** le 09/05/2018 à PONTARLIER
- **MONNIER Roland Joseph Georges** le 03/10/2018 à ORNANS
- **ARNOUX Laurent Paul Jean-Marie (MARPA)** le 13/10/2018 à PONTARLIER
- **BOUTON Claude Marcel** le 24/10/2018 à BESANCON
- **SALOMON épouse BOURLIER Marie-Colette Agnès** le 19/11/2018 à AMANCEY
- **MEHL Jean Emile** le 06/12/2018 à PONTARLIER
- **MEHL épouse ANGUENOT Nelda Emilie** le 06/12/2018 à ORNANS
- **VUILLEMOT épouse GARNIER Jocelyne Jacqueline Louise** le 09/12/2018 à ORNANS
- **MARESCHAL André Paul Fulbert (MARPA)** le 25/12/2018 à AMANCEY
- **GARNIER Jean-Pierre Daniel Noël** le 26/12/2018 à AMANCEY

La Fruitière à énergie

Une entreprise énergétique de territoire, près de chez vous.



Créée en juin 2017, à l'initiative de l'association EMNE (Ensemble Mobilisons Nos Energies) et d'un groupe d'habitants du territoire de Quingey, La Fruitière à Énergies développe des projets d'énergies renouvelables et de mobilisation citoyenne.

Cette Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale mobilise localement des compétences humaines et financières pour assurer la transition énergétique.

Elle accompagne les particuliers, entreprises, agriculteurs, collectivités locales, pour sécuriser et investir à prix juste dans les énergies renouvelables.

La Fruitière à Énergies est une entreprise innovante, participative et citoyenne. Elle appartient aux habitants, vous pouvez bien sûr la rejoindre et ainsi être acteur de l'avenir énergétique de votre territoire en soutenant une action citoyenne d'accélération de la transition énergétique.

Pour plus de renseignements :

www.fruitiere-energies.fr
contact@fruitiere-energies.fr
 06 99 42 87 01

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !



Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire. Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

Le conciliateur de justice : « Un acteur de la Paix Civique »

En mars 2018 a été célébré à Paris, le 40^e anniversaire de la Conciliation de Justice. C'est en effet en 1978 que la Chancellerie a instauré cette institution pour tenter de résoudre à l'amiable des conflits entre particuliers.

Malgré ce bel âge, cette institution est souvent méconnue du public. Elle répond cependant à une très forte et constante attente des particuliers. La Direction des Services Judiciaires au Ministère de la Justice a renouvelé sa confiance à l'ensemble des Conciliateurs de France par un message d'estime, de reconnaissance. Elle a rappelé le caractère devenu obligatoire depuis la réforme de la Justice du XXI^e siècle, pour les litiges inférieurs à 4000 Euros.



Nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel, le conciliateur de justice justifie d'une expérience et atteste d'une compétence qui le qualifie pour l'exercice de sa fonction. Assermenté, il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Ni juge ni arbitre, son rôle est de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire le règlement amiable de conflits pour lesquels un procès serait disproportionné.

Le conciliateur de justice favorise l'écoute et le dialogue. Il intervient sur des litiges opposant Propriétaires/Locataires ; Créanciers/Débiteurs ; problèmes de voisinage ; relation avec Commerçants-Artisans-Entreprises ; Litiges familiaux, etc...

L'an dernier 648 litiges ont été soumis aux Conciliateurs de Justice du Tribunal d'Instance de Besançon ; 56% d'entre eux ont trouvé résolution, sans devoir passer devant le juge. Lorsqu'un compromis est trouvé, un constat

d'accord est rédigé par le Conciliateur, signé des parties et déposé au Greffe du Tribunal d'Instance. Cet accord peut, à la demande des parties, être revêtu de la force exécutoire par le Juge. Ce document a alors valeur de jugement.

Rappelons que la saisie d'un Conciliateur de Justice est totalement gratuite, sa fonction est bénévole.

Le Conciliateur peut être saisi directement par un particulier ou recevoir mission par désignation du Juge aux fins de procéder à une tentative de conciliation entre les parties.

Des permanences sont tenues régulièrement dans des lieux publics (Mairies, CDAD, CCAS, Points Publics.)

Cette proximité permet à bon nombre de particuliers de rencontrer une personne compétente et assermentée qui, en toute équité, les accompagne dans la recherche d'une solution amiable aux litiges dont ils se sentent victimes.

Pour contacter le conciliateur il suffit de s'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance de sa juridiction, à sa Mairie ou à la gendarmerie de son secteur. Toutes les coordonnées et les permanences des Conciliateurs sont accessibles sur le site : www.conciliateurs.fr

Claude Ravier
Conciliateur de Justice
2 rue Mégevand, 25000 BESANÇON
06 26 67 09 78

Les balcons d'Amancey

Le Balcon, cette particularité architecturale qui orne la façade de certaines maisons m'a toujours attiré l'œil.

Le balcon qu'il soit ancien ou récent, petit ou grand, de bois, de pierre ou de métal est le témoin de la vie des occupants de la maison qui le supporte. Il accueille le fumeur pour savourer sa cigarette, la personne âgée qui s'y installe pour observer la vie de la rue.

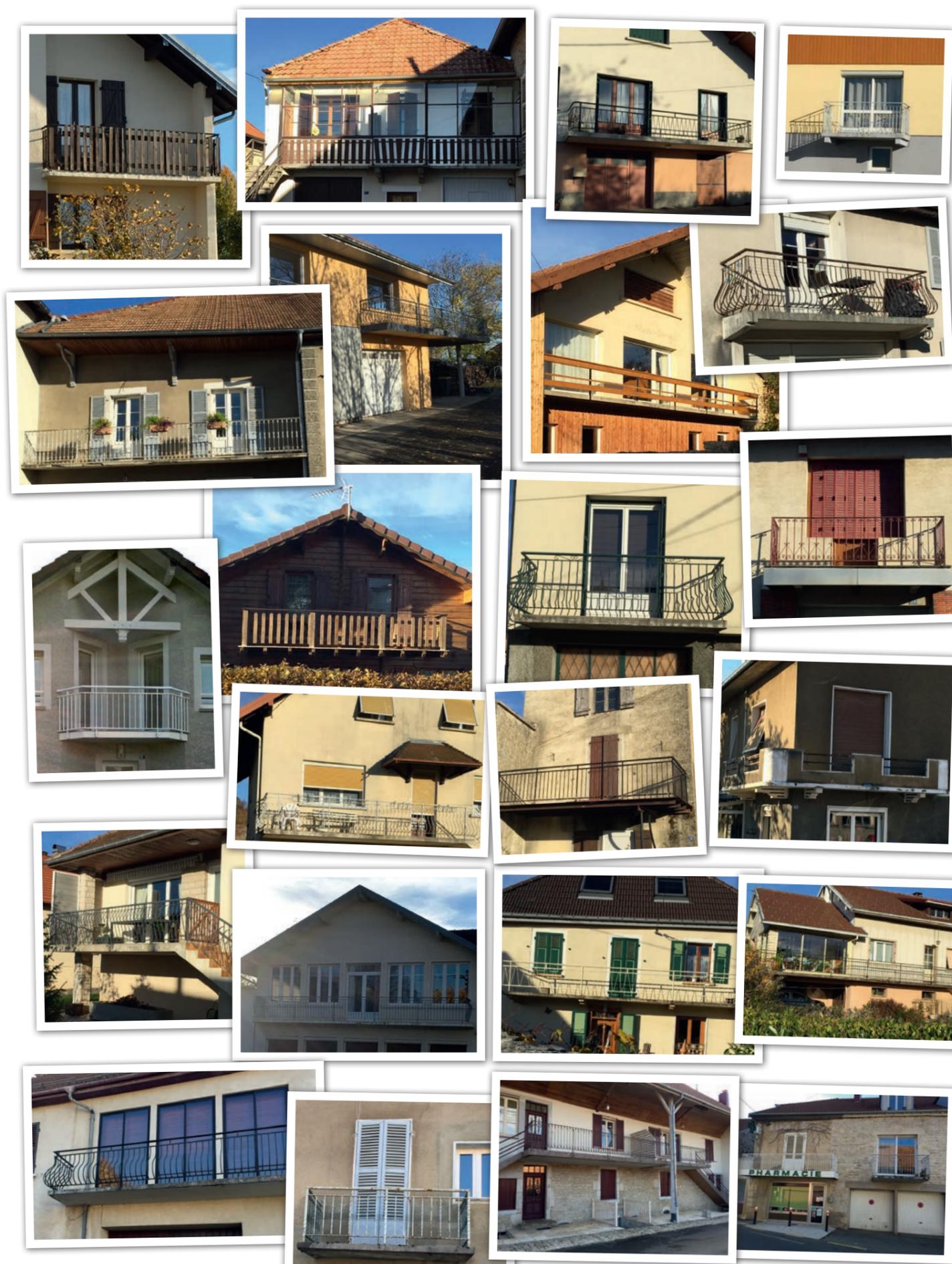
Il est l'échappatoire pour une sortie nocturne interdite. Il supporte l'enseigne du commerçant.

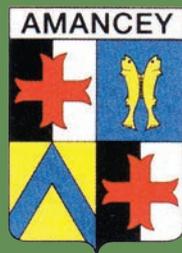
Il est l'accessoire idéal du poète dramaturge dans les intrigues amoureuses.

On y sèche le linge, on y prend un verre seul ou à plusieurs. Orné de jardinières fleuries il fait la fierté de ses propriétaires, et, à Amancey plus qu'ailleurs les balcons se comptent en grand nombre.

Alors je vous invite, non plus à voir, mais à regarder les balcons d'Amancey.

J-Luc MARÉCHAL





Mairie

1 Place de la Mairie - 25330 AMANCEY

Horaires d'ouverture au public :

du mardi au jeudi de 14 h à 16 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Tél. : 03 81 86 61 73

mairie.amancey@wanadoo.fr

www.amancey.fr

*« Nous remercions vivement toutes les personnes
qui se sont associées à l'élaboration de ce bulletin municipal »*